

PRINTEMPS 2013

8,95\$

volume vii, numéro 2

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale



L A P E N S É E Q U É B É C O I S E E N E S S A I S





Robert Laplante
Directeur



Lucia Ferretti
Chef de pupitre,
histoire et culture



Daniel Gomez
Chef de pupitre,
essais politiques



Josée Lacourse
Chef de pupitre,
sciences sociales



Sylvain Deschênes
Édition graphique
et coordination de la
production

Les Cahiers de lecture sont publiés par

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Tél.: 514-845-8533, ou 1-866-845-8533
Télec.: 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque et
Archives nationales du Québec
ISSN-1911-9372

ISSN 1929-5561 (version numérique)

Membre de la SODEP

Tarifs 2013 - 3 numéros/an
(expédition et taxes comprises)

	1 an	2 ans
Abonnement	25\$	45\$
Abonnement de soutien	35\$	70\$
International	45\$	85\$

Un numéro: 8,95\$

TVQ 1012563392 TPS 11901 9545

**Vous pouvez vous abonner ou
acheter au numéro à la boutique
internet de L'Action nationale:**

www.action-nationale.qc.ca

TITRES RECENSÉS

HÉLÈNE BELLEAU QUAND L'AMOUR ET L'ÉTAT RENDENT AVEUGLE. LE MYTHE DU MARIAGE AUTOMATIQUE	5
DENISE GIRARD THAÏS. LA VOIX DE LA LUTTE DES FEMMES 1886-1963	6
DENYSE BAILLARGEON BRÈVE HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC	7

DJEMILA BENHABIB DES FEMMES AU PRINTEMPS	8
FÉLIX BOUVIER ET AL. L'HISTOIRE NATIONALE À L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE	9
ERIC BÉDARD L'HISTOIRE DU QUÉBEC POUR LES NULS	11
DAVID ROBICHAUD ET PATRICK TURMEL LA JUSTE PART	13

ARRÊTS SUR IMAGES

JACQUES NADEAU CARRÉ ROUGE	14
A. FRAPPIER, R. POULIN ET B. RIOUX LE PRINTEMPS DES CARRÉS ROUGES.	14
GÉRARD BEAUDET LES DESSOUS DU PRINTEMPS ÉTUDIANT.	14
N. LANCELIER ANNÉE ROUGE EN 2012	14

COLLECTIF DICTIONNAIRE DE LA RÉVOLTE ÉTUDIANTE	16
GUILLAUME LAMY (DIR.) C'EST FAUX. 50 IDÉES DÉCONSTRUITES PAR DES SPÉCIALISTES	17

BANDES DE VOYOUS

D'ARCY O'CONNOR (AVEC MIRANDA O'CONNOR) LA MAFIA IRLANDAISE DE MONTRÉAL	18
---	----

ANDRÉ NOËL ET ANDRÉ CÉDILLOT MAFIA INC. GRANDEUR ET MISÈRE DU CAMP SICILIEN AU QUÉBEC	19
---	----

JEAN-JACQUES PELLETIER LA FABRIQUE DE L'EXTRÊME	20
NICOLETTA DOLCE LA POROSITÉ AU MONDE CHAMBERLAND	21
JEAN MORENCY LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE DANS LE CONTEXTE AMÉRICAIN	23
BERNARD ANDRÉS HISTOIRES LITTÉRAIRES DES CANADIENS AU XVIIIÈ SIÈCLE	24

FRANCE VANLAETHEM, SARAH MARCHAND, PAUL-ANDRÉ LINTÉAU, JACQUES-ANDRÉ CHARTRAND PLACE VILLE-MARIE, L'IMMEUBLE PHARE DE MONTRÉAL	25
PIERRE VENNAT GUY GAUVREAU. LIBÉRATEUR DE LA NORMANDIE, PÈRE DU MÉTRO DE MONTRÉAL, FONDATEUR DE LA PLACE BONAVENTURE. BIOGRAPHIE	26
HENRI-PAUL CHEVRIER LE CINÉMA DE RÉPERTOIRE ET SES MISES EN SCÈNE	27



NORMAND MOUSSEAU LE DÉFI DES RESSOURCES MINIÈRES	28
RÉJEAN GIRARD (DIR.) HISTOIRE DU NORD-DU-QUÉBEC	31
NORMAND LANDRY SLAPP: BÂILLONNEMENT ET RÉPRESSION JUDICIAIRE DU DISCOURS POLITIQUE	32
MARC VALLIÈRES DES MINES ET DES HOMMES. HISTOIRE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE QUÉBÉCOISE. DES ORIGINES À AUJOURD'HUI	33

COLLABORATEURS

Priscyll Ancil Avoine
Étudiante à la maîtrise en Études internationales sur la
paix, les conflits et le développement, Université Jaume I
de Castellón, Espagne
Hélène-Andrée Bizier
Édition, histoire, communications
Philippe Boudreault
Doctorant en science politique à l'Université d'Ottawa
Françoise Bouffière
Écrivaine
Pascal Chevrete
Professeur de littérature, cégep Montmorency
Philomène Gallez
Aspirante FRS-FNRS, Université de Montréal – Université
Libre de Bruxelles
David Hébert
Doctorant au département de philosophie, Université du
Québec à Montréal

Patrice LeBlanc
Professeur, UQAT, Rouyn-Noranda
Simon Leduc
Candidat à la maîtrise en études québécoises, UQTR
Guy Lefrançois
Notaire
Louis Perron
Vice-doyen, Université St-Paul
Marc-André Robert
Université Laval
Guillaume Rousseau
Professeur à la Faculté de droit de l'Université de
Sherbrooke
Michel Sarra-Bournet
Chargé de cours en histoire et en science politique,
UQAM et Université de Montréal
Laurent Turcot
Historien, UQTR

Les auteurs des textes publiés dans les Cahiers de lecture sont responsables de leur contenu.

ÉDITORIAL

LES VÉRITABLES RAISONS DE SE DÉSOLER

Tout le malheur de l'homme vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre (Balise Pascal).

Cela revient régulièrement dans l'air du temps. La capacité de lecture diminue, anémiée par les mauvaises habitudes induites par les médias sociaux, plombée par un mode de vie chronophage où tout le monde manque de temps pour tout. Il faut avoir tout compris en cent quarante caractères, ne rien lire de plus d'une page, râler sur les briques que nous assènent les libraires et ne concéder à la lecture tranquille que le temps d'un bain de soleil où les héros de polars sont les seules ombres tolérées.

Le ronchonnage sur les malheurs du progrès a pris une coloration particulière dans la presse locale après que *Le Devoir* (15 février 2013) ait reproduit l'entretien que Philip Roth accordait au journal *Le Monde*. Le romancier américain qui vient d'annoncer qu'il renonce à l'écriture s'y épanche sur les malheurs du temps : les grands lecteurs sont de moins en moins nombreux, les recueils de textes courts et les ouvrages en collaboration se multiplient, bref avec une telle production une certaine idée de la lecture est en train de périr non pas dans l'angoisse et la détresse, mais dans l'euphorie frelatée par l'impératif du divertissement. Le point de vue n'est pas nouveau et voilà déjà plusieurs années que les oracles nous prédisent le progrès de l'ignorance, la disparition du livre et le règne d'un internet où tout se vaut, se côtoie et s'abolit dans l'indifférenciation. Il n'est pas sans fondement.

Les bouleversements technologiques de cette ampleur ne vont pas sans provoquer de véritables maelstroms culturels. La culture de masse distillée par des empires commerciaux mondialisés, la marchandisation radicale envahissant tous les domaines de la vie et toutes les sphères de la société, l'explosion de tous les codes sous la pression d'un relativisme devenu peut-être le seul absolu des sociétés gavées, tout cela n'est pas sans conséquence sur la culture et sur l'un de ses véhicules essentiels, la lecture. Cela étant dit, même si le rapport à cette dernière change, elle reste le principal moyen de transmission et d'acquisition de la connaissance et de la culture savante en général.

Que la lecture de divertissement occupe une place si grande qu'elle en bouscule les formes «classiques», rêvées autant que révéries par la culture humaniste, il n'y a rien là d'étonnant. Le rôle fondamental de la lecture reste cependant le même, quelle que soit la combinaison des diverses pratiques qui la soutiennent et l'expriment. Ce qui devrait désoler Roth et tant d'autres comme lui, ce n'est pas tant la multiplication des textes courts et la propagation de la lecture multitâches que l'empire grandissant de la distraction et du divertissement dans la conduite de la vie. L'agitation frénétique qu'a bien décrite Jean-Jacques Pelletier dans ses ouvrages récents, est certes la forme la plus accomplie de l'aliénation marchande, mais elle ne saurait occuper tout l'espace de la culture, même si elle conditionne de plus en plus lourdement les modes de vie. Car tel est le paradoxe de la culture du divertissement, elle ne peut produire les conditions de sa reproduction.

Il faut la connaissance pour produire les infrastructures aussi bien que les contenus essentiels à la culture de la distraction. Et ces connaissances ne s'acquièrent pas par distraction. Si les informations peuvent se glaner comme des produits jetables, le savoir et les connaissances ne se possèdent que par l'ascèse et la discipline de l'esprit. C'est ce qui se joue dans le rapport à la lecture savante. Cela situe l'inquiétude au sujet des textes courts et de la lecture de divertissement dans leur juste perspective. Que les formules abrégées, les capsules et autres tweets de l'univers du babillage se répandent, cela

ne renvoie, finalement, qu'aux formes contemporaines du papotage qui sacrifient davantage à l'électronique qu'aux ruelles et aux perrons d'église. Les questions à se poser ne renvoient pas tant à l'espace que ce papotage prend dans la vie des gens qu'à l'ennui qui peut le rendre si attrayant.

Que la lecture «facile» devienne une norme, que sa consommation réduise la capacité de concentration, qu'elle prescrive, pour ainsi dire, la pensée courte dans divers médias qui pratiquent le «texte de fond» de 550 mots, c'est affligeant. Mais c'est là un effet pervers industriel, celui de la culture de masse pour consommation rapide. Cela devient un malaise culturel grave quand cette même pratique contamine l'univers de la transmission des connaissances et de la formation de la pensée c'est-à-dire quand elle s'incruste dans le système d'enseignement.

L'école n'est pas le lieu du divertissement ni de l'initiation au décodage des plus récents engouements médiatiques, c'est le lieu de la connaissance. L'hédonisme de pacotille n'y changera rien, elle ne peut être alors que le lieu du travail et de la discipline. Cela peut certes se faire dans la joie, mais jamais sans effort. Et dans la mesure où il s'agit d'apprendre, lire est toujours un effort – plaisant parfois, mais toujours soutenu.

S'il y a matière à se désoler, c'est bien d'avoir laissé l'école à la merci de la culture du divertissement. C'est bien d'avoir exposé notre système scolaire à la plus odieuse des dualisations, celle qui se nourrit des clivages entre les détenteurs d'un capital culturel fort qui leur permet de compenser en partie les effets délétères de l'inculture transmise et de se former pour accéder à la culture savante et ceux-là qui n'auront pour seule matière à lire que les textes des tabloïds et des chroniqueurs à scandales. Dans un Québec où nous tolérons encore qu'un très grand nombre d'écoles primaires n'aient même pas de bibliothèque, les états d'âme sur la lecture facile font un peu convenu.

Il y a quelque chose de paradoxal à voir les fondations privées acheter du temps d'antenne pour convaincre les parents de faire la lecture à leurs enfants quand on sait la pauvreté des institutions qui devraient prendre le relais. Cette façon de ramener le problème dans la famille, d'en faire une question de compétence parentale sans faire le lien avec les institutions est insuffisant et probablement stérile. Les familles qui ont le plus besoin d'incitatifs pour donner le goût de la lecture ont bien davantage besoin de ressources institutionnelles que de clips publicitaires. Quand on sait que les budgets d'acquisition de livres des garderies sont faméliques, que les bibliothèques dignes de ce nom sont aussi rares dans les écoles qu'y sont nombreux les amas de gadgets technologiques que les tableaux dits intelligents viennent de détrôner, l'on se dit que l'argent pourrait être mieux employé.

Il n'y a rien comme les livres pour donner le goût de la lecture. Des livres et des lecteurs. Il ne serait pas mauvais qu'on consacre moins d'argent aux pubs et aux agences et plus de ressources pour acheter des livres, les mettre en valeur dans des bibliothèques bien dotées et les faire vivre par des professeurs – eux-mêmes lecteurs bien formés – solidement appuyés par un Plan lecture dont on rêve encore. Il en va de l'école illettrée comme de l'*entertainment business*, elle distille l'ennui pour mieux faire grandir le besoin de divertir.

C'est là que se trouvent les véritables raisons de se désoler.

Robert Laplante
Directeur

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

40 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

• Montréal : 1.800.361.1486 • Québec : 1.800.284.7571 • Ottawa : 1.888.408.8807

LA MARIAGE SUPPOSÉ DES CONJOINTS DE FAIT

Me Guy Lefrançois

HÉLÈNE BELLEAU

**QUAND L'AMOUR ET
L'ÉTAT RENDENT AVEUGLE.
LE MYTHE DU MARIAGE
AUTOMATIQUE**

Québec, PUQ, 2011, 174 pages

Même si la Cour suprême vient tout juste de consacrer le statu quo en ce qui a trait au statut juridique des conjoints de fait, cela ne veut pas dire que la question soit définitivement réglée pour autant. En fait, il y a fort à parier que la décision du plus haut tribunal canadien dans l'affaire *Éric c. Lola* risque plutôt de ranimer le débat, mais cette fois dans l'arène socio-politique.

Dans ce contexte, il peut s'avérer pertinent de prendre un certain recul afin de bien comprendre ce qui nous a menés là. En ce sens, l'ouvrage *Quand l'amour et l'État rendent aveugle*, de l'auteure Hélène Belleau, bien que publié en 2012, arrive à point nommé.

Dans le droit civil québécois, en effet, il a de tout temps existé une distinction fondamentale entre conjoints mariés et conjoints de fait en ce qui a trait à l'encadrement de leurs relations économiques. Alors que les premiers bénéficient notamment de mécanismes visant à assurer une répartition un tant soit peu équitable des conséquences patrimoniales d'une rupture (patrimoine familial, soutien alimentaire), il n'y a pas d'équivalent pour les seconds. Aux yeux de la Cour suprême, il n'y a là rien de discriminatoire, mais est-ce toujours acceptable aujourd'hui? Et pourquoi en sommes-nous venus à remettre en question cet ordre établi?

L'importance grandissante de l'union de fait comme mode de vie conjugale explique en partie ce questionnement, mais pour l'auteure, il s'est surtout bâti au fil des ans dans la population une sorte de «mythe du mariage automatique» selon lequel, après un certain temps de vie commune, il n'existerait plus de différences entre conjoints mariés et conjoints de fait au plan de leurs droits et obligations. Il suffit d'ailleurs de questionner quelques personnes dans notre entourage pour constater qu'une telle vision n'est que par trop répandue.

À la racine de ce mythe, on retrouve la convergence de deux phénomènes: le dualisme du législateur et la transformation de la relation amoureuse.

D'une part, l'auteure fait ressortir que dans plusieurs lois québécoises les conjoints de fait ont un statut équivalent à celui des personnes mariées, lorsque la durée de l'union remplit les exigences prescrites. Cependant, cette assimilation ne s'est jamais étendue aux règles d'encadrement contenues au Code civil. Qui plus est, dans les lois particulières, les critères d'assimilation des conjoints de fait aux conjoints mariés sont loin d'être uniformes. Pour l'auteure, le législateur, en se montrant «contradictoire» et «polyglotte», contribue à forger ce mythe du mariage automatique. Un mythe qui toutefois se fracasse en mille miettes au moment de la rupture puisque c'est à ce moment que le conjoint de fait désavantagé économiquement découvre qu'il ne bénéficie pas des mêmes instruments de partage et d'indemnisation que s'il avait été marié.

Le socle même de la relation amoureuse est en effet devenu de moins en moins institutionnel et de plus en plus affectif. Autrement dit, le cadre juridico-religieux a cédé le pas à une construction fondée sur un assortiment de valeurs, comme la confiance, la solidarité, l'engagement et l'authenticité. Vue ainsi, la relation amoureuse peut se vivre de la même manière à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution du mariage.

D'autre part, l'auteure nous fait prendre conscience des changements fondamentaux subis par la relation amoureuse particulièrement au cours des récentes décennies. Bien sûr, l'union de fait a progressé de manière importante et a perdu sa connotation vaguement sulfureuse et immorale, pour se couvrir d'un vernis de modernisme et d'égalitarisme, mais il y a plus. Le socle même de la relation amoureuse est en effet devenu de moins en moins institutionnel et de plus en plus affectif. Autrement dit, le cadre juridico-religieux a cédé le pas à une construction fondée sur un assortiment de valeurs, comme la confiance, la solidarité, l'engagement et l'authenticité. Vue ainsi, la relation amoureuse peut se vivre



de la même manière à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution du mariage.

Cette similarité progressive dans les fondements se double d'une similarité fonctionnelle entre l'union matrimoniale et l'union de fait. À cet égard, la lexicologie québécoise actuelle s'avère particulièrement révélatrice: ainsi, des conjoints de fait peuvent utiliser les termes «mon mari», «ma femme» pour se nommer mutuellement, tandis que des personnes mariées n'hésitent pas à parler l'une de l'autre en recourant aux expressions «mon chum», «ma blonde». Conjoints mariés et conjoints de fait seraient-ils donc interchangeables dans leur quotidien?

C'est du moins l'impression qui se dégage de l'étude empirique réalisée par l'auteure au moyen d'entrevues dont certains extraits sont reproduits dans la seconde partie de son ouvrage.

Interchangeables au quotidien, peut-être, les conjoints mariés et les conjoints de fait ne le sont toutefois pas dans leur encadrement légal. Pourtant, la dimension juridique ne semble pas être un critère décisif dans le choix de se marier ou non, comme le laissent voir les témoignages recueillis dans le cadre de l'étude susmentionnée. Rien de surprenant, si l'on tient compte qu'il existe une méconnaissance généralisée de la législation entourant la vie familiale parmi la population.

Face à ce «mythe du mariage automatique», le législateur doit-il réagir et accroître la protection juridico-économique accordée aux conjoints de fait? Doit-il plutôt s'arrimer au principe de liberté qui a gouverné ses interventions jusqu'à maintenant?

L'auteure se garde de prendre position. Toutefois, l'ouvrage, par son résumé historique et son portrait de la situation actuelle contribue à nourrir notre réflexion à cet égard. Une lecture à recommander à quiconque s'intéresse non seulement au droit de la famille et à ses répercussions sociales, mais aussi aux relations amoureuses et à leur évolution. ♦

ENTRE RÉCIT ET BIOGRAPHIE D'UNE DAME PATRONNESSE

Philomène Gallez

DENISE GIRARD

**THAÏS. LA VOIX DE LA LUTTE
DES FEMMES 1886-1963**

Sillery, Septentrion, 2012, 274 pages

Par son ouvrage *Thaïs, La voix de la lutte des femmes 1886-1963*, Denise Girard démontre une réelle passion pour le parcours de Thaïs Lacoste-Frémont. Cette femme joua un rôle important dans l'histoire de l'émancipation féminine au Québec, mais reste trop souvent dans l'ombre de ses sœurs Marie Gérin-Lajoie et Justine de Gaspé-Beaubien, respectivement fondatrices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. L'objectif de cette biographie est double : d'une part, rendre justice à cette « oubliée » de l'histoire des femmes du Québec, et d'autre part, comme indiqué en avant-propos de l'ouvrage, insister sur la fragilité des droits civiques acquis chèrement par les Québécoises au cours du XX^e siècle. Si *Thaïs* comble, en effet, un manque dans l'historiographie, l'organisation structurelle et analytique du texte empêche malheureusement le lectorat d'en apprécier l'apport.

L'auteure divise son texte en huit chapitres. Le premier retrace l'« enfance heureuse » de Thaïs Lacoste, de sa naissance au sein d'une famille de la haute bourgeoisie montréalaise jusqu'à son mariage avec Charles Frémont en 1910, leur installation à Québec et la naissance de leurs quatre enfants. Les élections fédérales d'octobre 1925 sont présentées comme un tournant dans la vie de la protagoniste. À quelques jours du scrutin, elle fut invitée par les conservateurs à participer, en tant que conférencière, à deux soirées organisées pour convaincre le nouvel électorat féminin d'user, en leur faveur, de leur droit de vote fraîchement acquis (en 1918 pour les élections fédérales). Elle aurait alors connu le « magnétisme » des tribunes politiques dont elle n'aurait plus pu se défaire.

Les chapitres 2 à 7 sont consacrés à cette activité publique menée entre 1925 et 1960. On peut, principalement, y suivre l'engagement de Thaïs Lacoste-Frémont auprès du parti conservateur du Canada, qu'il s'agisse de son caractère de « conservatrice quelque peu dérangeante » (chapitre 2), de son « action politique et de patronage » au sein de l'Association des femmes conservatrices de Québec (chapitre 3), de sa nomination comme déléguée du Canada à Genève à la treizième assemblée de la Société des Nations (chapitre 4) ou de sa déception vis-à-vis de ce parti, notamment de n'avoir pas été nommée au Sénat à Ottawa malgré les rumeurs en ce sens (chapitre 5), ce qui la détache des conservateurs à la fin des années 1930.

Le chapitre 6 relate la poursuite du militantisme de Thaïs Lacoste-Frémont en faveur des femmes dans d'autres groupements : les mouvements d'Action catholique, le National Executive of the League of Nations Society in Canada, le Congrès de la langue française au Canada et l'Association canadienne des consommateurs. Enfin, le chapitre 7 reprend les grandes étapes de sa participation au « long combat du suffrage féminin et de l'émancipation légale » des années 1920 aux années 1960. Si ces différents chapitres sont ponctués de références à la vie privée de cette mère de quatre enfants (dont deux meurent jeunes et un autre connaît la maladie) et épouse d'un avocat passionné de nature, l'auteure revient davantage sur le cadre familial de Thaïs Lacoste-Frémont dans le chapitre 8 pour y raconter les dernières années de vie de cette « mère de famille et éternelle féministe ».

Parce que l'auteure y amorce une réflexion sur la pensée politique de cette femme, on aurait aimé qu'elle l'approfondisse davantage, notamment en ce qui a trait aux concepts de « féminisme », de « tradition » ou de « modernité ».

Girard nous présente chacun des événements de la vie de cette féministe de la première vague avec beaucoup d'humanité. Elle met ainsi en lumière autant le patient travail de conscientisation et d'éducation civique des Québécoises, engagement de longue haleine assuré par Thaïs Lacoste-Frémont dans un Québec réfractaire et patriarcal, que l'espace familial et intime de cette femme de convictions. Les sources utilisées (le Fonds Thaïs Lacoste-Frémont conservé au Séminaire de Québec, le carnet intime de sa mère, Marie-Louise Globensky et plusieurs entretiens avec des membres de la famille Lacoste) l'ont, semble-t-il, bien inspirée.

Cependant, écrire une biographie n'est jamais œuvre aisée et celle-ci illustre les difficultés de la tâche. Deux grandes critiques peuvent être émises. D'une part, l'hésitation constante de l'auteure entre le respect des exigences disciplinaires de l'historienne et la démarche de l'écriture d'un roman historique perturbe la lecture. Il ne s'agit pas seulement d'avoir parfois comblé « les vides par l'évocation de scènes vraisemblables » (p. 267), mais de l'avoir fait très, voire trop, régulièrement. Dans ce récit historique parsemé d'éléments inventés, ni l'historien-ne ni l'amateur-e de littérature ne trouvera malheureusement entière satisfaction. D'autre part, l'auteure semble avoir évité le choix – cornélien, certes



– de rédiger une biographie soit thématique, soit chronologique. Si la première implique de revenir sur les mêmes événements lors du traitement de chacun des thèmes évoqués, la seconde présente au contraire le danger d'évoquer plus d'une fois, les mêmes thématiques. Or, dans *Thaïs*, l'auteure passe régulièrement d'une approche à une autre, ce qui ne fait que redoubler le problème.

Ces deux hésitations engendrent, en effet, des soucis déconcertants d'écriture et de travail historique. On peut, notamment, regretter certaines répétitions d'événements annuels qui alourdissent le récit (par exemple, les vacances au bord du fleuve, p. 92, 98, 132, 176) ou encore la mention d'événements plusieurs pages avant leur contextualisation, sans liens entre les deux (par exemple, le discours de Thaïs Lacoste-Frémont sur le chômage en pleine crise économique, page 105, alors que cette dite crise n'est explicitée qu'en page 111). De manière plus générale, on notera une certaine pauvreté du fondement historiographique et contextuel (par exemple, il n'y a aucune mention des travaux de Denyse Baillargeon sur l'hôpital Sainte-Justine, de ceux de Robert Sharpe et Patricia McMahon sur l'affaire « Personne » ou de celui de Maryse Beaulieu sur la commission Dorion). Si les passages les plus appréciables sont, nous semble-t-il, les analyses des articles de presse et des textes de conférences données par Thaïs Lacoste-Frémont (p. 114-117, p. 154-164 ainsi que le chapitre 7) parce que l'auteure y amorce une réflexion sur la pensée politique de cette femme, on aurait aimé qu'elle l'approfondisse davantage, notamment en ce qui a trait aux concepts de « féminisme », de « tradition » ou de « modernité ».

Une recherche historiographique plus étoffée, une contextualisation plus approfondie des sources et des événements relatés ainsi qu'un travail éditorial plus exigeant auraient pu limiter une grande partie de ces différents obstacles de lecture, tout à fait regrettables dans une biographie qui atteint, dans les faits, son objectif de sortir de l'oubli cette personnalité incontournable de l'histoire de l'émancipation des Québécoises que fut Thaïs Lacoste-Frémont. ♦

L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC: UNE PERSPECTIVE NON NATIONALISTE

Lucia Ferretti

DENYSE BAILLARGEON
**BRÈVE HISTOIRE DES
FEMMES AU QUÉBEC**

Montréal, Boréal, 2012, 279 pages

Comme tous les auteurs de la collection « Brève histoire », Denyse Baillargeon a eu à relever un véritable défi : proposer une lecture personnelle de l'histoire des femmes au Québec de la Nouvelle-France à nos jours en devant composer non seulement avec les acquis de l'historiographie mais aussi avec ses lacunes, le tout en un nombre limité de pages.

L'histoire des femmes s'est développée depuis quarante ans dans la foulée du mouvement féministe, d'une part, et celle de l'histoire sociale, de l'autre. Dans une perspective féministe, l'histoire des femmes a d'abord été celle de la mise en évidence de leur exclusion sociale dans les sociétés patriarcales et celle de leurs longues batailles pour l'obtention de droits et l'élargissement de leurs champs d'activités ; plus récemment, elle est aussi devenue l'occasion d'une réflexion sur la construction sociale du genre. Quant à l'histoire sociale, ses questions et ses méthodes ont fait apparaître dans l'historiographie de nombreuses catégories sociales, y compris les femmes, dont l'histoire politique traditionnelle n'avait cure. Mais les historiens ont dû pour cela se fonder sur des sources différentes, très souvent sérieuses. Celles-ci permettent de révéler des mouvements longs ; elles invitent à un traitement statistique ; et à des interprétations qui relient le changement aux grandes transformations socioéconomiques occidentales plus qu'aux facteurs propres à chaque nation ou société. Comment Denyse Baillargeon se situe-t-elle face à ces orientations et à ces contraintes ?

Ma réponse est partagée.

Par certains côtés, Baillargeon a réalisé un tour de force, que je salue sans réserve. Autant que cela est possible dans l'état actuel de l'historiographie, elle a personnalisé le passé : plusieurs noms de femmes sont cités dans sa synthèse et leur contribution propre est rappelée. Elle a aussi été attentive à insérer les Amérindiennes, les Canadiennes anglaises, les immigrantes à côté des Canadiennes françaises dans l'histoire des Québécoises (l'historiographie contemporaine a tendance à concevoir la « société » en termes de « communautés »). Si toutes ces femmes ont en commun d'être des victimes de l'exclusion patriarcale, certaines font face à des difficultés spécifiques tandis que les Canadiennes anglaises bénéficient de la position dominante de leur « communauté » dans

la société québécoise. Est prise en compte aussi la diversité des expériences des femmes selon leur appartenance sociale, leur milieu de vie rural ou urbain, leur état d'épouses ou de célibataires, de laïques ou de religieuses, leur participation ou non au marché du travail. Certains groupes se sont mobilisés contre l'émancipation pour laquelle d'autres bataillaient, Baillargeon témoigne des engagements des uns comme des autres. Par ailleurs, elle n'oublie pas que c'est souvent par les arts et la littérature et pas seulement par leurs combats que les femmes ont marqué la société. Bref, l'historienne de l'Université de Montréal réussit hors de tout doute à rendre une grande partie de la variété et de la complexité de l'histoire des femmes au Québec. Certes, l'ouvrage est parsemé de statistiques, mais chaque fois que cela lui était possible, Baillargeon a cherché à atténuer leur effet un peu impersonnel ; la langue est vivante, agréable, et ne lasse jamais.

Dans les faits, lorsqu'on compare le Québec avec le reste du Canada, les États-Unis ou la France, on ne constate pas de différences béantes dans l'expérience des femmes ; et au Québec même, pour ne donner qu'un seul exemple, la culture victorienne des milieux anglophones ne paraît pas particulièrement plus féministe que celle d'Henri Bourassa.

Certains aspects sont un peu moins réussis. Bien que cruciale dans la vie de la très grande majorité des femmes, la maternité est réduite à l'évolution statistique du nombre des naissances et à un enjeu public. Rien n'est dit des manières d'être mère au fil des siècles, de la relation des femmes à leurs enfants, de l'éducation de ceux-ci ou de la vie conjugale et familiale ; pourtant des travaux existent sur ces questions dont ceux de Baillargeon elle-même. Par ailleurs, tout en soulignant l'ampleur objective des œuvres sociales des religieuses, celle-ci a tendance à porter des jugements : elle s'étonne par exemple que tout en étant croyantes, les sœurs aient démontré autant de qualités administratives ; elle minimise la motivation spirituelle des jeunes filles dans ce choix de vie, présenté comme ayant été souvent un simple couvert à l'ambition de plusieurs de faire carrière ; elle remet explicitement en question la compétence des sœurs enseignantes, qui ont pourtant porté à bout de bras l'éducation des filles pendant trois siècles ; elle reproche aux religieuses d'avoir retardé l'émancipation des



femmes ; de plus, elle n'évoque pas la participation contemporaine des congrégations tant au soutien des organismes qui viennent en aide aux femmes qu'aux luttes féministes pour la justice sociale et l'égalité. Là encore, des travaux existent qui auraient pu mieux fonder ces divers passages. Ce que ces deux catégories de femmes ont dit de leur propre expérience, elles qui composent l'immense majorité des Québécoises au fil du temps, n'est donc pas du tout répercuté dans cet ouvrage.

Comme le sens général de l'interprétation est que les femmes sont des exclues qui ont dû lutter fort pour faire partie intégrante de la société, l'auteure insiste peu sur leur participation indispensable à l'éclosion, au développement et à l'expansion de certaines institutions majeures. Un seul exemple parmi quelques autres. Le lieu de sociabilité le plus accessible pour les femmes laïques, dans la ville industrielle surtout, a longtemps été la paroisse, ses organisations de charité et ses loisirs. Or, rien de tout cela n'est même évoqué, si bien qu'on ne voit absolument pas que des milliers et des milliers de femmes impliquées à ce niveau partout au Québec pendant cent ans ont ainsi contribué à assurer la présence de l'Église dans la vie sociale. En fait, en insistant principalement sur les luttes des femmes pour leur émancipation juridique et politique, l'analyse de la participation des femmes aux principales institutions sociales est passée un peu sous le radar.

Parfois, c'est l'auteure elle-même qui contribue à exclure les femmes de l'histoire du Québec. Certes, des chronologies spécifiques sont indispensables à des objets d'étude spécifiques. Le chapitre 1 se termine en 1783 plutôt qu'à la Conquête, le chapitre 6 continue jusqu'en 1965 en passant tout droit la date du début de la Révolution tranquille, le chapitre 3 commence en 1840 mais pas à cause de l'Union, plutôt à cause de la révolution industrielle. Pourtant, dans le texte même, on voit bien que les dates tradition-

suite de la page 7

nelles de l'histoire du Québec ont un sens aussi du point de vue de l'histoire des femmes.

De plus, le nationalisme est la bête noire de Denyse Baillargeon. Tout au long de l'histoire, le nationalisme canadien-français puis québécois aurait signifié l'enfermement des femmes dans un rôle strictement maternel, la limitation de leur autonomie et la division des forces féministes selon les lignes ethniques. L'émancipation nationale du Québec aurait donc été, et serait encore de nos jours, profondément incompatible avec celle des femmes. Dans les faits, lorsqu'on compare le Québec avec le reste du Canada, les États-Unis ou la France, on ne constate pas de différences béantes dans l'expérience des femmes (même la fameuse revanche des berceaux n'aurait jamais eu lieu selon Baillargeon) ; et au Québec même, pour

ne donner qu'un seul exemple, la culture victorienne des milieux anglophones ne paraît pas particulièrement plus féministe que celle d'Henri Bourassa (dont il ne s'agit évidemment pas de nier l'anti-féminisme). Les Québécoises francophones n'ont pas seulement cherché à faire avancer leurs intérêts propres, comme l'avance Denyse Baillargeon, elles ont aussi partagé avec leurs hommes le désir de voir survivre, vivre et s'épanouir leur nation française en terre d'Amérique, et ont travaillé pour ! Refuser de le reconnaître, à mon sens, c'est une autre manière de les exclure de l'histoire du Québec.

Cette synthèse comporte des limites, certainement. Elle n'en fournit pas moins une introduction intéressante à l'histoire des Québécoises. Elle s'imposera ainsi comme un complément actualisé de *L'histoire des femmes au Québec* du collectif Clio qui, s'il a été écrit il y a déjà plus de trente ans, continue par certains aspects de nous parler encore. ♦



ne peut résulter, dit-elle, qu'«hypocrisie et violence, amours clandestines parsemées de secrets et de honte.» À lire...

DJEMILA BENHABIB DES FEMMES AU PRINTEMPS Montréal, VLB, 2012, 168 pages

L'auteure, Djemila Benhabib, est lauréate du Prix international de la laïcité 2012. Après avoir publié *Ma vie à contre-Coran* (VLB, 2009) et *Les soldats d'Allah* (VLB, 2011), elle signe dans la même veine, *Des femmes au printemps* (VLB, 2012). Ce troisième essai en quatre ans est le fruit de ses deux voyages (l'un en Égypte, l'autre en Tunisie) entrepris au printemps 2012 afin de « capter les émotions de la population », « humer l'air ambiant et cesser de vivre à distance les bouleversements historiques que connaît le monde arabe ».

Au moment où j'écris ces lignes, *Des femmes au printemps*, occupe la première position au Palmarès du *Devoir* dans la catégorie essais québécois. C'est un essai, il est vrai, bien construit, facile d'accès, même pour ceux et celles qui tiennent la politique internationale à distance. Le style est alerte et clair. Avec des accents de rage et d'indignation, il transmet efficacement l'inquiétude de Djemila Benhabib pour le devenir des femmes égyptiennes et tunisiennes que la révolution, déjà volée, n'a pas réussi à délivrer de l'oppression machiste. Car ces femmes, nous dit-elle, « sont plus que jamais dans une situation de grande fragilité ». Djemila qui maîtrise parfaitement l'art de la rhétorique s'emploie à nous montrer cette fragilité. L'essayiste conjugue en effet très habilement ses opinions aux récits de voyage et à l'analyse des configurations politiques postrévolutionnaires des deux pays visités.

Première escale et première partie: L'Égypte

L'Égypte dans la lascivité d'une fin de journée. Lumière, odeur, descriptions poétiques des lieux, repères historiques puis rapidement, rencontre avec des femmes « corvéables à merci, souvent assises à même le sol ». Celle de Fatma, la répudiée, puis celles d'Amira, Racha et Souad, ces trois étudiantes à l'Université du Caire, assises à la terrasse du Shéhérazade, qui « étirent le temps en fumant une chicha » tout en rêvant du prince charmant. Rencontre des hommes également. Celle de Walid, le petit mécano qui gagne l'équivalent de 12 dollars canadiens par semaine et celle d'Ahmed, le gardien de la mosquée Al-Azhar qui, après s'être indigné d'un foulard mal mis, se permet des attouchements grossiers.

Ces tableaux, ces personnages croqués sur le vif, deviennent sous le regard et la plume de Djemila Benhabib des indicateurs de la situation socio-économique explosive de l'Égypte et de la répression exercée sur les femmes qui luttent pour leur émancipation. L'auteure juxtapose à ces rencontres un portrait des forces politiques en présence, l'élection du Frère musulman Mohamed Morsi et la dissolution du Parlement par le Conseil suprême des forces armées qui a fait en sorte que l'Égypte se retrouve avec « un président sans constitution et sans parlement ». La suite, on la connaît. Elle ressemble malheureusement à ce que l'auteure a prédit, à savoir l'imposition sourde de la Charia, la négation de la démocratie et le recul des droits et libertés des femmes.

L'essai offre également au lecteur une réflexion sur la répression sexuelle et son corollaire: l'obsession sexuelle. Cette obsession sexuelle que la voyageuse perçoit dans tous ses déplacements et qu'elle relie à la répression sexuelle qui sévit en Égypte, à « cette haine sourde qui oppose les femmes aux hommes », mais aussi et cela va de paire, à « la fièvre religieuse qui défigure la nature humaine » ici comme ailleurs et dont il

Deuxième escale et deuxième partie: Tunis

Une belle ville méditerranéenne en ébullition, le goût du thé à la menthe, la foule grouillante des passants, la multiplicité des journaux, la présence des femmes engagées dans la démocratisation de leur pays et la défense de leur droit. Si les élans d'enthousiasme de Djemila qui a tant espéré du soulèvement populaire tunisien sont palpables, sa déception l'est aussi: « J'ai eu l'impression que tout s'était transformé sans toutefois avoir vraiment changé. » Où est la Révolution, se demande-t-elle? Peut-on parler de Révolution sans égalité entre hommes et femmes?

L'auteure note que les femmes voilées sont de plus en plus nombreuses en Tunisie. Un groupe de salafistes a séquestré le doyen de la faculté des Arts et des Lettres qui refuse de se soumettre à des dogmes politico-religieux. Des menaces de mort sont proférées à l'endroit des enseignants qui refusent les étudiantes qui portent le niqab. Des appels aux meurtres des Juifs se font de plus en plus entendre. La société tunisienne est écartelée entre deux courants, résume Djemila, deux forces contraires: l'une tend à la création d'une véritable démocratie, héritière de l'ère bourguibienne, tandis que l'autre tend à refuser la modernité et cherche à moraliser la vie publique pour mieux maintenir la structure sociale traditionnelle. L'auteure explore cet antagonisme tout en mettant son lectorat en garde contre l'illusion de l'islamisme modéré. « Les islamistes ne font jamais de cadeaux aux démocrates. », nous rappelle-t-elle, toujours aussi convaincante!

Cette deuxième partie du livre traite de répression sexuelle, de violence et d'humiliations faites au corps des femmes. Il faut lire tout ce qui concerne l'obsession de la virginité et de l'hypocrisie qu'elle engendre!

Djemila Benhabib est claire, il n'y a pas de révolution sans révolution sexuelle: « pour sauver la révolution, il faut la déplacer dans les maisons, et plus précisément dans les lits. » Le dernier chapitre du livre, « L'alcôve verrouillée », a dérangé ma conscience de femme confortablement installée dans les acquis de sa génération et de son pays.

Que pouvons-nous faire en solidarité avec les femmes tunisiennes qui luttent pour la démocratisation de leur pays et l'égalité des sexes? Les lire au moins. Elles sont de plus en plus nombreuses à écrire, nous dit Djemila dans cet essai qui contient des références à plusieurs d'entre elles.

Françoise Bouffière

L'HISTOIRE DE L'HISTOIRE AU QUÉBEC

Michel Sarra-Bournet

FÉLIX BOUVIER ET AL.
**L'HISTOIRE NATIONALE
À L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE.
REGARDS SUR DEUX SIÈCLES
D'ENSEIGNEMENT**
Sillery, Septentrion, 2012, 518 pages

La connaissance qu'ont les Québécoises et les Québécois de leur histoire s'érode. Cela est sujet d'inquiétude depuis plusieurs décennies. En 1995, le premier ministre Jacques Parizeau, voulant éviter aux jeunes Québécois «une sorte d'amnésie collective, avec les conséquences redoutables qui en découleraient» (*La Presse*, 19 octobre 1995), donna au ministre de l'Éducation le mandat de mettre sur pied un groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire. L'année suivante, le rapport Lacoursière gommait toute référence à l'histoire nationale tout en recommandant une augmentation des heures consacrées à l'enseignement de l'histoire.

Un nouveau programme de formation de l'école québécoise est entré graduellement en vigueur à partir de l'an 2000. Il joint l'histoire à l'éducation et à la citoyenneté, propose de constants aller-retour entre le présent et le passé et assujettit les connaissances historiques aux compétences transversales et disciplinaires qui visent à assurer une participation citoyenne et un «vivre-ensemble» harmonieux.

Cela s'est fait sans grands remous jusqu'à ce qu'on touche au cours d'histoire du Québec et du Canada en vigueur depuis 1982. Au début de 2006, les concepteurs du nouveau programme furent accusés d'éluder les étapes importantes de l'histoire politique du Québec, ces dates qui jalonnent sa constitution en tant que nation, et qui rendent intelligible la question nationale. On venait de toucher à la mémoire collective, un des ciments de l'identité québécoise et de la cohésion sociale. S'ensuivit un débat où les procès d'intention disputaient la place aux accusations personnelles.

Mais qu'est-il arrivé au juste à l'histoire nationale? L'ouvrage que nous avons devant les yeux propose de répondre à cette question en faisant, en quelque sorte, «l'histoire de l'histoire nationale» depuis le début du XIX^e siècle. L'introduction du livre ne donne pas une définition précise de l'histoire nationale parce que celle-ci varie dans le temps et selon les auteurs. On comprend néanmoins qu'il s'agit de l'histoire du Québec et du Canada, bien que pour le système scolaire anglophone, il fut un temps où cela signifiait l'histoire du Canada et de l'Empire britannique. On décèle moins de différence à cet égard dans la période moderne, cou-

verte dans les chapitres 6 à 13 de l'ouvrage, car à la suite de la dissolution du Comité de l'instruction publique et à la mise en place du ministère de l'Éducation, on a suivi la recommandation du rapport Parent et appliqué un programme commun à toutes les écoles québécoises.

L'ouvrage découle d'un projet ambitieux qui a nécessité le travail de plusieurs collaborateurs comme Michel Allard et Paul Aubin, des spécialistes chevronnés, dont les contributions couvrent toute l'histoire du Québec jusqu'à la commission Parent. Concentrées dans les cinq premiers chapitres, qui sont fort exhaustifs, ces pages auraient pu faire l'objet d'un livre à eux seuls. On y découvre un fait inusité: plusieurs des termes du débat contemporain sur l'enseignement de l'histoire nationale ont des racines fort anciennes.

**L'ouvrage découle d'un projet
ambitieux qui a nécessité le travail de
plusieurs collaborateurs [...]
On y découvre un fait inusité:
plusieurs des termes du débat
contemporain sur l'enseignement de
l'histoire nationale ont des racines
fort anciennes.**

Ainsi, on s'aperçoit au contact du premier manuel en français, l'*Abrégé d'histoire du Canada* de Joseph-François Perreault (1831), que l'histoire n'a jamais été enseignée pour elle-même, mais dans un but social particulier: pour en tirer des leçons, pour susciter le patriotisme, l'admiration, l'émulation et, surtout chez les Canadiens français, pour préserver la tradition, la langue et le sentiment religieux. En effet, jusqu'au début des années 1960, et peut-être même davantage à cette époque de déclin imminent de l'Église catholique, la mission providentielle des Canadiens français était bien mise en évidence dans les manuels édités le plus souvent par... des communautés religieuses.

Le débat que nous avons vécu autour du dernier programme de formation en «histoire et éducation à la citoyenneté» ne portait pas que sur le «pourquoi» de l'enseignement de l'histoire nationale, mais aussi sur le «comment». Cet ouvrage nous apprend qu'au XIX^e siècle, on remettait déjà en question la mémorisation au profit de la compréhension; que le récit oral et l'utilisation du matériel complémentaire (illustrations, cartes) étaient vus comme des moyens de contrer le manque d'intérêt des jeunes pour des phénomènes qui ne les touchaient pas dans l'immédiat; que la méthode «con-



trique», qui consistait à reprendre la même matière plusieurs années de suite, a eu cours (comme en 3^e et 4^e secondaire de nos jours); qu'au début du vingtième siècle, on encourageait les élèves à faire leur propre résumé de l'histoire dans un cahier (et à construire ainsi leur propre savoir); qu'en 1923, une vision thématique s'était ajoutée à la chronologique militaro-politico-religieuse dominante jusque-là; qu'en 1934, on parlait déjà de concevoir des problèmes sociaux dans une perspective historique; qu'en 1937 on avait compris que l'histoire locale était pour les jeunes élèves un bon point d'entrée dans l'étude du passé; et qu'en 1949, on souhaite que l'élève soit actif dans son apprentissage, en faisant ses propres recherches.

En ce qui concerne les Autochtones, la situation est fort différente. Tout d'abord, la nation de référence n'est ni le Québec, ni le Canada, mais chacune des 11 nations du territoire québécois. Comme le rapporte Gabriel Arsenault, les 55 communautés autochtones vivant dans des situations diverses, les modalités de l'enseignement de l'histoire nationale n'y sont pas uniformes. Là où il y a des écoles, 24 communautés suivent un curriculum développé localement, 20 suivent celui du Québec et 4 celui d'une autre province. Là où le contenu est déterminé par les communautés, les «moments forts» de l'histoire ne sont nettement pas les mêmes: les années précédant le contact avec les Européens, la guerre de 1812 (eh oui!), la Loi sur les Indiens et la Convention de la Baie-James y prennent une grande place.

L'évolution de l'histoire nationale durant la période contemporaine est décrite par Marie-Claude Larouche pour le primaire et Félix Bouvier pour le secondaire. La commission Parent a remis en cause l'enseignement de l'histoire comme formation civique patriotique et religieuse. Elle préconisait la formation de l'esprit par l'étude objective des textes d'époque et des études des historiens chevronnés, l'utilisation des sciences de l'homme, l'étude du milieu et les méthodes

suite de la page 9

pédagogiques actives. On y sentait une volonté de détourner l'attention des élèves d'un passé jugé lourd. D'autres influences sont à noter dans les années 1960, comme l'arrivée des moyens audiovisuels.

À partir des années 1970, s'installe progressivement le règne des programmes-cadres, de véritables catalogues d'objectifs d'enseignement et de consignes aux auteurs de manuels, qui seront d'abord visibles dans *l'Orientation nouvelle* de 1971, mais qui s'incarneront avec toute leur force dans les programmes de 1981 et 1982. Bien qu'on laisse aux enseignants le choix des modes d'enseignement, et qu'on veut d'abord inculquer aux élèves des habiletés à la recherche, la matière à couvrir est telle qu'on est contraint de se concentrer sur l'enseignement des faits nécessaires à la réussite de l'examen. C'est encore plus vrai en 4^e secondaire, année du cours d'histoire du Québec et du Canada, car cet examen est obligatoire pour réussir le diplôme de fin d'études.

Les années 1990, qui vont conduire au renouveau pédagogique, voient apparaître cinq rapports, entre 1994 (rapport Corbo) et 1998 (Conseil supérieur de l'Éducation) avec le résultat que l'on sait: d'une double perspective enseignement-apprentissage, on se concentre maintenant sur l'apprentissage, l'élève étant devenu le centre du processus de construction de son propre savoir. Ainsi, nous vivons depuis l'an 2000 sous l'empire du socioconstructivisme. L'arrimage de l'histoire avec la géographie, surtout au primaire, et avec la citoyenneté, surtout au secondaire, caractérise également cette réforme.

Le cégep fait partie de l'enseignement supérieur. Cependant, puisqu'il incorpore la dernière année de l'ancien cours classique, il convenait d'inviter Gilles Laporte, coauteur d'un rapport sur l'enseignement de l'histoire nationale au collégial (2010), à résumer ses conclusions. On y apprend que malgré la volonté exprimée par le rapport Parent, la culture historique comme instrument de for-

mation intellectuelle n'était pas une priorité au moment de la mise en place de ces institutions en 1968. L'histoire a plutôt été instrumentalisée au sein des cours de français et de philosophie. Par ailleurs, c'était l'époque de la montée des sciences sociales. En 1991, la décision de rendre obligatoire le cours d'histoire de la civilisation occidentale dans les programmes de sciences humaines a marginalisé l'histoire du Québec. On se prend à envier les Abénaquis d'Odanak qui ont créé le seul cégep autochtone au Québec et ont remplacé ce cours obligatoire par deux cours d'histoire nationale abénaquise, tout en développant les cinq compétences prescrites par le ministère.

Il faut dire que d'aucuns craignent la répétition des cours enseignés en 4^e secondaire. Maintenant que l'histoire du Québec et du Canada est au programme durant deux années, cet argument porte encore plus. Laporte ajoute d'autres tendances qui contribuent au déclin de l'histoire nationale. Le désintérêt pour le Québec comme sujet d'étude serait causé par l'attrait pour les objets d'étude exotiques et parce que, dans certains milieux, l'histoire nationale est suspectée d'encourager l'exclusion plutôt que l'harmonie des Québécoises et des Québécois et leur ouverture sur le monde. Cela est un débat en soi!

Les futurs lecteurs de *L'histoire nationale à l'école québécoise* m'en voudraient de ne pas les avoir prévenus du caractère inégal de cet ouvrage collectif. Les auteurs ne se sont pas acquittés de leur mandat de la même manière. On comprendra que chacun a sa spécialité: Michel Allard et Félix Bouvier sont devenus didacticiens, Paul Aubin est un passionné des manuels scolaires. Ainsi, les programmes, les manuels et les débats sur la pédagogie ne reçoivent pas la même attention pour chaque période et chaque niveau d'enseignement. De plus, il était inévitable que les sections sur le primaire et le secondaire après 1963, qui sont couvertes par des auteurs différents, contiennent des redites mineures, notamment au sujet de la réforme des années 1960 et du renouveau pédagogique des années 2000.

Cependant, tous ne traitent pas leur sujet avec le même degré d'objectivité. Lorsqu'il aborde le débat entourant le renouveau pédagogique des années 2000, dont il était un des initiateurs, Félix Bouvier ne fait pas toujours la différence entre la description de la réalité et celle de ses opinions, en plus de négliger de mentionner plusieurs acteurs et publications qui, pourtant, auraient apporté de l'eau à son moulin. De plus, son principal critère de comparaison entre les programmes et les manuels est le traitement qu'ils accordent à la Conquête et à ses conséquences, «l'événement le plus important de ce territoire de la Nouvelle-France, devenu le Québec (p. 407)». Son parti pris pour l'École de Montréal, par opposition au bon-ententisme, revient périodiquement, tout comme le rappel du nombre de morts durant la guerre de Conquête.

Malgré ses défauts, cet ouvrage est incontournable pour quiconque voudra retracer l'évolution de l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles québécoises à travers ses programmes, ses manuels et ses méthodes pédagogiques, qui sont tous très bien répertoriés. Les chapitres sont garnis de nombreuses notes de bas de page qui aideront les chercheurs à pousser plus loin leur étude. Pour nous aider à ne pas nous égarer, on nous offre en prime, sous forme d'annexes, une chronologie générale et une typologie de l'évolution des ordres d'enseignement primaire et secondaire. En somme, il s'agit d'un livre de référence pour plusieurs années à venir.

Quel est l'avenir de l'histoire enseignée dans les écoles du Québec? On est en droit de se demander, à l'instar de Marie-Claude Larouche: «De quoi se souviendront les enfants du renouveau pédagogique lorsqu'ils auront vingt, trente, quarante ans? Et comment s'en souviendront-ils?» (p. 310) L'objectif de la réforme de 2000, former de bons citoyens en leur apprenant à raisonner dans une perspective historique, sera-t-il atteint? Si oui, cela se fera-t-il au prix de l'oubli de l'histoire nationale? ♦

Ce qui cherche à naître

Robert Laplante

L'Action nationale Éditeur

Textes de la deuxième moitié du cycle post-référendaire réunis pour contribuer à la recomposition en cours des forces nationales.



Frédéric Metthé, Beauté volée - 2010

L'HISTOIRE D'UNE LONGUE ET PATIENTE RECONQUÊTE

Hélène-Andrée Bizier

ERIC BÉDARD
**L'HISTOIRE DU QUÉBEC
POUR LES NULS**
Éditions First, 2012, 384 pages

En 2009 et en 2010, des historiens québécois qui avaient été sollicités par les Éditions First pour la rédaction d'une *Histoire du Québec pour les nuls* déclinèrent l'invitation. Ils invoquèrent le manque de temps ou de moyens, mais ils craignaient surtout d'associer leur nom et leur réputation à un projet s'adressant à un lectorat réuni sous le label «nuls» et, qui plus est, à une commande. En fin de course, au moment où First s'appêtait à reporter le projet, Éric Bédard saisit la balle au bond.

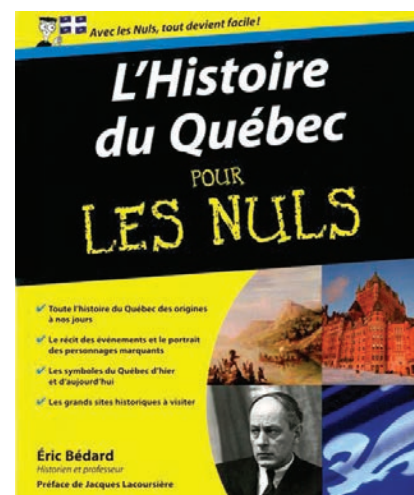
Le jeune pédagogue, qui s'impose depuis longtemps déjà dans la diffusion de l'histoire par le biais de la Télé-Université et des médias populaires, a relevé le défi consistant à produire, seul et en à peine un an, un survol de l'histoire du Québec, de 1524 à 2012. Nourri par ses propres recherches ainsi que par les travaux de spécialistes et d'historiens qu'il identifie dans une *bibliographie sélective*, Éric Bédard écarte les voies d'interprétation pointues pour offrir un récit chronologique qui, résume-t-il en préface, est l'histoire «d'un peuple qui a surmonté les difficultés et les épreuves, vaincu le découragement et la résignation. L'histoire d'un rêve, celui d'une Amérique française, d'une grande épreuve, celle de la Conquête anglaise, et surtout, l'histoire d'une longue et patiente reconquête qui amènera les Québécois à reprendre possession de leur territoire, de leur économie et de leur vie politique.»

Il s'agit donc d'une fresque qui explore la destinée des Français d'Amérique depuis leur rencontre avec les populations autochtones jusqu'en 2012, alors qu'ils évoluent dans l'univers pluriethnique qui montre une certaine ouverture sur le monde ainsi qu'une aptitude aux accommodements dits raisonnables. Cette *Histoire du Québec pour les nuls* actualise l'esprit d'ouvrages d'histoire populaire publiés au cours des années 1970 et 1980. Il en emprunte le style vif et, dans les trois premières parties du livre surtout, il met en lumière de nombreux faits associés à la petite histoire qui, on le sait, captive le lecteur en lui permettant de mieux se souvenir de l'événement qui forme le corps du récit. L'enlèvement des fils de Donnacona par Jacques Cartier, le scorbut et les faux diamants du Canada sont, par exemple, indissociables de la présence de l'explorateur malouin dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, au XVI^e siècle. Voltaire et les «arpents de neige» du Canada sont associés à l'abandon du Canada par la France, la fon-

dation de la *Gazette de Québec*, par Fleury Mesplet, en 1764, est liée à l'instauration du Régime anglais et à la diffusion de l'information gouvernementale, alors que l'expression «tête à Papineau» renvoie à l'intelligence de Louis-Joseph Papineau, l'un des leaders du mouvement patriote.

S'il peut se lire en continu, le récit est fractionné en six parties. La matière des 25 chapitres fait l'objet d'un découpage par sous-sujets éclairés par des titres et des sous-titres; des débuts et des fins qui simplifient la consultation d'un livre qu'il faut toutefois feuilleter attentivement pour trouver ce qu'on y cherche. Ainsi l'année 1608, qui est celle de l'installation de Champlain au pied du cap Diamant et donc de la fondation de Québec, ne vaut pas un titre dans le chapitre 1 où Québec est fondé sous «Débuts chaotiques», mais le suivant s'ouvre sur «Fonder une colonie (1611-1660)»; ladite année 1611 étant celle de l'un des nombreux séjours en France d'un Champlain en quête de financement. Une série de textes très pertinents sur l'origine de la population de la Nouvelle-France avant la fin du Régime français figure, page 62 et suivantes, sous le titre «Une société d'Ancien Régime» et ne peut pas être repérée dans un index, celui de ce livre n'identifiant que les noms propres. La mention *population*, pourtant essentielle, n'apparaît pas davantage dans la description des chapitres. Ce livre souffre de l'absence d'un index complet instrument malheureusement passé de mode ici comme en France.

Éric Bédard ne s'est pas économisé et on peut déplorer que ni la description des chapitres ni leurs titres ne révèlent la diversité de leur contenu. Par exemple, le chapitre 12, intitulé «La conscription (1897-1928)», évoque, bien sûr, le déchirement de Laurier devant le spectre de l'enrôlement obligatoire pour la guerre des Boers, en Afrique du Sud, conscription dont le Québec ne veut pas et qu'il repoussera également lors de la première grande guerre. Le chapitre embrasse beaucoup plus large, l'époque étant celle où, sous l'impact de politiques anti-françaises, on assiste au recul de la langue française hors Québec; à la timide naissance d'associations de femmes au Canada; à l'émergence d'une économie et d'une industrie nationales ainsi que d'une salutaire prise de conscience populaire via le «Maîtres chez nous» de l'abbé Groulx claironné partout. Il traite d'autres sujets, dont l'arrivée d'immigrants juifs et italiens au début du XX^e siècle. Sous «La Reconquête tranquille», titre de la quatrième partie du livre, l'auteur adopte l'hypothèse des historiens qui voient dans l'ère qui s'est ouverte avec la démission du gouvernement de Louis-



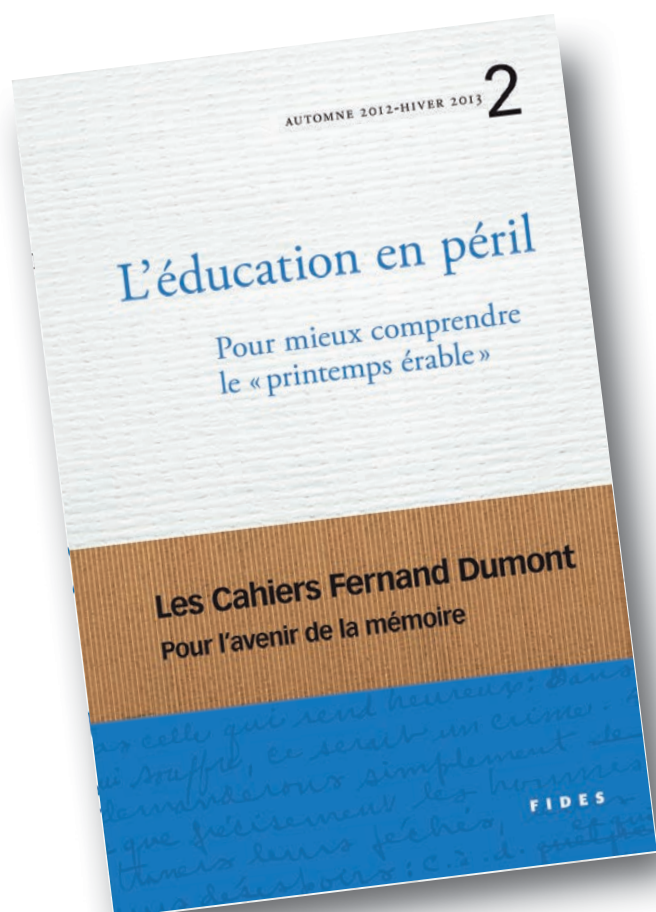
Alexandre Taschereau, en 1936, le début d'un brassage qui, entre deux règnes de Maurice Duplessis, permet à Adélard Godbout d'instaurer ce qu'il désigne comme étant *La reconquête tranquille*. Les mesures de Godbout le réformateur, conduisirent les femmes aux urnes, les enfants à l'école et donnèrent à tous, grâce à la création d'Hydro-Québec, l'électricité essentielle à un confort minimal.

Le livre souligne, entre autres, la création d'institutions telles que les caisses populaires Desjardins ou de la Commission des liqueurs, ancêtre de l'actuelle Société des alcools du Québec. Il contient quelques dizaines de portraits de personnages que l'auteur esquisse juste avant leur entrée en scène: explorateurs, édiles, religieuses, figures politiques et quelques femmes, dont Marie de l'Incarnation, Éva Circé-Côté et Claire Kirkland-Casgrain. On y trouve des notions récentes, notamment l'hypothèse voulant que Samuel de Champlain ait été l'un des nombreux enfants illégitimes du roi Henri IV parenté expliquant le succès des campagnes de financement qu'il mena en France, en particulier après la prise de Québec par les frères Kirke, en 1628. D'autres portraits forment le chapitre 23 où l'auteur a réuni *Dix personnalités mythiques* dont Leonard Cohen, Céline Dion, Gratien Gélinas ou Michel Tremblay, pour en explorer la légende. «Si Maurice Richard est devenu un mythe, c'est parce que tout un peuple s'est reconnu en lui». Louis Cyr incarnait «la fierté de ses compatriotes qui voyaient en lui l'illustration de leur propre potentiel».

Ce livre est un outil destiné à ceux qui s'intéressent au Québec qu'ils ne connaissent pas, notamment les francophones du monde entier. Il est également conçu pour rafraîchir la mémoire des Québécois qui ont appris et parfois oublié leur histoire ainsi et surtout peut-être pour ceux qui en ignorent l'abc. Une *Histoire du Québec pour les nuls* peut combler une partie du vide creusé, chez plus d'une génération, par l'enseignement aléatoire et inégal d'une matière jugée inutile. À telle enseigne qu'on ne sait plus pourquoi on parle français dans cette portion d'Amérique, ni pourquoi on continuerait de le faire, en particulier dans la région montréalaise, où pour décrocher un emploi, un francophone doit aussi maîtriser l'anglais.

Si Éric Bédard évite les débats, il n'en campe pas moins les sujets sensibles dans des contextes limpides. À lire. ♦

Les Cahiers Fernand Dumont



Publiés une fois l'an, *Les Cahiers Fernand Dumont* souhaitent redonner une voix à un certain humanisme, à cette « foi anthropologique » que Fernand Dumont a su incarner tout au long de sa vie, à travers son oeuvre et ses divers engagements dans la Cité.

Tournés vers « l'avenir de la mémoire », ils s'adressent aussi bien aux chercheurs et aux étudiants qu'au grand public cultivé, bref à tous ceux et celles qui veulent prendre la mesure des grands enjeux de la culture contemporaine, au Québec comme ailleurs.



Fernand Dumont (1927-1997) est sans contredit l'un des intellectuels québécois les plus importants. Sociologue de formation, il a campé aux marges de la philosophie et de la littérature et n'a eu de cesse d'interroger avec rigueur et passion la société québécoise, la culture et l'essence de l'homme.

Ce premier numéro réunit onze de ses articles, écrits entre 1949 et 1996, anciens, oubliés ou repris sous une autre forme, tous passionnants, tous jalons significatifs qui dessinent les contours d'une figure majeure de l'histoire des idées au Québec. Deux études, la première du sociologue français Gérard Fabre, la seconde prenant la forme d'un témoignage de l'ethnologue et sociologue français George Balandier, parachèvent ce dossier, par ailleurs accompagné de nombreux documents et photos, dont plusieurs inédits.

Publiés une fois l'an, Les Cahiers Fernand Dumont souhaitent redonner une voix à un certain humanisme, à cette « foi anthropologique » que Fernand Dumont a su incarner tout au long de sa vie, à travers son oeuvre et ses divers engagements dans la Cité. Tournés vers « l'avenir de la mémoire », ils s'adressent aussi bien aux chercheurs et aux étudiants qu'au grand public cultivé, bref à tous ceux et celles qui veulent prendre la mesure des grands enjeux de la culture contemporaine, au Québec comme ailleurs.

abonnements
www.uqtr.ca/cahiersdumont

soumettre un article
cahiers.dumont@uqtr.ca

LE MARCHÉ SEUL NE SUFFIT PAS

Louis Perron

DAVID ROBICHAUD ET
PATRICK TURMEL
**LA JUSTE PART. REPENSER
LES INÉGALITÉS, LA RICHESSE
ET LA FABRICATION DES
GRILLE-PAINS**
Montréal, Ateliers 10, 2012, 102 pages

Ce court essai d'éthique publique, paru dans la collection « Documents » de l'équipe du magazine culture et société *Nouveau Projet*, et cosigné par deux professeurs de philosophie, David Robichaud (Université d'Ottawa) et Patrick Turmel (Université Laval), aborde la difficile, mais combien actuelle question de la distribution de la richesse. Divisé en 15 petits chapitres, l'ouvrage est un remarquable essai de vulgarisation, susceptible de rejoindre un large public. Le souci pédagogique est supporté par un design fort à propos et très réussi.

D'entrée de jeu, les auteurs identifient deux conceptions opposées de la juste part, l'une axée sur la méritocratie et l'autre sur la coopération sociale. Prenant résolument parti pour la seconde conception, ils défendent la thèse selon laquelle la richesse est un produit social et non le résultat du seul effort des individus. « L'objectif premier de cet ouvrage, écrivent-ils, est de rendre compte de l'importance de la coopération sociale pour toute production de richesse. Il nous permettra de rejeter l'idée selon laquelle certains peuvent légitimement s'opposer à la redistribution en invoquant des arguments moraux fondés sur le droit de propriété ou le mérite économique » (p. 12). C'est donc à la société qu'il revient de redistribuer la richesse si l'on souhaite dépasser conception étroitement économiste de la juste part.

Après avoir démontré, par l'exemple du grille-pain, qu'il n'est pas de société sans coopération sociale, les auteurs démontent l'utopie capitaliste du « self-made-man ». Ils rappellent les positions du philosophe anglais John Locke (1632-1704), aux origines du libéralisme économique. Selon Locke, les droits de la personne sont naturels et ne dépendent en rien de la collectivité. De plus, la situation naturelle de l'homme, avant l'entrée en société, s'apparente à la situation de marché. Toute intervention de l'État devient alors suspecte et doit être réduite le plus possible.

À l'utopie capitaliste basée sur la compétition, Robichaud et Turmel opposent le fait que les marchés reposent sur des conditions institutionnelles spécifiques et qu'ils doivent être régulés. Ils distinguent trois formes d'interaction sociale : la coordina-

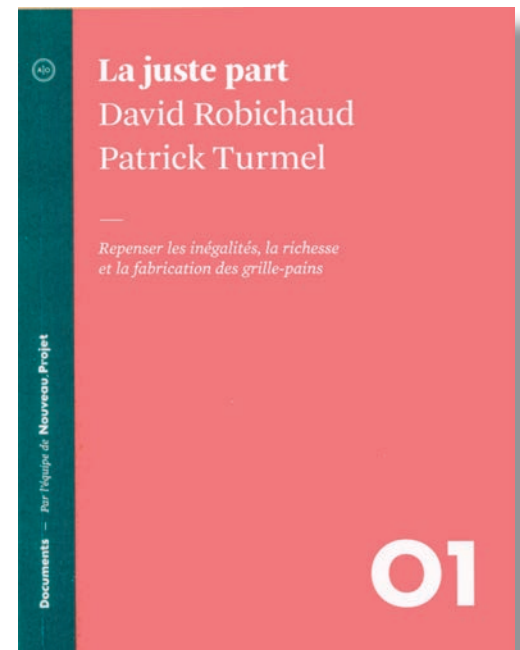
tion, la coopération et la compétition qui jouent chacune un rôle important, mais qui nécessitent toutes une contrainte de la liberté, et donc une intervention extérieure aux individus. L'examen successif de ces trois formes croise sur son parcours les principaux penseurs anglo-saxons à l'origine de la tradition politicoéconomique moderne, qu'il s'agisse de Thomas Hobbes (1588-1679), de David Hume (1711-1778) ou d'Adam Smith (1723-1790).

Il ressort de ce bref parcours critique qu'il n'est pas de production économique ni d'interaction sociale sans coopération entre les acteurs sociaux. La société tient ensemble du fait d'une longue évolution culturelle qui lui a conféré son cadre normatif ; chaque individu est le produit de l'histoire collective. Ce fait fonde la critique de la méritocratie : le succès ne se ramène pas au seul mérite personnel ; le contexte et les circonstances comptent tout autant, sinon davantage.

***La juste part* est un pamphlet senti contre l'économisme actuel, contre la conception néolibérale du marché, contre la droite économique et un vibrant plaidoyer pour l'intervention étatique. Non, le marché n'est pas une instance naturelle autorégulatrice !**

Robichaud et Turmel pensent que certaines inégalités salariales sont justifiées parce qu'elles contribuent au bien-être collectif. Toutes les inégalités sont cependant loin de l'être. Ils critiquent la théorie du ruissellement économique qui signe à leurs yeux de manière patente l'échec des politiques néolibérales. Il faut donc rejeter les inégalités croissantes qui fleurissent aujourd'hui et refuser de succomber au charme de la droite néo-libérale. Il faut plutôt comprendre que l'égalité profite à tout le monde et que le bonheur social est lié au niveau général d'égalité d'une société. Si donc la richesse sociale est le fruit de la coopération, il faut intervenir collectivement et ne pas s'en remettre au seul marché. La coopération sociale est à l'avantage de tous.

Les deux philosophes rejettent un égalitarisme radical. Le marché n'est pas que négatif, s'il est bien régulé. Il reste que le marché a tendance à créer des inégalités de richesse. D'où la nécessité de mécanismes institutionnels de redistribution par l'impôt progressif, la taxation des biens et services. Le livre se clôt sur un véritable plaidoyer pour l'impôt.



Quelle société voulons-nous ? Une ploutocratie ou une société juste ? Cette question est assurément urgente et essentielle. Ce n'est pas le dernier mérite des auteurs que de la poser courageusement et lucidement aujourd'hui même si, aussi criant soit-il, le problème des inégalités sociales est aussi l'un des plus vieux de l'humanité, comme en témoigne l'épigraphe de Plutarque en tête de volume. *La juste part* est un pamphlet senti contre l'économisme actuel, contre la conception néolibérale du marché, contre la droite économique et un vibrant plaidoyer pour l'intervention étatique. Non, le marché n'est pas une instance naturelle autorégulatrice !

Pour asseoir cette thèse, Robichaud et Turmel s'appuient sur une approche philosophique que l'on peut qualifier d'analytique au sens large du terme. On y trouve en effet la référence à un corpus essentiellement anglo-saxon et ce mélange de réflexion, de données empiriques, d'analyses de cas et d'historiettes amusantes qui caractérise la tradition analytique. De ce point de vue, ce petit ouvrage peut légitimement servir d'introduction à la philosophie politicosociale propre à ce courant de pensée.

Une autre remarque s'impose en ce qui a trait aux présupposés philosophiques des auteurs. Leur argumentation s'inscrit dans le courant utilitariste, qui retient comme critère éthique de l'action la maximisation du bonheur pour le plus grand nombre. Les dernières lignes de l'introduction sont à cet égard éloquentes : « Nous suggérerons qu'une distribution plus égalitaire des richesses est collectivement avantageuse : elle permet d'améliorer le niveau de bonheur et de satisfaction de tous les membres de la société, qu'ils soient affreusement pauvres ou effrontément riches » (p. 12). Ainsi, s'il est d'une autre école, tout en souscrivant au propos de fond, le lecteur pourra diverger d'opinion quant à la stratégie d'argumentation retenue par Robichaud et Turmel. Il reste que le petit essai qu'ils proposent est plein d'intelligence et d'à-propos. ♦

PRINTEMPS AU CARRÉ

Josée Lacourse

JACQUES NADEAU

CARRÉ ROUGE

Montréal, Fides, 2012, 174 pages

A. FRAPPIER, R. POULIN ET B. RIOUX

LE PRINTEMPS DES CARRÉS ROUGES. LUTTE ÉTUDIANTE, CRISE SOCIALE, LOI LIBERTICIDE, DÉMOCRATIE DE LA RUE

Mont-Royal, M éditeur, 2012, 159 pages

GÉRARD BEAUDET

LES DESSOUS DU PRINTEMPS ÉTUDIANT. LA RELATION TROUBLE DES QUÉBÉCOIS À L'HISTOIRE, À L'ÉDUCATION ET AU TERRITOIRE
Québec, Éditions Nota bene, 2013, 186 pages

N. LANGELIER

ANNÉE ROUGE. NOTES EN VUE D'UN RÉCIT PERSONNEL DE LA CONTESTATION SOCIALE AU QUÉBEC EN 2012

Montréal, Atelier 10, 2012, 100 pages

Le printemps 2012 aura été un printemps de tous les instants, un printemps d'exaltation, de détermination, de violence, de peur et de rage. On a dit beaucoup de choses sur ce printemps, certains le célébrant d'autres le conspuant. Quoi qu'on en pense, il faut bien reconnaître qu'il a mobilisé l'attention publique de manière soutenue ce qui n'est pas peu de chose en ces temps d'évanescence médiatisée. La violence des propos tenus à l'égard des étudiants en étonne certains, d'autres y voient au contraire la manifestation de tensions sociales où s'opposent deux visions de la société. Bref, plusieurs questions demeurent sans réponse, la moindre n'étant pas que la proportion de la population qui appuyait hier la hausse des frais de scolarité appuie aujourd'hui dans la même proportion, une indexation, comme quoi faire parler la majorité silencieuse est plus ardu qu'il n'y paraît! Malgré le peu de temps passé, plusieurs essais tentent une analyse du déroulement des événements afin de trouver réponse aux questions restées en suspens.

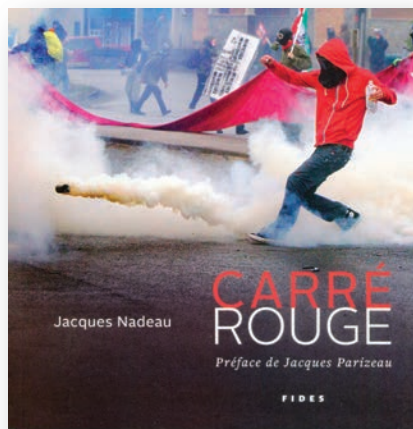
Le recueil que nous présente Jacques Nadeau est un ouvrage remarquable. Il s'agit d'une sélection de photos qui ont été prises lors des moments marquants qui ont jalonné la lutte du mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité, lutte qui se transformera en une crise sociale. Chaque photographie est accompagnée d'un court texte dont l'auteur peut être une personnalité en vue ou un citoyen anonyme, mais dont le ton est étonnamment homogène: l'indignation est à son comble, la fierté aussi devant le courage de la rue. L'effet est saisissant! On connaît déjà la qualité du travail du photographe du journal *Le Devoir*, mais, ainsi réunies, les photographies prennent un caractère éditorial. Elles illustrent toutes les dimensions du mouvement et surtout, elles commentent les événements. Si casseurs il y a, la violence de la répression policière ne fait aucun doute! L'inventivité, parfois irrévérencieuse, des manifestations y est aussi soulignée, notamment dans cette photographie qui montre une rangée d'étudiants armés de cannes à pêche auxquelles sont attachés des beignes à l'aide d'un ruban rouge et qui font face à une rangée de policiers! De même, l'ampleur de la mobilisation ressort de manière éloquente pendant que, dans une atmosphère feutrée, les «décideurs» gouvernent derrière des portes closes. Soulignons, en terminant, la préface signée par Jacques Parizeau et la postface rédigée par un professeur d'histoire de l'art, Marc-Yvan Poitras, dont la description des photographies prises à Victoriaville donne un avant-goût de l'intensité des réactions que suscitent les images:

Plusieurs questions demeurent sans réponse, la moindre n'étant pas que la proportion de la population qui appuyait hier la hausse des frais de scolarité appuie aujourd'hui dans la même proportion, une indexation, comme quoi faire parler la majorité silencieuse est plus ardu qu'il n'y paraît!

On a dit qu'il s'agissait d'un affrontement entre policiers et casseurs. La photo de Nadeau en couverture de ce livre affirme le contraire. Qu'un manifestant renvoie une bombe lacrymogène vers les policiers, on l'a vu mille fois. Mais chez Nadeau, la scène prend des allures de tableau romantique: jets de fumée, accoutrement rouge vif, capuchon, foulard, lunettes de ski et bouteille de vinaigre prête à contrer l'effet des gaz, drapeau des Patriotes, grande banderole rouge maintenue difficilement en place, pancarte devenue bouclier, sac à dos jaune de «médic», joueur de caisse claire, comme qui dirait tambour-major surgi dans le tableau, et, regardant la scène dans notre direction, un résident ébahi (p. 172).

Si certains intellectuels se sont répandus en propos méprisants sur la mobilisation de la rue où la population aurait dégradé le caractère noble de l'action politique en frappant ses casseroles dans une atmosphère festive, d'autres saluent au contraire le courage dont elle a fait preuve. C'est le cas de MM. Frappier, Poulin et Rioux qui présentent un premier bilan du printemps étudiant. Situait la lutte étudiante et la mobilisation populaire qui en a découlé, dans la foulée des mouvements de protestations qui ont secoué la scène internationale (Occupy, Indignados, etc.), les auteurs mettent ainsi en relief le rejet des politiques néo-libérales qui a animé le printemps québécois et qui permet de penser l'unité de revendications qu'on qualifiait de tous azimuts.

En s'appuyant majoritairement sur des travaux de l'IRIS et les articles publiés dans les *Nouveaux Cahiers du socialisme*, de même que certains sites internet, les auteurs proposent une analyse de la politisation de la lutte étudiante. Ce faisant, ils font également une critique de l'action politique de la gauche, nommément, celle des syndicats auxquels ils reprochent leur inaptitude à canaliser et à organiser la lutte au néo-libéralisme dont il retrace l'offensive à travers les différentes politiques mises en place par le PQ et poursuivies par le PLQ. Le rappel de la mobilisation soulevée par la fameuse réingénierie de l'État proposée par Jean Charest montre pourtant qu'une bonne part de la population s'oppose à la vision néo-libérale et elle forcera le gouvernement à reculer sur plusieurs dossiers. Les protestations citoyennes concernant la vente d'une partie du parc du Mont-Orford, celles entourant l'exploitation des gaz de schiste et les victoires qu'elles ont remportées inspireront le mouvement étudiant tout en nuançant la prétendue morosité de la population. Il est vrai que l'offensive néo-libérale s'appuie sur une propagande bien orchestrée qu'il est difficile d'endiguer. Les auteurs brossent le portrait de la conception néo-libérale de l'éducation qui favorise une vision en termes d'investissement plutôt qu'une vision émancipatrice du savoir. La hausse des frais de scolarité et l'endettement étudiant ayant comme conséquences d'influencer le choix des domaines d'étude tout en assurant aux banques de bonnes affaires. Dans les chapitres qui s'appliquent à retrouver le cours des événements, les auteurs font état de certaines informations moins diffusées dans les médias, sur la façon dont se sont déroulées les négociations et ils formulent une critique assez juste du rôle des chefs de centrales syndicales dans l'acceptation d'une entente assez désavantageuse pour les étudiants. Enfin, les auteurs concluent sur le bien-fondé d'une grève sociale à partir d'une plate-forme revendicatrice unissant le mouvement étudiant, le mouvement syndical et les différents mouvements sociaux (p. 157). Au fond, ils tentent d'imaginer une action politique unifiant



les forces progressistes dont les divisions ne peuvent que servir leurs opposants.

Si Gérard Beaudet nous invite également à résister à la marchandisation de tous les espaces sociaux, il le fait à partir d'une réflexion bien différente de celle des auteurs précédents qui abordent la question d'un point plus spécifiquement politique. C'est à partir de sa formation d'urbaniste, mais aussi à titre de professeur engagé aux côtés de ses étudiants en grève qu'il développe son analyse du printemps 2012 qu'il situe dans l'horizon de deux des grands chantiers de la Révolution tranquille : celui du projet éducatif développé par la commission Parent et celui du développement d'une politique d'aménagement du territoire à partir des travaux de la Commission provinciale d'urbanisme présidée par Jean-Claude La Haye.

Le déclencheur de cette réflexion – originale, quoique trop peu informée sociologiquement – s'ancre dans le constat du mépris et de la condescendance affichés par les élites politiques, d'affaires, médiatiques ainsi que par une part de la population envers les revendications étudiantes. Souvent condamnés sans appel, aucune discussion n'étant possible, plusieurs préfèrent traiter les étudiants d'enfants-roi plutôt que de s'interroger sur ce qui cloche dans le milieu de l'éducation supérieure. Car problèmes il y a, le financement n'est pas l'un des moindres, mais là ne s'arrête pas la liste des problèmes sur lesquels il faudrait se pencher. Le modèle d'université qui se développe en douce, sans débat public, modifie en profondeur la mission de cette dernière. Ce modèle que l'on privilégie de plus en plus dans la littérature entrepreneuriale sera d'ailleurs analysé de manière plus approfondie dans le second chapitre de l'ouvrage. Il a un impact fort sur l'augmentation des coûts et des dépenses en éducation supérieure. Pourquoi alors préfère-t-on vilipender les étudiants plutôt que s'interroger sur la mission éducative de nos institutions d'enseignement supérieur se demande l'auteur ?

Cette attitude s'expliquerait par une relation trouble des Québécois à l'histoire, à l'éducation et au territoire. Le mépris de même que l'atmosphère de tensions extrêmes seraient en quelque sorte le résultat d'un retour du refoulé, non pas psychanalytique, mais historique. Un rapide survol du développement de l'éducation nous fait prendre conscience que l'instruction obligatoire sera mise en place plus tard qu'ailleurs au Canada, aux États-Unis et bien sûr qu'en Europe. Ce retard de la population québécoise en ce qui a trait à la scolarisation obligatoire aurait-il un effet plus durable qu'on pourrait le croire sur le rapport à l'éducation ? L'auteur ne va pas jusque-là, mais il pense tout de même que l'éducation n'aurait pas été un projet collectif contrairement aux recommandations de la commission Parent. Il croit également que la prospérité des Trentes glorieuses, conjuguée à la valorisation dans les familles québécoises du travail en usine, expliquerait largement le manque d'engagement citoyen en ce qui a trait à l'enseignement supérieur.

Ce peu d'engagement, Gérard Beaudet le retrouve aussi en ce qui concerne l'aménagement et l'occupation du territoire. Le territoire, encore aujourd'hui, est bien souvent considéré sous l'angle des ressources à exploiter à l'exclusion de toutes considérations sur les établissements humains. Or cette occupation du territoire, les Québécois l'ont expérimentée dès le lendemain de la Conquête.

La domination des francophones par les anglophones a des conséquences sur l'occupation du territoire où les premiers sont considérés comme des locataires dont l'opinion, l'identité n'ont que peu ou pas d'importance. Cette désappropriation s'exerce encore de nos jours, mais cette fois au profit d'autres mains, toujours en faveur des mieux nantis et souvent au profit du Québec inc. L'exploitation des gaz de schiste en est un bel exemple quoique les prétentions des entreprises

aient été endiguées pour le moment. Le fameux Plan Nord est un autre bel exemple du détournement du sens de la notion de développement durable, toute critiquable soit-elle. Chaque fois sont escamotées les discussions sur le rapport au territoire pour faire plutôt miroiter les occasions d'enrichissement et la création d'emplois.

Dans le cas de l'aménagement du territoire comme dans le cas de l'éducation supérieure, l'auteur appelle de ses vœux un débat collectif qui accepte de discuter des enjeux plutôt que de se rabattre sur l'acceptation de prétendues évidences qui gommant soigneusement les intérêts en jeu.

Car l'un et l'autre sont des lieux de définition et de construction de notre identité et celle-ci commande une résistance à la marchandisation et à la financiarisation de notre monde.

Enfin Nicolas Langelier nous propose un court ouvrage intitulé *Année rouge* où il nous livre sa perception de la contestation du printemps 2012. Dans un style enlevé, l'auteur nous fait part de la façon dont il a vécu cette période de tumulte mais aussi d'espoir. Les réflexions qui se sont imposées à lui, celles qu'il a échangées avec ses amis, sur la politique, sur l'engagement dans l'action politique. L'ouvrage couvre divers registres : description des événements, considérations sur les partis politiques (les anciens et les nouveaux) et leur plus ou moins grand éloignement de la population, interrogations sur ce qui peut bien animer les jeunes libéraux, mais aussi récit de moments de vie qui se sont déroulés sur fond de manifestation. À plusieurs reprises, l'auteur y fait état de la rage qui l'habite ou qui est réactivée par les scènes d'affrontement où la violence de la répression policière lui fait douter d'être à Montréal, au Québec, dans un monde présumément civilisé. L'aveu de la haine ressentie envers Jean Charest arrache un sourire et peut-être même un certain soulagement de ne pas avoir été la seule personne à la ressentir. L'épilogue s'efforce d'échapper au désabusement que pourrait provoquer la déception devant un retour à la normale sans que n'ait eu lieu le changement espéré. Rester alerte donc, curieux des expérimentations qui ont lieu ici et ailleurs et qui apporteront, peut-être, les transformations profondes dont notre monde a besoin. Comme le dit si bien Patricia dont l'auteur souligne la sérénité :

On s'est appris de nouveaux mots, de nouvelles façons de penser. On a inventé de nouvelles façons de manifester. On a retrouvé des lieux communs, comme la rue. Pour la première fois de ma vie, j'ai vraiment compris le sens de solidarité : on était là physiquement, solidaires, solides. On s'est permis d'errer, et c'est comme ça qu'on s'est trouvés (p. 94).

Chacun des essais présentés jette un éclairage particulier sur les événements du printemps 2012, mais tous nous aident à réfléchir sur le monde dans lequel nous souhaitons vivre, car quel que soit le type de revendication passé en revue, c'est toujours de cela qu'il est question. Il s'agit là d'une réflexion fondamentale et urgente. ❖

Chacun des essais présentés jette un éclairage particulier sur les événements du printemps 2012, mais tous nous aident à réfléchir sur le monde dans lequel nous souhaitons vivre.

MOTS ET MAUX DU PRINTEMPS ÉRABLE

Philippe Boudreault

COLLECTIF

**DICTIONNAIRE DE LA
RÉVOLTE ÉTUDIANTE**

Montréal, Tête première, 2012,
228 pages

Sur la page couverture, on nous annonce ceci : « Artistes, étudiants, intellectuels, journalistes, professeurs, s'unissent pour expliquer le mouvement étudiant en 118 mots ». Et comme il s'agit de surcroît d'un dictionnaire, on pourrait penser que le livre se donne réellement pour mandat de décrire, de faire comprendre, de rendre intelligible l'essentiel du mouvement des carrés rouges, comme le ferait tout ouvrage de référence digne de ce nom. Est-ce bien le cas ?

Avant de répondre, un mot sur cette lutte exceptionnelle livrée en 2012. Rarement une grève étudiante aura autant secoué et polarisé la société québécoise. Diverses catégories sociales se sont, dans une bonne mesure, reconnues dans ce mouvement, en particulier celles mentionnées au paragraphe précédent. Cela a donné lieu à des complicités et collaborations inédites, dont ce livre ; puisqu'il s'agit là d'un jalon intéressant, l'initiative de l'éditeur mérite d'être saluée.

D'entrée de jeu, on aura compris que les auteurs sont acquis à la cause qu'ils se donnent pour mission d'« expliquer » – et ils ne s'en cachent pas du tout. Par-delà cette sympathie, signalons aussi que le contenu s'adresse d'abord à un public averti, pour ne pas dire conquis. En préface, Guy Rocher prévient d'ailleurs le lecteur : « Il nous fallait donc à tout prix ce *Dictionnaire* (...) pour ne pas perdre le fil de l'indignation », ajoutant aussitôt que l'ouvrage « fait partie de ce printemps [québécois] ». En somme, le livre ne se réclame pas de la démarche scientifique.

Malgré tout, certaines des définitions brillent par leur caractère pédagogique, ou par le bagage de connaissances disciplinaires mises en valeur afin d'expliquer les phénomènes. C'est la posture qu'a choisie le quart des auteurs qui ont opté pour un effort manifeste de vulgarisation, en adoptant une langue claire et en faisant davantage appel à la raison qu'à l'émotion. C'est ce qu'on trouvera par exemple aux entrées : décrocheur, démagogie, désobéissance civile, droite, idéologie, ligne éditoriale, sous-financement des universités, vote à main levée. Dans ce registre rationnel, quelques entrées à caractère savant méritent elles aussi d'être signalées : arrestation préventive, endettement, judiciarisation et remboursement proportionnel au revenu.

Un autre quart des entrées repose pour sa part sur une motivation fort différente : l'humour. La lecture peut alors prendre un tour

léger et divertissant. Notons quelques entrées hilarantes : gel, intimidation, itinéraire, *manifdating*, masque, rue, soixante-dix-huit et Jacques. De cette dernière, citons les toutes premières phrases : « Un Jacques est un commentaire montrant de l'incompréhension (ou un manque flagrant d'efforts de compréhension) de la part d'un protagoniste ayant peu à voir avec la situation donnée. Imaginons un papa qui aime les moteurs, les courses de chars et l'odeur d'huile brûlée. Papa monte des voitures de course l'été et des motoneiges de course l'hiver. Imaginons qu'il ait ouvert un garage dans une petite ville appelée Berthier, par exemple. Imaginons qu'il ait eu un fils. Jacques. »

Peut-on croire que le caractère unique (à l'échelle du continent) de cette société francophone, ainsi que le rôle crucial qu'elle accorde à son État national comme vecteur de son émancipation, soient totalement étrangers à cette révolte étudiante ?

Une troisième catégorie d'entrées relève davantage de la création littéraire ou de la recherche sémantique. Dans ce cas, les auteurs fétichisent le mot, de telle sorte que la définition devient un exercice de style. Encore une fois, on quitte l'univers de l'ouvrage de référence – et on sublime le conflit social – pour atteindre une sorte de plaisir intellectuel basé (en principe) sur l'art de manipuler le verbe. Dans cette catégorie sont définis entre autres les termes ou expressions suivants : carré vert, condescendance, diabolisation, mode solution, porte-parole, profilage criminel et rhétorique.

Ce qui nous laisse un dernier groupe d'entrées, appartenant aux différentes déclinaisons du texte d'opinion. Dans cette catégorie, la forme retenue va du billet au pamphlet, en passant par l'éditorial, la diatribe et le règlement de compte. Les acteurs sociopolitiques appartenant à la droite méritent une considérable attention ; à lui seul, Richard Martineau a droit à trois entrées (la belle vie, martinade et sangria). Les forces de l'ordre, les ministres libéraux et d'autres adversaires des carrés rouges sont eux aussi des objets de prédilection, suscitant sarcasmes et dénonciations. La rédaction des entrées suivantes a dû être, pour leurs



auteurs, une grande source de défoulement : bataille de l'image, blague, code de déontologie policière, culture, débordement, maturité, mauvaise foi, police et sondage.

Voilà pour le procédé lexicographique. Sur le fond, la lecture qui est faite de la révolte printanière relève principalement de considérations idéologiques ou discursives. On le sait, le conflit de 2012 s'est situé pour une grande part sur le terrain des idées et de la rhétorique ; les protagonistes socialement engagés en étaient eux-mêmes conscients, sachant en outre que c'est en démontant le discours de l'adversaire qu'on peut éventuellement espérer avoir raison de lui. L'ouvrage participe de cet effort et rend généreusement compte des détournements langagiers et autres dérives lexicales, via des entrées comme accessibilité aux études supérieures, *boycott*, enfant-roi, juste part, justice et révolutionnaire.

Toutefois, l'impression qui se dégage est que cette étude du discours oblitère parfois l'analyse des acteurs, de leur stratégie et leur rapport de force, de leurs pratiques, tactiques, alliances, choix et impacts. Un peu comme si ce n'était pas la CLASSE, la FECQ et la FEUQ qui avaient mené l'essentiel de cette lutte. Un peu comme si ce n'était pas les activistes et leurs actions (leur patiente mobilisation précédant le déclenchement du bras de fer, leur grève, leurs piquets de grève, leur détermination à défier les injonctions et la loi spéciale) qui avaient poussé le gouvernement dans ses derniers retranchements.

Rédigé durant l'été 2012, le dictionnaire reste intimement lié à cette retentissante fronde étudiante qui, au moment pour lui de mettre sous presse, ne parvenait pas encore à trouver son aboutissement. À cette date, les esprits étaient encore échauffés, ce qui à l'évidence transpire du livre. Aujourd'hui, rétrospectivement, on constate à quel point les nerfs étaient à fleur de peau, y compris chez plusieurs des auteurs. Écrites sur le vif, les entrées témoignent à leur façon de l'intensité de l'affrontement.

Le livre reproduit aussi les principaux angles morts du mouvement des carrés

suite de la page 16

rouges. Il ne se penche pas sur la difficulté qu'il a connue à conclure sa lutte pour se projeter dans une autre arène, électorale celle-là (reconnaissons cependant que la date de tombée de l'ouvrage ne permettait pas de se pencher là-dessus...). Il tait l'incapacité du mouvement syndical à établir une jonction conséquente et approfondie avec le mouvement **étudiant** (le phénomène n'est pas nouveau). Il n'examine pas les formes prises par le conflit dans les autres régions que Montréal, ce qui accredit malheureusement la thèse du caractère montréalais-centriste du mouvement. Enfin, il évacue complètement, ou presque, la question nationale.

Presque entièrement, car l'entrée «gauche» aborde le sujet, pour dire justement que ce conflit est parvenu à se dérouler en faisant abstraction de la question du Québec – transcendée, dit-on, par le clivage gauche/droite. Si cela est vrai en surface, il demeure que le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où, ces dernières décennies, un mouvement étudiant de cette ampleur s'est produit et a su fédérer une telle somme de forces de protestation sociale. Peut-on croire que le caractère unique (à l'échelle du continent) de cette société francophone, ainsi que le rôle crucial qu'elle accorde à son État national comme vecteur de son émancipation, soient totalement étrangers à cette révolte étudiante? D'autres auteurs chercheront peut-être un jour à répondre à cette question... ❖

GUILLAUME LAMY (DIR.)
C'EST FAUX. 50 IDÉES DÉCONSTRUITES
PAR DES SPÉCIALISTES
 Sillery, Septentrion, 2012, 295 pages

Comme le titre l'indique, cet ouvrage se propose d'infirmer certaines idées reçues, largement véhiculées par les médias et souvent considérées comme des évidences par une part importante de la population. Malheureusement, l'ouvrage n'est pas toujours à la hauteur de ses bonnes intentions. Cela tient-il à la proposition elle-même? Au choix des collaborateurs? Aux questions abordées? À toutes ces questions, on peut répondre que là n'est pas le cœur du problème. En fait, le problème réside plutôt dans l'état des connaissances en sciences sociales, car les idées critiquées – que certains auteurs n'hésitent pas à qualifier de mythes – constituent des objets d'étude de ces disciplines. On ne surprendra personne en soulignant que l'avancement des connaissances varie selon les disciplines et même assez souvent en fonction des champs d'une même discipline. Les écoles de pensée sont diverses et la démarche scientifique et ses présupposés épistémologiques sont également diversement compris. Bref, ce qui pose problème en sciences sociales, c'est le cumul des connaissances puisque les résultats des analyses ne sont souvent pas exempts de présupposés idéologiques. Aussi avant d'affirmer qu'une proposition est fautive, il faudrait faire état des connaissances telles qu'établies par les différentes écoles de pensée concernées par le sujet abordé, plutôt que d'affirmer d'emblée des vérités ou des faussetés (ce qui n'est d'ailleurs pas du domaine de la science qui se préoccupe plutôt du vrai et du faux).

De ce qui précède, on peut donc déduire que le point de vue défendu par les différents collaborateurs se situe dans une école de pensée qui peut être majoritaire au sein de sa discipline – ce qui facilite définitivement un positionnement institutionnel avantageux – mais ne garantit pas son caractère scientifique et par conséquent, son caractère vrai. C'est pourquoi dans un ouvrage du genre, il faudrait faire état des différentes approches existantes au sein de la discipline plutôt qu'en privilégier une seule. Et même alors, le résultat de la discussion ne permettrait pas nécessairement d'infirmer ou de confirmer une idée, tout dépendant du statut du savoir disciplinaire. Il importe d'insister sur cette état de fait, car de nos jours, on présente trop souvent comme scientifique, un discours qui est en fait idéologique.

Cela dit, certains des chapitres demeurent plus instructifs que d'autres compte tenu de la nature du sujet abordé. C'est le cas du chapitre consacré à la démographie, présenté par Guillaume Marois et Benoit Dubreuil, qui y discutent, entre autre chose, du vieillissement de la société québécoise et du peu d'incidence de l'immigration sur un éventuel rajeunissement de celle-ci. Le propos est clair, les indicateurs utilisés clairement définis qui sont étayés à partir de comparaison avec d'autres sociétés. Le chapitre consacré à la prostitution, proposé par Richard Poulin qui étudie le sujet depuis de nombreuses années, porte à la réflexion même si les standards de la démarche scientifique sont appliqués ici de façon particulière. L'auteur prend ouvertement partie contre la légalisation de la prostitution qu'il considère comme une exploitation éhontée et une domination le plus souvent brutale de personnes dont le statut social est précaire. M. Poulin fait peu état de recherches soutenant le point de vue adverse, cela dit, les renseignements qu'il nous présente, proviennent de plusieurs recherches, les siennes mais



aussi celles de d'autres chercheurs, lesquelles permettent de comparer diverses approches de la prostitution mises de l'avant dans différents pays. Les conditions d'existence qui nous sont ici décrites, sont plus que problématiques.

Les chapitres sur le terrorisme (Pierre-Alain Clément) et sur le Moyen Orient (Joan Deas) sont intéressants quoiqu'ils n'épuisent pas le sujet. Chaque auteur discute des autres points de vue pour les réfuter ou pour, le plus souvent, les nuancer. Du coup, on en sort avec une connaissance de base du terrorisme qui permet d'appréhender les discours politiques sur le sujet d'une manière plus critique. On aura également une idée plus nuancée du rôle des femmes dans l'action politique au sein des différentes sociétés du Moyen Orient.

Le chapitre portant sur le quotient intellectuel et l'intelligence humaine est écrit par Serge Larivée. Celui-ci veut nous convaincre que la mesure du quotient intellectuel est le meilleur instrument de prédiction de la réussite scolaire et du rendement au travail et qu'il ne défavorise pas systématiquement les membres de certaines classes sociales ou de groupes ethniques. Toujours selon l'auteur, cet outil de mesure établit naturellement des différences entre les personnes, mais ces différences traduisent des aptitudes différentes qui s'expliquent par l'interaction de la génétique et de l'environnement. Nulle mention d'autres écoles pour lesquelles la mesure du quotient intellectuel est nettement moins intéressante que l'observation des sujets à travers un ensemble d'activités. Nulle interrogation sur le caractère normatif de l'instrument de mesure et sur la sélection sociale qu'il favorise.

Finalement, les chapitres discutant de phénomènes économiques sont problématiques. Le chapitre portant sur la mondialisation proposé par Stéphane Paquin a ceci d'intéressant qu'il compare et parfois confronte les points de vue de la gauche et de la droite sur la question. Par contre, l'auteur ne justifie jamais les périodes choisies pour les comparaisons des statistiques colligées dans différents pays et qui ont une incidence sur les résultats d'analyse. De même, il n'examine pas la construction des données statistiques qu'il se contente d'utiliser, se fiant sans doute à la réputation des organismes qui les proposent. Comme scientifiquement, on a vu mieux. Enfin le chapitre consacré à l'économie, la fiscalité et les finances publiques présenté par MM. Pierre Fortin et Luc Godbout emporte la palme! Faut-il aller plus loin dans le commentaire, une fois qu'on a constaté que les auteurs ne citent aucune autre référence que leurs propres travaux? Gageons que le chapitre aurait identifié des «mythes» bien différents s'il avait été rédigé par des économistes hétérodoxes ou des chercheurs de l'IREC et de l'IRIS!

J.L.

LAISSEZ PASSER LES VOYOUS!

Daniel Gomez

D'ARCY O'CONNOR (AVEC MIRANDA O'CONNOR)

LA MAFIA IRLANDAISE DE MONTRÉAL. L'HISTOIRE DU TRISTEMENT CÉLÈBRE GANG DE L'OUEST

Montréal, Éditions La Presse, 2012, 303 pages

«Je suis un gangster professionnel; je gagne ma vie avec un fusil et je suis l'un des meilleurs.»
– Georges MacAllister devant un tribunal en 1974

Au sens propre, le terme mafia désigne une association secrète sicilienne ayant de nombreuses ramifications, essentiellement en Italie et aux États-Unis. Par extension, on l'a employé aussi pour désigner une association de personnes, sans aucune référence ethnique, qui s'entendent pour exercer leur pouvoir dans un domaine plus ou moins licite de la société. Parler de mafia irlandaise, comme le fait D'Arcy O'Connor, c'est évidemment emprunter le sens élargi. Mais là encore, il faut mettre un bémol.

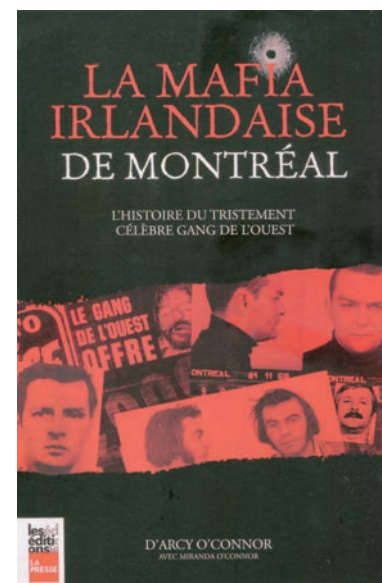
Existe-t-il au Québec une association d'individus, d'origine irlandaise, structurée hiérarchiquement, avec une tête dirigeante qui jouerait le rôle de parrain? La réponse semble être plutôt négative. Des années 1970, jusqu'au début des années 2000, il y avait certes à Montréal environ 150 associations plus ou moins irlandaises qu'on a qualifié rapidement de «gang de l'ouest», mais il est loin d'être prouvé que ces groupes aient été le moins organisé et cohésifs. Il y a eu certes des noms qui ont émergé à des périodes précises et qui ont donné l'illusion que le «gang de l'ouest» était sous le contrôle d'un «parrain»: Frank Pretula, les frères MacAllister (particulièrement Billy), Frank Peter Ryan (Dunnie) et Gérald Matticks, le roi du port, pour ne parler que des plus connus. Les avis cependant divergent quant à l'étendue de leur influence. C'est l'histoire, ou plutôt les histoires de cette pègre irlandaise de Montréal, le «gang de l'ouest», que nous fait partager D'Arcy O'Connor.

L'auteur enseigne l'anglais et le journalisme au collège Dawson. Il a collaboré en tant que journaliste à différents quotidiens anglophones nord-américains: *Wall Street Journal*, *The Gazette* à Montréal, *Daily Telegraph* (Australie). Il a également participé à la réalisation de divers documentaires et publié plusieurs ouvrages. Lui-même d'origine irlandaise, D'Arcy O'Connor semble être aussi à l'aise dans le milieu gaélique montréalais qu'un poisson dans l'eau. Son ouvrage qui ratisse large, traite aussi bien de la pègre irlandaise et du gang de l'ouest

que des mafias italiennes (calabraise et sicilienne), du «milieu» juif et des motards. Nous y avons ainsi un aperçu du milieu interlope montréalais.

Nonobstant cette petite mise au point et une traduction française peut-être un peu laborieuse, cet «essai», drôlement bien documenté, est diablement intéressant à lire. On le dévore comme un bon polar, dont il a d'ailleurs l'atmosphère. L'auteur survole le milieu montréalais depuis le XIX^e siècle et l'arrivée des Irlandais, des Juifs et des Italiens jusqu'aux années actuelles marquées par la nouvelle configuration de la pègre montréalaise. En vingt-deux courts chapitres, nous avons droit à un impressionnant panorama d'un siècle de vie «mafieuse» montréalaise. Nous y faisons connaissance avec des personnages qui semblent sortis d'un film de Martin Scorsese: Max Shapiro, Julius Silverberg, Harry Feldman, la famille Cotroni, les frères MacAllister, Gérard Matticks, Dunnie Ryan, Rubber Duck, même Monica la mitraille y a une petite place. Point commun à la plupart des héros de O'Connor: ils font de fréquents séjours en prison et n'ont souvent pas la vie très longue. Celle-ci tourne essentiellement, pour ne pas dire obsessionnellement, autour de l'argent et des moyens d'en faire, illégalement bien sûr: le jeu, l'alcool, la drogue, la prostitution et les braquages. La concurrence est féroce et elle est régulée le plus souvent par l'élimination physique. Il ne faut pas oublier non plus leurs éternels va-et-vient entre les centres d'incarcération, aux États-Unis, au Canada et à l'extérieur.

L'ouvrage fourmille d'anecdotes et de faits divers qui, mis bout à bout, nous donnent l'image d'un Montréal que le commun des mortels ne soupçonne même pas: un Montréal *underground* parallèle, en marge des lois. Nous apprenons ainsi que la vraie mafia, l'italienne, n'est pas un tout homogène, mais qu'elle a été traditionnellement déchirée entre deux clans: les Cotroni, originaires de Calabre, et les Violi, provenant de Sicile. Italiens ou pas, on s'y massacrait allègrement! Nous découvrons que la très respectable communauté juive avait elle aussi ses «mafiosi». Ceux-ci faisaient surtout dans le jeu, mais ne délaissaient pas le trafic des stupéfiants. Un dénommé Harry Davis, Juif né en Roumanie en 1898, ouvrit la première maison de jeu illicite sur la rue Stanley. Il s'essaya plus tard dans les stupéfiants, mais il n'eut pas de chance puisque lui et ses complices, juifs eux aussi, furent arrêtés en 1933. Incarcéré au pénitencier Saint-Vincent de Paul, Harry Davis y «reçut dix coups de fouet en plus d'une sentence de quatorze ans de



prison...» (p. 49). C'est un dénommé Charles Charlie Feigenbaum, son complice, qui l'avait donné; il fut lui-même exécuté dans la rue par un tueur en août 1934.

L'histoire des Shapiro quant à elle nous éclaire sur les multiples chemins que peut prendre l'ascension sociale. Max Shapiro, polonais d'origine yiddish, prospéra dans le jeu illicite au cours des années 1920. Ses deux enfants, Harold et Bernard, ont poursuivi quant à eux des études et sont devenus au fil des temps des membres respectables de la communauté judéo-anglophone de Montréal puisque l'un fut président de l'université Princeton de 1988 à 2001 (Harold), et l'autre, Bernard, recteur et vice-chancelier de l'Université McGill de 1994 à 2002 (p. 52). Ils «blanchirent» en quelque sorte le nom familial.

D'après O'Connor, c'est après 1944 qu'on commence à parler de «gang de l'ouest» dans les médias de Montréal. Les années 1950 à 1970 ont été des «décennies» meurtrières pour la pègre montréalaise. Les noms d'origine irlandaise figuraient souvent dans la liste des protagonistes soit comme exécuteurs, soit comme victimes. Pour l'auteur, cela s'explique par le fait que les membres du «gang de l'ouest» voulaient maintenir leur réputation de meilleurs et plus rentables braqueurs de banques, voleurs de camions blindés et perceurs de coffres-forts de la pègre montréalaise (p. 79). Et en effet, le travail ne manquait pas durant ces années puisque Montréal avait acquis la réputation de capitale du vol de banques en Amérique du Nord. À titre d'exemple, un gang prénommé les «cagoules rouges», avait perpétré, entre 1956 et 1960, quarante vols de banques pour une somme de deux millions de dollars. Plus près de nous, en 1976, des Canadiens français cette fois étaient à l'origine du «crime du siècle», le plus important vol à main armée jamais réalisé en Amérique du Nord. Un montant de près de 2800000 dollars avait été subtilisé dans un camion de la Brink's.

Le professeur de Dawson nous parle aussi de Frank Peter Ryan, Dunnie, le «roi de la coke». Dans les années 1970-1980, il aurait

suite de la page 18

été le «parrain» de la mafia irlandaise. Il est mort à la tâche, en quelque sorte, puisqu'il a été abattu le 12 novembre 1984 dans une chambre de motel par Paul Avril et Robert Bob Lelièvre. Eux-mêmes seront victimes de l'explosion d'une télévision piégée, cadeau d'autres truands plus proches des motards.

On n'omettra évidemment pas les péripéties épiques des trois frères MacAllister, de 1960 à 1994 : Georges, William (Billy) et Peter, fils d'un alcoolique violent et d'une famille «dysfonctionnelle». Leur vie ressemble à un film série noire tant ils ont connu un parcours hors du commun : crimes, braquages de banques et de camions blindés, trafic de drogues, condamnations multiples, aux États-Unis et au Canada. Georges MacAllister ne déclara-t-il pas lui-même à un de ses procès : «Je suis un gangster professionnel ; je gagne ma vie avec un fusil et je suis l'un des meilleurs (p. 190)» ?

Et que dire de Gérald Matticks, Gerry, le «roi du port» ? Après l'extradition de Billy MacAllister en Floride en 1994, il devint le par-

rain du gang de l'ouest. Là encore, nous avons affaire à une «PME familiale» puisqu'il travaillait avec ses quatre frères. C'est quand il a pris le contrôle du port de Montréal que Gerry a réellement assis son empire. Son équipe s'évertuait alors à trouver toutes sortes de stratagèmes pour faire voyager des tonnes de stupéfiants d'outre-mer vers le continent.

Oui, décidément, *La mafia irlandaise* nous fait entrer dans un univers qu'on était loin de soupçonner ! Curieusement, une des impressions qu'il reste à la fin de la lecture de l'ouvrage, c'est que le système judiciaire canadien semble relativement clément tant la distance est souvent grande entre les peines infligées et le temps réel d'incarcération des truands. Ça laisse le lecteur songeur ! ♦



ANDRÉ NOËL ET ANDRÉ CÉDILLOT
**MAFIA INC. GRANDEUR ET MISÈRE DU
 CAMP SICILIEN AU QUÉBEC**
 Montréal, Éditions de l'homme, 2012 (nouvelle éd.),
 432 pages

Qu'ont en commun les narcotrafiquants colombiens, les bandes criminelles du Venezuela, la guerre au Liban, le dictateur philippin Marcos et certaines personnalités politiques et publiques québécoises et canadiennes ? La réponse étonnera : leurs liens avec la mafia italienne montréalaise.

Dans un livre intense et complet de dix-huit chapitres, André Noël et André Cédilot offrent un impressionnant témoignage sur les rouages de la mafia montréalaise et en particulier sur le clan sicilien mené par Niccolò (père) et Vito Rizzuto (fils), tous deux originaires de la communauté Cattolica Eraclea située dans la province d'Agrigente en Sicile. Journalistes à *La Presse* depuis plusieurs années, Cédilot et Noël livrent un ouvrage à forte densité, ce qui est certainement à l'origine de la volonté de porter *Mafia inc.* au cinéma comme il fut annoncé par TVA Films en 2011¹.

Le livre des deux journalistes offre, dans un premier temps, un panorama général de la mafia italienne et de sa naissance dans l'Italie moderne. Le tournant de l'œuvre vient ensuite avec l'explication de l'ascension du clan sicilien des Rizzuto (père et fils) dans la pègre montréalaise et toutes ses activités illégales : l'assassinat de Paolo Violi en 1978, jusqu'alors parrain de la mafia montréalaise. Ce fut le début des 30 années du règne de la dynastie des Rizzuto sur le crime organisé de Montréal, lequel avait une position stratégique dans le commerce de la drogue au niveau international. Facilité par la corruption généralisée qui régnait sur la métropole durant les années 1950, le clan sicilien consolida effectivement son pouvoir à partir de l'assassinat de Violi. Les auteurs nous racontent comment, à partir de cette date, les Rizzuto commencèrent à utiliser Montréal comme un tremplin pour créer des ententes avec les cartels du Venezuela et de la Colombie (p. 56). Il est aussi question du véritable pouvoir de Vito Rizzuto qui maintint la paix entre les diverses organisations criminelles et son habileté légendaire à tout coordonner sans être appréhendé par la police. Rizzuto avait des liens partout sur la planète, dans ce que les auteurs nomment «la pieuvre», une organisation tentaculaire qui oscille entre la légalité et l'illégalité. À l'instar du film *Le Parrain*, l'œuvre de Cédilot et Noël nous montre extrêmement bien le fonctionnement du trafic de drogue et de la pègre. Les auteurs mettent aussi en évidence l'importance des célébrations telles : les mariages, les anniversaires ou les funérailles pour la mafia, car dans ce monde «la vie ne semble avoir de sens que si elle côtoie la mort» (p. 100).

La rafle policière du 22 novembre 2006 et l'accusation aux États-Unis de Vito Rizzuto pour des meurtres commis en sol américain en 1981 mirent fin au règne des Siciliens et plus particulièrement à celui de la famille Rizzuto et de leurs associés. Ce qui avait contribué à lancer sa carrière (p. 102) fut aussi responsable de sa chute : son sentiment de

gentleman invisible ne dura pas éternellement et Vito fut extradé aux États-Unis et condamné pour meurtre 23 ans après les événements. Avant cette date, il ne fut jamais inquiété par la justice grâce à sa prudence et à son habileté à cacher son jeu.

Ce qui frappe le lecteur, c'est d'apprendre que de nombreux liens ont uni des politiciens, hommes d'affaires et personnalités publiques (comme la famille Saputo ou bien Alfonso Gagliano qui joua un grand rôle avec Vito Rizzuto dans le financement de l'organisation de la campagne à la direction de Jean Chrétien [p. 299]) avec la mafia montréalaise et le crime organisé international. Les auteurs relèvent avec brio ces liens que l'on croit invisibles, mais qui montrent bien la facilité avec laquelle les mafiosi savent blanchir l'argent illégal dans des activités licites. Ils mettent en lumière l'argent volé aux contribuables, les multiples efforts conjoints des corps policiers comme la GRC et la Sûreté du Québec, l'inefficacité des politiques législatives, les traitements de faveur en prison, mais aussi les nombreux coûts reliés aux opérations contre les gangs criminels et la corruption des politiciens. Comme les auteurs le mentionnent au début du livre, très peu de Québécois ont conscience de ces liens mafieux et de leur pouvoir sur les travaux publics entre autres. Grâce à ce livre, et espérons-le à son adaptation cinématographique, le grand public pourra se familiariser avec le milieu du crime organisé de Montréal, un peu comme ce fut le cas avec la série télévisée *Omertà*.

Finalement, Vito Rizzuto a été libéré le 6 octobre 2012. L'avenir est pour le moins incertain pour le crime organisé montréalais qui est toujours déchiré entre les factions calabraise et sicilienne, de même que les gangs de rue. Le retour de Rizzuto changera-t-il la donne ? Dans l'épilogue du livre, ajouté plus récemment, il est toujours question d'instabilité et, lors de la libération de Rizzuto, André Cédilot a commenté à *La Presse* que si Rizzuto tente de reprendre la tête de la mafia montréalaise, les conséquences risquent d'être pour le moins violentes²...

En conclusion l'ouvrage de Noël et Cédilot est captivant. C'est une véritable mine d'informations et il réussit à dégager les liens qui nous apparaissent parfois inexistantes entre le licite et l'illicite. Le livre aurait pu peut-être être enrichi s'il avait traité du rôle des femmes dans les organisations mafieuses. Les auteurs mentionnent à quelques reprises les perceptions féminines, mais, mis à part la présence d'une autochtone impliquée dans des activités illégales, les femmes y sont souvent décrites comme neutres, fidèles à leurs maris, conscientes de leur rôle social dans la criminalité, régies par les codes d'honneur.

Priscyll Anciault Avoine

¹ http://www.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2011/12/14/003-mafia-inc-adaptation-cinema.shtml

² <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/justice-et-affaires-criminelles/2012/10/05/01-4580529-vito-rizzuto-est-libre.php>

UNE SOMBRE PERSPECTIVE DE L'EXTRÊME

David Hébert

JEAN-JACQUES PELLETIER
LA FABRIQUE DE L'EXTRÊME.
LES PRATIQUES ORDINAIRES
DE L'EXCÈS
 Montréal, Hurtubise, 2012, 437 pages

Connu principalement pour ses romans d'espionnage, Jean-Jacques Pelletier écrit aussi des essais qui ne sont pas sans liens avec ses univers fictifs. Mafia, corruption, terrorisme, mondialisation : voilà autant de thèmes que l'on retrouve dans ses ouvrages, démontrant une volonté d'analyser le monde contemporain sous toutes ses facettes. Dans *Les taupes frénétiques*, Pelletier mettait en lumière le phénomène de la montée aux extrêmes par l'entremise de Néo-Narcisse : le consommateur occidental moyen, à la recherche d'un bonheur permanent, oscillant entre l'extrême et la légèreté. À travers cette quête individuelle de la simplicité surgit l'extrême comme nouvelle normalité. C'est ce que tente à nouveau de démontrer Pelletier dans *La fabrique de l'extrême*, paru l'automne dernier aux éditions Hurtubise. Cet essai s'intéresse aux structures d'organisation de la société – celles qui génèrent les comportements extrêmes chez les individus. Ainsi la fabrique de l'extrême apparaît-elle la conséquence de l'économie, de la politique, de la technologie, des idéologies, etc.

Une telle fabrique s'apparente à un « univers du spectacle ». Capter l'attention est devenu un impératif dans la vie quotidienne. Exister en tant qu'individu relève même de l'extrême selon Pelletier, qui constate un foisonnement d'activités transgressives dans l'époque contemporaine. Il en découle divers processus extrêmes, étalés en trois catégories : les dispositifs de contrôle, qui comprennent la religion, la politique et la guerre ; l'empire du fonctionnement, où sévissent la technologie, la gestion et la fête comme extase programmée ; et le profit à tout prix, davantage économique, parfois même lié au crime organisé.

Dans la première partie, Pelletier entame un examen de la religion comme parole unique et sens préfabriqué. Le portrait qu'il en brosse est loin d'être positif. Les valeurs et les croyances sont imposées aux individus, asservis à cet instrument de pouvoir singulier. Alors que le fondamentalisme exige un repli sur le passé traditionnel, les sectes proposent de se couper du monde. Quant aux idéologies – formes laïques de religion –, elles prétendent dire la vérité sans avoir recours aux croyances religieuses. Elles n'en sont pas moins bornées dans leur présomption d'absolu, ventant leur discours comme porteur de sens devant l'absurdité du monde.

Pelletier passe ensuite au crible la politique, perçue comme un second instrument de pouvoir. Avec la venue de la mondialisation, le monde s'est complexifié. La population s'attend donc à de plus grands miracles de la part des politiciens, qui ont l'obligation d'être efficaces – ou du moins de le paraître. Ironie du sort : les médias les traquent comme des mouches, cherchant à dévoiler leurs faiblesses pour les discréditer. La solution ? Devenir comédiens par l'agencement d'une image, d'un message, le tout suivant une performance qui n'a de mesure que l'univers du spectacle. Le troisième instrument de pouvoir est la guerre. Celle-ci a engendré une vision paradoxale de la réalité contemporaine depuis la Seconde Guerre mondiale : nous vivons en paix dans un monde en guerre. Or, cette paix est illusoire, nous dit Pelletier. Les massacres abondent, d'autant que l'avenir n'est pas si reluisant...

Plus encore : l'être humain se rêve lui-même comme une machine en ce sens qu'il tend à asservir son monde et la réalité tout entière à la technologie.

Le thème de la technologie introduit la seconde partie du livre. La raison et l'utilité s'allient dans un processus de gestion, d'analyse et de transformation d'objets et de situations. Tout problème est perçu comme technique, lié à un défaut de fonctionnement. Qu'importent les valeurs, la solidarité et les idées politiques ou sociales ? Il s'agit de s'interroger machinalement pour obtenir des réponses techniques. De plus, l'histoire contemporaine, comme le fait remarquer Pelletier, est portée par l'engouement du « rêve-machine ». Les appareils rapetissent, gagnent en performance. Plus encore : l'être humain se rêve lui-même comme une machine en ce sens qu'il tend à asservir son monde et la réalité tout entière à la technologie.

Cette tendance à tout « machinaliser » se révèle même dans les domaines ludiques, comme celui de la fête. De fait, Pelletier développe ce propos sous le titre de « Fête comme extase programmée ». Comment une extase peut-elle être « programmée » ? Une spontanéité festive semble ici s'amalgamer à un mécanisme froid. Fêter consiste à résister au nom de l'humanité, c'est-à-dire contre l'emprise des machines. Et pourtant, la fête est non seulement transformée en phénomène de consommation, mais elle est tout aussi asservie à la technologie que l'entière



du monde. Projecteurs, rayons lumineux, musique électronique : voilà de quoi dénaturer le sens profond de la fête – désormais une illusion d'extase, soumise à la machine.

Du reste, que ce soit dans le domaine des arts, des médias ou encore celui des jeux, les exemples de l'extrême comme spectacle abondent. Pelletier considère toutefois que l'extrême est invisible. Elle a beau se trouver dans la religion, la technologie ou le simple besoin de sécurité, on ne la cerne pas si facilement. Peut-être est-ce en raison de la simplification du monde qui, dans son ironique complexité, nous invite à l'éphémère ? Le court terme, l'instantanéité, la dépersonnalisation et la jouissance avide dominent ; de sorte qu'il est malaisé de discerner l'extrême, la réflexion exigeant un recul que d'aucuns se permettent.

C'est du moins le portrait que Pelletier brosse de notre époque, le tout par l'entremise d'un panorama textuel de 437 pages. Si l'ensemble de *La fabrique de l'extrême* est bien subdivisé, chaque partie ayant ses thèmes propres, il est cependant déplorable que l'ouvrage se disperse autant. Il y manque un certain fil conducteur, au point où le thème de l'extrême semble parfois absent. Serait-ce en raison de son « invisibilité », comme le suggère Pelletier dans la conclusion ? En fait, l'ouvrage semble avoir été écrit rapidement – ce qui expliquerait la date de parution de certains articles utilisés comme références, pas si éloignée de la sortie du livre. De plus, les sujets abordés sont trop près de l'actualité. Un certain détachement par rapport à celle-ci aurait conféré une meilleure clarté à l'ouvrage. Les idées principales s'en seraient trouvées enrichies. Or, dans son état actuel, *La fabrique de l'extrême* sera vite désuet. Il faut donc le lire maintenant. Peut-être faut-il aussi s'y plonger avec une certaine sérénité, l'ensemble étant sombre, voire démoralisant. L'extrême y est dépeint comme un phénomène nuisible, déplorable – mais est-ce vraiment toujours ainsi ? ♦

INTIMITÉ, ENTRE SOI ET LE MONDE

Pascal Chevrette

NICOLETTA DOLCE
**LA POROSITÉ AU MONDE.
 L'ÉCRITURE DE L'INTIME
 CHEZ LOUISE WARREN ET
 PAUL CHAMBERLAND**
 Québec, Nota Bene, 2012, 344 pages

Une voix orpheline, pourtant sauve d'allé-
 geance, / anonyme et peu soucieuse d'être
 nommée, / se confie à la conjugaison d'une
 autre, / qui la fera sienne en déclinant un nom
 qu'elle ne connaît pas. / Car qui parle dans le
 poème peut être le premier venu / si dans sa voix
 c'est le cœur inconnu qui palpite.

Ces vers de Paul Chamberland, dans
 leur énigmatique beauté, traduisent
 le mieux l'esprit de cette analyse
 littéraire sur les postures énonciatives et l'in-
 timité dans sa poésie et dans celle de Louise
 Warren.

Enseignant au département de littératures
 et de langues modernes de l'Université de
 Montréal, Nicoletta Dolce livre ici une étude
 minutieuse et rigoureuse sur la résurgence
 de l'intime dans la poésie contemporaine.
 Son ouvrage s'adresse surtout à un lecteur
 en terrain connu puisque Dolce utilise des
 outils d'analyse pointus (étude de la scansion
 des vers, des tropes, de jeux sonores et d'alli-
 térations) pour expliquer deux œuvres que la
 «densité symbolique» rend riches de signifi-
 cations bien que par moments hermétiques.

Son explication des multiples jeux énon-
 ciatifs auxquels se livrent les deux poètes
 est convaincante, car elle actualise cette
 notion d'intime qui a émergé jadis avec le
 lyrisme médiéval pour s'épanouir ensuite,
 puis quelque part se figer, dans la conception
 romantique de l'individu replié sur lui-même
 et retiré du monde. L'intime dont parle Dolce
 est plus perméable aux choses, aux autres et
 au monde; il endosse, humblement et diffi-
 cilement, le caractère universel de l'humanité
 de manière plus «complexe et imbriquée»,
 ce que synthétise admirablement bien l'ex-
 pression «porosité au monde». Bref, est
 «poreux» ce qui explore les dimensions de
 soi – cela peut sembler paradoxal – à travers
 ce qui n'est pas soi.

Dolce juge donc avec raison que l'intime,
 habituellement associé à l'univers immédiat
 d'un individu, son espace vital privé, ses états
 d'âme, bref à son récit autobiographique, doit
 être défini plus largement:

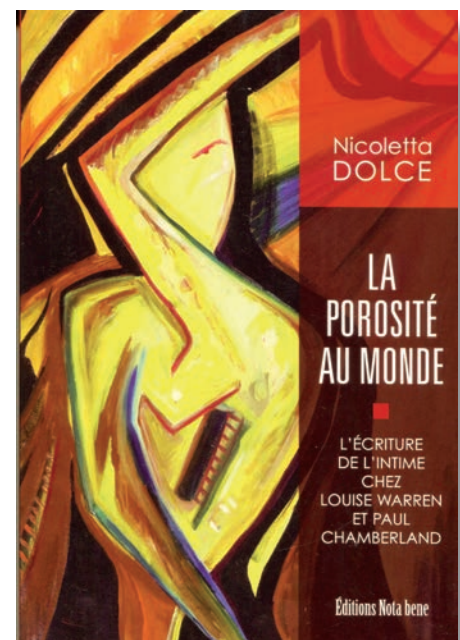
La notion d'intime que je suis en train d'éla-
 borer transcende l'acception la plus répandue
 associant l'intimisme au sujet emmuré dans sa
 condition existentielle. En d'autres termes, le
 retranchement du sujet dans son individualité
 ne représente que l'une des composantes de l'in-
 timisme contemporain, il n'en est pas le noyau
 (p. 101).

L'intime dont elle parle peut investir
 d'autres formes d'expressions dans des asso-
 ciations avec le monde et les autres qui lui
 font prendre conscience d'être «du monde»,
 et non seulement «dans le monde». Les
 œuvres de Warren et de Chamberland ont
 été choisies comme emblématiques de ce
 courant. «Les pays se touchent. / Les mers
 se mélangent. / Entre les mots il faut tou-
 jours laisser un espace», évoque Louise
 Warren. C'est par l'entremise de la langue
 poétique que s'effectue le passage entre la
 petite histoire, celle du quotidien et de l'es-
 pace domestique, à la grande histoire, celle
 des tragédies et des conflits mondiaux.

**Dolce renvoie aux mots «vigilance»,
 «dissidence», «protestation» pour
 qualifier cette éthique qui pourrait
 s'apparenter, dans une certaine
 mesure, à l'évolution suivie par
 l'essayiste Pierre Vadeboncoeur qui,
 dès 1978 avec la parution de ses
Deux Royaumes, délaissait les voix
 du militantisme pour adopter une
 posture méditative et critique
 de la postmodernité.**

Du déploiement de soi à l'éthique du soi

Chez Louise Warren, cette porosité prend
 la forme d'un «déploiement intime» dans
 la manifestation du désir et de la passion
 amoureuse à travers objets du quotidien
 et lieux visités. Les sentiments peuvent
 se révéler inopinément, à travers des pays
 étrangers (une histoire d'amour se mêlant
 aux déserts de l'Irak, visité par la poétesse)
 ou par des événements dont l'impact coin-
 cide avec un affect très intime (expression
 d'une souffrance à travers le symbole de la
 crise d'Oka). À travers l'étude de plusieurs
 œuvres de Warren (*Noyées quelques secondes*,
Notes et paysages, *L'amant gris*, *Terra inco-
 gnita*) qu'elle explore selon trois axes (quête
 identitaire, approfondissement du sujet dans
 son intériorité et ouverture à l'autre), Dolce
 consacre une partie de son essai au thème
 de la recherche d'une langue à soi (dans
 «Écrire la lumière») qui témoigne d'un com-
 bat intime entre un code commun et une
 langue des origines, d'un débat projeté sur
 l'agora intérieur entre ce qui relève du social
 et ce qui relève du personnel. À ce propos,
 Dolce sait laisser la parole à Warren: «Je n'ai
 pas perdu ma langue. / Mais certains mots,
 quand ils se dressent / les uns contre les
 autres / s'écorchent».



Chez Paul Chamberland, l'intime se vit
 dans la reconnaissance que nous sommes des
 «uniques multiples», un oxymore qui sug-
 gère une sensibilité transcendant la stricte
 identification à soi. Pour qualifier sa pos-
 ture et sa démarche, Dolce parle donc d'une
 «éthique de l'intime». Paul Chamberland,
 étudié à la fois comme poète, essayiste et
 philosophe, tend à suspendre la distinction
 nette entre les dimensions individuelle et
 collective; «l'intime-en-tout» est ici l'expres-
 sion à retenir. C'est comme si la portée d'un
 activisme plus militant, plus révolutionnaire,
 que l'on retrouvait dans ses premiers textes
 (*L'afficheur hurle*, *Terre Québec*), avait muté
 en une forme plus personnelle de résistance.
 Dolce renvoie aux mots «vigilance», «dissi-
 dence», «protestation» pour qualifier cette
 éthique qui pourrait s'apparenter, dans une
 certaine mesure, à l'évolution suivie par l'es-
 sayiste Pierre Vadeboncoeur qui, dès 1978
 avec la parution de ses *Deux Royaumes*,
 délaissait les voix du militantisme pour
 adopter une posture méditative et critique
 de la postmodernité. Dans la production de
 Chamberland post-1980 jusqu'à des recueils
 comme *Intime faiblesse des mortels* (1999),
En nouvelle barbarie (1999) ou *Au seuil d'une
 autre terre* (2003), le poète écrit pour résister
 à une «machine technoscientifique», une
 société aux allures de «nuit cannibale» et de
 «cloaque de peur», qui pousse insidieuse-
 ment le sujet vers son anéantissement.

Je trouve que, au-delà de toute vision catastrophi-
 que, l'anthropologie de Chamberland est basée
 sur un espoir inébranlable de l'être humain,
 espoir souvent meurtri par la confrontation avec
 une réalité décevante, mais dont la présence
 demeure indéniable (p. 275-276).

Le sujet, chez ces deux poètes, est ainsi
 présenté dans un état de «réceptivité» où il
 cherche, soit à s'approfondir, soit à se main-
 tenir en vie, en place, et cela, c'est l'intime
 qui lui en fournit les repères. Suivant cette
 logique, la poésie et l'écriture apparaissent à
 Warren comme un travail de «révélation»;
 tandis que chez Chamberland, la poésie



INTIMITÉ, ENTRE SOI ET LE MONDE

suite de la page 21

devient un moyen de «tenir tête à l'immonde» et de créer ce «lien affinitaire» avec l'Autre, si vital à l'humanité.

L'intime à travers l'histoire

Il faut mentionner qu'avant de procéder à l'analyse de ces deux poètes, Nicoletta Dolce livre une importante partie introductive, très documentée, où elle y va de considérations étymologiques et historiques précisant la conception contemporaine de l'intimité. Son approche se veut ici plus sociocritique que stylistique. Elle s'attarde minutieusement à nuancer les termes «d'intime», «d'intimisme», de «vie privée», de «lyrisme» et de «narcissisme». Elle dresse également un panorama complet des grands bouleversements historiques et de l'évolution des conceptions du sujet qui ont prévalu dans l'histoire. En s'aidant de certains philosophes contemporains (Maffesoli, Lévinas, Lipovetsky), elle nous fait comprendre en quoi la notion contemporaine d'intime ne peut plus refléter ce qu'elle était au XIX^e siècle alors que l'ordre bourgeois et capitaliste redéfinissait le rôle du sujet dans ses multiples appartenances (familiale, sociale, nationale) mais qu'elle doit dorénavant composer avec l'individualisme d'une époque de mondialisation accélérée et de haute médiatisation, deux phénomènes qui accentuent la fragilité et la précarité du sujet contemporain. Notons enfin que Dolce effectue un parcours à travers l'histoire de la poésie québécoise pour situer les principales vagues de poésie intimiste, par exemple chez des poètes patriotiques des années 1850 (François-Xavier Garneau, Napoléon Aubin), chez des poétesses du premier tiers du XX^e siècle (Jovette Bernier, Medjé Vézina), pour dégager du courant féministe des années 1970 les thèmes ouvrant à la problématique de l'intimité, tout cela afin de mieux comprendre le retour de ce thème dans les années 1980.

L'étude de Nicoletta Dolce fournit une théorie intéressante permettant de réfléchir aux changements de la conscience de soi à une époque où le sujet, dans ses identités, se questionne sur ses possibilités de s'actualiser et de prendre part à une société complexe et en réseau

Conclusion

L'étude de Nicoletta Dolce fournit une théorie intéressante permettant de réfléchir aux changements de la conscience de soi à une époque où le sujet, dans ses identités, se questionne sur ses possibilités de s'actualiser et de prendre part à une société complexe et en réseau :

L'intime alors, dans cette perspective, ne s'interprétera que comme la réponse à un besoin de reterritorialisation qui se manifeste dans la nécessité de tracer les frontières d'un microcosme où le sujet sera à la fois seul cartographe et gardien. On verra, toutefois, que le microcosme de l'individu contemporain peut prendre des dimensions tellement vastes qu'il coïncide avec le macrocosme, c'est-à-dire la planète Terre (p. 42).

L'intime ne doit donc pas tant être compris comme un point d'ancrage, mais bien comme une piste féconde, un «champ d'expérimentation» dans un monde qui nous bouscule et ne fournit plus de sol et de valeurs stables où poser les pieds, un monde dans lequel «on ne peut plus se fier à des données objectives puisque l'objectivité de la réalité est mise en question par la pollution médiatique et par les discours tenus par la machine technoscientifique» (p. 225).

La question de l'intime dans ses rapports entre microcosme/macrocosme, petite histoire/grande histoire jette une perspective éclairante sur la considération et la compassion à porter à l'autre, sur l'impuissance ressentie à s'établir comme acteur du monde, acteur de changement. Le message profond de poètes comme Warren et Chamberland peut ainsi devenir audible grâce à cette théorie et révéler des vérités humaines si révolutionnaires et en même temps si primordiales : «ce ne sont pas les lieux, c'est son cœur qu'on habite», écrivait Milton. ♦

Saluer dignement les grands écrivains du Québec revient à L'Action nationale!



Nos grands numéros littéraires sont disponibles à la boutique

action-nationale.qc.ca

MOTS D'AMÉRIQUE EN TERRE QUÉBÉCOISE

Pascal Chevrette

JEAN MORENCY

LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE DANS LE CONTEXTE AMÉRICAIN

Québec, Nota Bene, Collection Terre américaine, 2012, 180 pages

Voici 10 courts essais réunis qui scrutent à la loupe quelques œuvres de la littérature québécoise pour y «chercher l'américanité là où précisément l'on ne s'attendrait pas toujours à la trouver». Ce recueil s'inscrit dans un champ de recherche qui connaît ces jours-ci belle fortune, qu'on pense à la *Critique de l'américanité* de Joseph-Yvon Thériault, aux travaux de Gérard Bouchard ou encore à ceux d'Yvan Lamonde. Depuis «l'Amérique semillante au cœur d'or», clamée naïvement par Borduas et les siens dans *Refus global*, l'Amérique est devenue une réalité à explorer, un certain symbole d'ouverture, associée à la liberté, aux grands espaces, à l'affirmation ou à la métamorphose. Même si économiquement le Québec s'inscrit très bien dans le territoire nord-américain, il continue malgré tout d'entretenir sur les plans symboliques et culturels ses zones d'ombre et ses ambiguïtés.

L'universitaire Jean Morency tente à travers ses études de préciser cette notion plus complexe qu'elle n'y paraît chez des écrivains prolifiques tels que Jacques Poulin, Victor Lévy-Beaulieu, Gabrielle Roy ou encore Claude Jasmin; il ne laisse pas non plus dans l'ombre d'autres auteurs francophones de l'ensemble canadien comme le Franco-Ontarien Daniel Poliquin et l'Acadien Jacques Savoie. Ne réduisant pas l'objet de son étude à une stricte analyse de contenu, Morency, qui enseigne à l'université de Moncton, se questionne également sur la pratique sociale de l'écriture et le champ littéraire comme institution, qui recouvre à la fois les mondes de la publication, de la traduction, de la diffusion, de la critique voire même de l'idéologie. Car là aussi se manifestent les traces d'une américanité, que ce soit par les affinités liant le Québec aux autres nations de l'Amérique (comme le Mexique et le Brésil), la constitution d'une tradition intellectuelle, la reconnaissance du statut de ses œuvres ou encore son rapport à l'Europe. L'essai se divise en deux parties: d'abord, une description des traits de l'américanité québécoise; ensuite, diverses études comparées, études d'ailleurs surprenantes puisqu'on y rapproche Gabrielle Roy à Washington Irving, et le patriotique Octave Crémazie à Edgar Allan Poe.

Pour montrer toute la richesse de la notion, Morency évite de se limiter à l'éventail classique des thèmes de la liberté, du

métissage et des grands espaces. La notion d'américanité, selon lui, «peut être associée autant à une sensibilité, voire à un imaginaire collectif, déterminant et privilégiant certaines thématiques (espace, nature, "frontière", solitude, etc.) qu'à une esthétique propre aux littératures postcoloniales (affirmation culturelle, contestation des formes établies, réflexion sur les genres littéraires, travail sur la langue, etc.)». Ces dimensions institutionnelles et esthétiques constituent les pierres d'assise de son travail qui se situe dans le sillage des idées de ses collègues montréalais comme François Ricard et Pierre Nepveu qui ont nourri la réflexion sur le sujet.

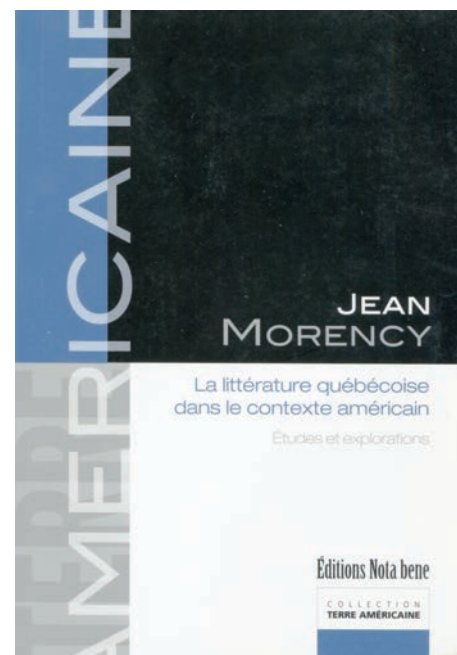
Les transferts culturels

Bien que les élites culturelles canadiennes-françaises se soient historiquement montrées réfractaires dans leurs discours à l'influence étatsunienne, on ne saurait négliger le rôle de certains «passeurs» ayant cherché à motiver une modernité et une sensibilité littéraire en lorgnant du côté des États-Unis. Morency déterre ainsi une «filière américaine» qui

**Là où Morency contribue le plus
au débat, c'est en opérant des
croisements originaux entre des
auteurs que l'on serait peu porté à
comparer, d'aborder la question de
l'hybridité des genres et celle du
rapport à la langue.**

plonge ses racines bien avant la Révolution tranquille, période à laquelle on attribue généralement le processus d'américanisation de la culture québécoise. En effet, les exemples sont nombreux, d'abord d'écrivains franco-américains comme Rosaire Dion-Lévesque, traducteur de Walt Withman, et Robert Choquette, mais aussi d'intellectuels du Québec comme Pamphile Le May (traducteur de Longfellow), Louis Dantin, Edmond de Nevers (auteur d'un essai: *L'âme américaine*), Alfred Desrochers et Jean-Charles Harvey, qui ont développé en leur temps un goût pour les lettres étatsuniennes.

Morency insiste pour distinguer une vulgaire américanophilie et une curiosité face aux corpus du voisin du sud. Ces intellectuels du tournant du XX^e siècle auraient contribué à la mise en place d'une «nouvelle conscience continentale». Louis Dantin serait à ce titre un cas important: «Le parcours intellectuel de Dantin est exemplaire d'un mouvement de prise de distance avec le milieu canadien-français et d'ouverture à de nouvelles réalités, non pas uniquement françaises, mais aussi nord-américaines.» (p. 43) Même



exemple chez Jean-Charles Harvey qui, au cours d'une polémique entre lui et le très conservateur Claude-Henri Grignon, attirait l'attention sur ce qui se produisait dans les milieux artistiques (autant en musique qu'en littérature) et les réseaux étatsuniens. Le rapport entretenu envers la littérature étatsunienne n'était pas, dans son point de vue, «proaméricain», mais aurait surtout visé à «insuffler un air neuf à la sensibilité littéraire canadienne-française.»

Dévoration culturelle

Enthousiaste à l'idée de découvrir ces nouvelles avenues propices à la compréhension du caractère américain de la littérature québécoise, Morency attire également notre attention sur le concept de dévoration culturelle, peu relevé dans les études québécoises. Face à une américanité vécue comme rupture et affirmation à l'égard d'une vieille Europe colonisatrice, le concept de dévoration culturelle reposerait plutôt sur l'idée d'une assimilation et d'un dépassement.

On doit cette notion à un écrivain brésilien, Oswald de Andrade, qui aurait écrit en 1928 un *Manifeste anthropophage* dans lequel il postulait que les littératures coloniales ne pourraient s'affirmer qu'en assimilant la culture du colonisateur. La problématique se serait posée aux écrivains québécois des années 1970 dans le contexte de la décolonisation. Mais, précise Morency, loin d'y voir un «décalage temporel» et un retard, il faudrait y voir «l'indice de la permanence du rapport problématique que les Québécois, citoyens d'un pays incertain, pour reprendre l'expression de Ferron, entretiennent avec l'Europe et l'Amérique.» Disons qu'au-delà des belles formules, cela demeure néanmoins l'expression d'un retard.

Ce qu'implique la curieuse métaphore de la dévoration, c'est la volonté de se constituer une légitimité en assimilant et en imitant d'autres modèles littéraires. C'est en suivant cette idée que Morency suit le parcours de Victor-Lévy Beaulieu et d'une de ses œuvres phares, *Monsieur Melville*, un roman



suite de la page 23

dans lequel Beaulieu s'approprie, à travers son personnage d'Abel Beauchemin, la vie de l'écrivain Herman Melville (associé à la fondation de la littérature étatsunienne), pour, en l'imitant, se substituer à lui, et ainsi marquer du sceau de la fondation la littérature québécoise. Une telle modalité de refonte et de mimétisme ne ferait que confirmer l'état de précarité dans lequel se trouve le Québec, oscillant entre le « relais américain » et le « relais français » ; le Melville de Beaulieu ne serait qu'une « simple manifestation d'une catastrophe se déroulant sur fond de vide, et ne débouchant sur rien d'autre que de la béance. »

S'intégrer ou s'assimiler ?

Morency consacre quelques pages au roman de la route, genre inévitable et emblématique de l'Amérique. Mais il n'est pas de ceux qui croient que nous n'avons affaire là qu'à une simple copie de ce qui s'est fait, par exemple chez Kérouac. Il y voit plutôt l'expression d'une appropriation réussie. Il affirme que la « floraison des romans de la route au Québec ne fait pas que traduire un état de colonisation culturelle ou littéraire, comme pourrait le suggérer la logique traditionnelle de l'américanisation. Au contraire, une telle effervescence me semble exprimer un syncrétisme culturel très intéressant, qui se manifeste à différents niveaux, notamment dans la rencontre de plusieurs médias ou langages » (p. 66).

Néanmoins, Morency ne peut que constater des lacunes, ou un certain « retardement », en constatant le poids de la culture américaine sur un Québec qui ne parvient pas à s'affirmer clairement. La

question de l'américanité lui apparaît être ici un long processus, alors qu'aux États-Unis les modalités de décrochage d'avec l'Europe étaient déjà en cours depuis déjà les décennies 1820-1860. Ici, semble se manifester chez l'élite une sorte de résistance, bien différente de l'état de réceptivité dans lequel se trouve la culture populaire. D'autre part, s'il perçoit des similitudes entre les vieux mythes entretenus d'un grand texte national canadien et du Grand roman américain (chapitre 8), il ne peut passer sous silence, dans le chapitre 9, le constat suivant que « la littérature québécoise se situerait, à cet égard, quelque part entre l'impossibilité du décrochage européen et la non-pertinence de ce même décrochage. »

Conclusion

Cet essai rappelle le caractère inachevé de l'institution littéraire québécoise par rapport à son affirmation américaine. Son constat est que subsiste encore la lancinante oscillation entre les deux relais culturels, le français et l'américain. Là où Morency contribue le plus au débat, c'est en opérant des croisements originaux entre des auteurs que l'on serait peu porté à comparer, d'aborder la question de l'hybridité des genres et celle du rapport à la langue. Un autre mérite de l'essai est sa réflexion sur la littérature comme pratique de diffusion des œuvres, de réceptions et de critiques, autant de variables dans cette complexe équation à l'Amérique. ♦



BERNARD ANDRÈS

HISTOIRES LITTÉRAIRES DES CANADIENS AU XVIII^e SIÈCLE

Québec, PUL, 2012, 330 pages

Depuis bientôt vingt ans, Bernard Andrès travaille patiemment à la réhabilitation des lettres canadiennes du XVIII^e siècle. Son dernier grand massif, publié en 2010 sous le titre *La conquête des lettres au Québec (1759-1799)*, donnait au lecteur la substantifique moelle de ses sources en livrant, dans un ouvrage de près de 700 pages, de rares documents (certains manuscrits, d'autres, imprimés) passés sous le nez des historiens et des littéraires depuis trop longtemps. Dans les premières pages de son nouveau livre, Andrès s'interroge sur les raisons de cet oubli ou plutôt de l'intérêt mitigé du milieu scientifique. Et pourtant, les entreprises de mise au jour des lettres québécoises sont bien ancrées depuis plusieurs années, que l'on pense seulement au remarquable travail effectué par les Maurice Lemire, Jacques Michon ou Patricia Lockhart Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde. Reste que les qualificatifs utilisés pour décrire les lettres du XVIII^e siècle tombent souvent dans le misérabilisme ou la préhistoire : « auteurs microscopiques », « quelques curiosités maintenant vieilles et surannées », « pâles auteurs du XVIII^e siècle », etc. Les mots sont durs et dénotent le regard (trop) rapide qu'on a posé sur ces textes. La tâche à laquelle s'attèle Bernard Andrès dans son *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII^e siècle* est de les redécouvrir. Après un travail de moine qui l'a amené à débuts, commenter, critiquer et contextualiser nombre de textes, il est maintenant temps à ses yeux de faire la synthèse de cette époque.

La synthèse proposée n'a pourtant pas cette dimension didactique visant à enchaîner les auteurs et les textes comme autant de pièces d'un casse-tête qui, une fois, assemblées, donnent enfin une image globale. Le propos d'Andrès est tout autre, « on y observera la façon dont les Canadiens passent du statut de personnages à celui d'acteurs littéraires » (p. 9). L'arsenal théorique est alors longuement décrit, notamment dans la première partie « Archéologie du littéraire ». De Le Goff, en passant par Ricoeur pour en arriver à Foucault, Andrès insiste lourdement sur la notion qui fait qu'un texte passe du statut de document à celui de monument. La formule foucauldienne n'est pas ici une vue de l'esprit, mais une structure forte qui oriente l'analyse au point où le lecteur se demande parfois si la dose de Foucault aurait pu être moins forte.

Andrès insiste également sur la périodisation singulière qu'il entend adopter, celle du XVIII^e siècle. L'auteur parle même de « l'invention du XVIII^e siècle ». Pour celui qui comprend les lettres dans l'émergence puis la domination de la République des Lettres au sens des Lumières, cet élément va de soi, mais pour les historiens et littéraires québécois,

l'idée peut choquer. Car Andrès n'entend pas réduire au dénominateur commun les traits littéraires du régime français et britannique, mais plutôt les étudier ensemble en reconnaissant la coupure fondamentale qu'est le changement de métropole, mais qui n'est pas, au final, un facteur de cassure épistémologique. En d'autres mots, il est grand temps de prendre ce XVIII^e siècle à bras le corps et de ne plus considérer la Nouvelle-France comme une et entière, mais de l'étudier selon une logique d'Ancien Régime propre aux sociétés européennes et par ricochet, coloniales. Si l'historien Guy Frégault a été l'un des premiers à considérer le XVIII^e siècle comme un tout bien qu'il n'ait proposé qu'un chapelet de petites études (notamment dans *Le XVIII^e siècle canadien. Études*, 1968), jamais on ne s'est attelé à la tâche d'« inventer le XVIII^e siècle » pour reprendre l'expression de Bernard Andrès. Pourtant, ce siècle est là, il a sa cohérence, celle qui lui est donnée par les facteurs politiques, sociaux et culturels que l'on peut résumer aux Lumières mais qui recoupent un ensemble beaucoup plus grand. Bernard Andrès permet aujourd'hui, selon nous, non pas d'inventer le XVIII^e siècle, mais de l'étudier tout simplement.

Les deuxième et troisième parties du livre permettent alors de voir se constituer des personnages littéraires qui sont loin d'être des « auteurs microscopiques ». Élisabeth Bégon, avec son français désinvolte, dont la langue accroche sur les mots, les accords et l'orthographe, tranche un Luc Saint-Luc de La Corne qui produit un récit enlevé. Puis arrivent les rumeurs, notamment à propos de l'invasion américaine, et émerge une certaine forme d'esprit public, les unes comme l'autre repris par la *Gazette littéraire de Montréal* de Fleury Mesplet et son fidèle collaborateur Valentin Jautard. Les lettres irriguent maintenant les consciences et chargent les plumes de ceux qui veulent voir se transformer le régime. Avec son fameux *Appel à la justice de l'État* (que l'on gagnerait à étudier davantage dans les cours d'histoire), Pierre Du Calvet incarne parfaitement la manière dont l'écriture politique met en action les volontés de réforme des Canadiens.

Bernard Andrès livre ici une étude érudite, savamment présentée, intelligemment expliquée. L'ouvrage aurait cependant gagné à intégrer les récents développements de l'histoire culturelle, notamment les propositions d'un Pascal Ory ou de Jean-François Sirinelli, mais aussi les apports de l'histoire croisée développée entre autres par Michael Werner et Bénédicte Zimmermann.

Laurent Turcot

UNE PLACE DANS L'HISTOIRE

Lucia Ferretti

FRANCE VANLAETHEM,
SARAH MARCHAND,
PAUL-ANDRÉ LINTEAU,
JACQUES-ANDRÉ CHARTRAND

PLACE VILLE-MARIE, L'IMMEUBLE PHARE DE MONTRÉAL

Montréal, Québec-Amérique, 2012,
238 pages

Ce livre est une publicité. Mais une publicité belle et intelligente. Dans le marché fort concurrentiel des tours à bureau de Montréal, Place Ville-Marie doit constamment se distinguer. Ses propriétaires, Ivanhoé Cambridge et AIMco, misent cette fois sur un atout unique : son histoire. Proposée et adoptée dès sa construction, il y a cinquante ans, comme le symbole même de la métropole moderne et prestigieuse, audacieuse et conquérante, Place Ville-Marie cherche à renouveler cette association avec Montréal en y ajoutant désormais l'idée de respectabilité et de solidité ancrées dans la durée. L'image que ses propriétaires veulent renvoyer de «la grande dame» se confond donc avec celle que tiennent à projeter les sociétés qui y ont pignon sur rue et dont plusieurs ont commandité la publication de ce beau livre en échange de textes promotionnels. Mais une fois qu'on a dit cela, il serait vraiment dommage de boudier le plaisir, l'intérêt et les connaissances que procurent la lecture des textes et l'examen des très nombreuses photographies qui les soutiennent.

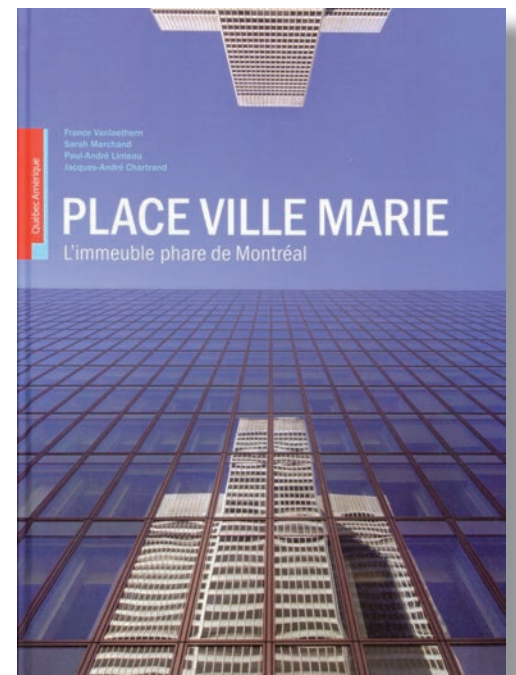
Place Ville-Marie, en effet, fête son demi-siècle en compagnie de quatre spécialistes : France Vanlaethem, architecte et historienne de l'architecture moderne ; Paul-André Linteau, prix Léon-Gérin 2012, pionnier de l'histoire urbaine au Québec, en particulier celle de Montréal ; ainsi que Sarah Marchand et Jacques-André Chartrand, deux professionnels de la communication d'entreprise. Leurs textes, bien informés, nous font entrer de plain-pied dans le contexte montréalais de l'époque puis dans la préhistoire, le projet, la réalisation, la vie interne et les défis actuels de Place Ville-Marie.

Selon que l'architecture, la gestion d'un immense complexe immobilier ou l'histoire et la politique vous intéressent, vous trouverez de quoi nourrir votre réflexion dans cet ouvrage. J'insiste moins ici sur les deux premiers de ces angles de lecture même si je tiens à dire que tous les chapitres sont vraiment appréciables et instructifs. Personnellement, j'ai trouvé que le livre nous en apprend aussi beaucoup sur la question nationale et cela, d'une manière très originale.

Dans le chapitre 1, Paul-André Linteau situe Place Ville-Marie dans l'histoire de la métropole en mettant l'accent plus spécifiquement sur les forces économiques qui façonnent l'évolution de la trame urbaine et conditionnent le déplacement du centre-ville du Vieux-Montréal vers l'ouest. On y voit à quel point ce secteur de Montréal a été développé par le capital étranger : beaucoup américain pour ce qui concerne le transport ferroviaire, britannique pour le secteur bancaire et assurantiel. S'y joignent des capitaines d'industrie canadiens-anglais en nombre grandissant. Tous investissent aussi dans le foncier, l'immobilier, le commerce d'import-export. C'est cette bourgeoisie qui, à la fin du XIX^e siècle, transforme en «mille carré doré», c'est-à-dire en quartier de résidences somptueuses et de lieux de sociabilité distinctive, ce qui était encore trente ans plus tôt un coin de campagne plantée de quelques villas et vergers ; elle aussi qui, à partir du début du XX^e siècle, fait de cette oasis résidentielle le cœur du capitalisme au Canada.

**Les deux concepteurs de
Place Ville-Marie, l'architecte
Henry N. Cobb et l'urbaniste
Vincente Ponte, à l'emploi du
cabinet Pei, ont été formés à
l'école d'architecture de l'Université
Harvard selon les principes de l'école
Bauhaus, qui privilégie la construction
de gratte-ciel de verre.**

Dans un texte qui fourmille de perspectives inédites et qui peut être lu bien autrement que je le fais ici, Paul-André Linteau raconte le rôle des promoteurs fonciers et de cette bourgeoisie d'affaires dans le développement de la ville et comment ils ont fait de celle-ci le tremplin de leur enrichissement. Mais à la fin des années 1950, dans le contexte de rivalité accrue entre Montréal et Toronto, cette bourgeoisie a maintenant besoin des investissements publics (c'est-à-dire fournis par l'ensemble de la population québécoise) pour continuer à prospérer et se développer sur de nouveaux marchés. Soucieux de leur côté de moderniser la métropole et de consolider sa place à l'échelle canadienne, l'administration municipale de Jean Drapeau et le gouvernement de Jean Lesage multiplient à partir de 1960 les politiques et les investissements publics, dont une partie va directement au soutien des projets des promoteurs privés qui ont leurs assises dans l'ouest de la ville. Entre 1956 et 1962 se réalise ainsi le projet de Place Ville-Marie, en plein cœur de ce qui est devenu le quartier des affaires.



Le chapitre 2, rédigé par France Vanlaethem est tout aussi passionnant. Place Ville-Marie est construite sur le fameux «trou de la Gare centrale», creusé en 1911 et qui est resté béant pendant des décennies à la suite de l'échec du Canadien Nord puis du Canadien National de construire une gare centrale à cet endroit. Le CN tient à faire fructifier ses droits sur l'espace aérien qui surplombe la voie ferrée. Par l'entremise du sénateur Thomas Vien, le CN entre en contact avec le promoteur William Zeckendorf, président de Webb and Knapp, qui s'associe dans la réalisation de Place Ville-Marie au bureau d'architectes I. M. Pei and Associates, tous deux de New York. Zeckendorf a été quelques années auparavant le promoteur de l'édifice des Nations unies, érigé sur ses terrains ; le bureau I. M. Pei réalisera bien des années plus tard la pyramide du Louvre. Un véritable amour de l'architecture contemporaine et une préoccupation pour son renouvellement s'allient chez Zeckendorf aux considérations de profit. L'entente avec le CN est signée en 1956 en présence du maire Drapeau ; l'entreprise ferroviaire a exigé de Webb and Knapp qu'elle fonde une filiale canadienne et que des Canadiens puissent y investir et profiter du contrat.

Les deux concepteurs de Place Ville-Marie, l'architecte Henry N. Cobb et l'urbaniste Vincente Ponte, à l'emploi du cabinet Pei, ont été formés à l'école d'architecture de l'Université Harvard selon les principes de l'école Bauhaus, qui privilégie la construction de gratte-ciel de verre. Dans les chapitres 3 et 4, madame Vanlaethem décrit leur créativité architecturale et les défis techniques qu'il leur a fallu surmonter pour concevoir le projet final de la tour. Je ne peux entrer dans les détails, mais c'est vraiment intéressant. Par ailleurs, la Ville est mise à contribution pour exproprier les terrains autour, démolir les édifices existants, procéder aux reconstructions nécessaires et élargir les voies de circulation. Il est prévu



UNE PLACE DANS L'HISTOIRE

suite de la page 25

que tous les coûts liés à ces opérations soient aux frais des contribuables. Le favoritisme dont jouissent les compagnies étrangères qui bénéficient ainsi largement des fonds publics est d'ailleurs dénoncé dans la presse en 1960, mais sans que cela change quoi que ce soit. Le promoteur, de son côté, trouve un premier locataire, et de taille: la Royal Bank, ce qui suscite la confiance d'autres locataires éventuels. La construction peut commencer. Au Québec, depuis 1930, la loi oblige tout architecte étranger à s'associer à un cabinet membre de l'Association des architectes du Québec; l'agence I.M. Pei choisit ARCOP, lié à l'université McGill. Plusieurs compagnies œuvrent à la réalisation de la tour, dont une seule québécoise: Brett, Ouellette, Blauer and Associates, ingénieurs en structure. À l'été 1962, le chantier se termine.

Place Ville-Marie est la plus haute tour du Commonwealth, et c'est aussi un édifice moderne, élégant, à la fine pointe de la technologie de l'époque. La tour marque ainsi une rupture dans l'espace, avec ses quarante étages, son esplanade, sa galerie de boutiques souterraines. Elle consolide l'ouest de la ville comme véritable quartier des affaires.

Dans les chapitres 5 et 6, Sarah Marchand prend le relais pour exposer les défis de la gestion d'un complexe immobilier de cette envergure, la relation avec les locataires, et l'inscription de Place Ville-Marie dans le tissu montréalais. Des pages fort intéressantes concernent l'évolution de la propriété de l'entreprise. En cinquante ans, Place Ville-Marie n'a connu en effet que deux propriétaires. Mais il faut dire que ces sociétés, elles, ont changé de main à l'occasion. De

[...] à la fin des années 1950, dans le contexte de rivalité accrue entre Montréal et Toronto, cette bourgeoisie a maintenant besoin des investissements publics [...] dont une partie va directement au soutien des projets des promoteurs privés qui ont leurs assises dans l'ouest de la ville. Entre 1956 et 1962 se réalise ainsi le projet de Place Ville-Marie, en plein cœur de ce qui est devenu le quartier des affaires.

1962 à 2000, Place Ville-Marie a appartenu à Trizec, l'entreprise immobilière fondée en 1960 par Webb and Knapp (Canada) en collaboration avec deux sociétés britanniques. Trizec passe sous le contrôle effectif de la famille Bronfman en 1976; la même année, son siège social déménage à Calgary (le livre ne dit pas si cette décision a ou non quelque chose à voir avec l'élection du Parti québécois); en 1979, la famille Bronfman s'associe dans Trizec avec une autre famille canadienne, celle des Reichmann. Cependant, en 2000, Trizec décide de se départir de son portefeuille immobilier au Canada. L'acquéreur est STIQ, la Société immobilière Trans-Québec, une création de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Place Ville-Marie appartient donc finalement à des intérêts québécois, signe d'une reconquête

économique dont le livre montre bien à quel point nous sommes partis de loin. À son tour, en 2004, STIQ vend une participation de 50% à Alberta Investment Management Corporation (AIMco). Actuellement les propriétaires de Place Ville-Marie sont donc Ivanhoé Cambridge, la filière immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec, et AIMco.

Au total, un livre qui en dit bien plus que ce que j'ai résumé ici et qui montre des photos du centre-ville de Montréal comme vous ne l'avez jamais vu. ♦

PIERRE VENNAT

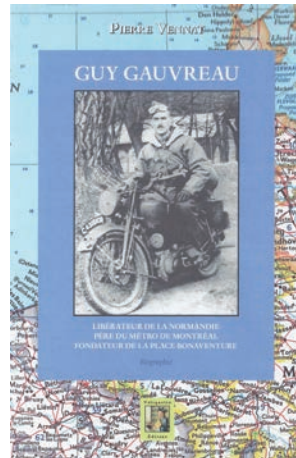
GUY GAUVREAU. LIBÉRATEUR DE LA NORMANDIE, PÈRE DU MÉTRO DE MONTRÉAL, FONDATEUR DE LA PLACE BONAVENTURE. BIOGRAPHIE

Sainte-Élisabeth d'Autray, Valiquette Éditeur, 2012, 150 pages

Après celle du général Dollard Ménard, c'est la deuxième fois que Pierre Vennat, journaliste et historien officiel des Fusiliers Mont-Royal, dresse la biographie d'un membre de ce régiment canadien-français. Comme l'auteur l'indique en avant-propos, cet ouvrage est fondé en grande partie sur les archives de la famille de Guy Gauvreau, complétées par une recherche dans les archives journalistiques, militaires et commerciales. L'abondance et la diversité des sources transparaisent malheureusement peu dans ce court volume d'à peine 150 pages. L'auteur réussit malgré tout à réaliser le portrait d'un homme qui semble avoir été tout au long de sa vie un véritable gentleman et un meneur.

L'ouvrage se divise en 12 chapitres dont plusieurs comportent moins de six pages. Dans les chapitres 1 à 6, Vennat passe rapidement sur la jeunesse de Gauvreau et s'intéresse surtout à son rôle au sein des FMR lors de la Seconde Guerre mondiale. La faiblesse majeure ici est la place mineure laissée dans le texte à Gauvreau lui-même. Il semble que l'auteur cherche davantage à raconter l'histoire des Fusiliers Mont-Royal, ce qui est évidemment fort intéressant. De là à n'accorder qu'environ 20 % du texte à celui à qui est consacrée la biographie, cela nous paraît assez déséquilibré.

Suite à cette section sur l'expérience militaire de Gauvreau, l'auteur présente l'homme public aux mille et une fonctions. Les chapitres 7 à 12 s'intéressent aux implications de Guy Gauvreau au sein de plusieurs œuvres telles que la défense civile, la politique municipale de Montréal, le monde des transports, la brasserie Dow et finalement la fondation de



la Place Bonaventure. Si cette partie de la biographie souffre moins des lacunes de la précédente, il n'en demeure pas moins que plusieurs pages racontent par exemple l'histoire du métro de Montréal et celle de la brasserie Dow plutôt que d'insister sur le rôle qu'y a joué Gauvreau. Encore une fois, Vennat réussit malgré tout à faire connaître un homme respecté par ses collègues et dont la détermination n'est plus à prouver. Le dernier chapitre, l'un des plus courts du volume, relate très rapidement l'implication de Guy Gauvreau dans le projet de la Place Bonaventure et se termine dans une très brève page avec les loisirs, les voyages, la mort et les funérailles de cet homme aux différents combats.

Une vingtaine de pages proposent de très belles photographies de Guy Gauvreau à différents moments de sa vie. Elles enrichissent le texte, et à vrai dire elles l'écrasent même un peu.

Malgré ses lacunes, cette biographie de Guy Gauvreau est intéressante. Ceux qui désirent en apprendre un peu plus sur les Fusiliers Mont-Royal ainsi que sur l'histoire de Montréal après la Deuxième Guerre mondiale trouveront dans ce volume plusieurs informations inédites. Car cette biographie a le mérite de vulgariser des événements complexes et de révéler un homme trop peu connu aujourd'hui.

Simon Leduc

UN RÉPERTOIRE DU CINÉMA MONDIAL

Marc-André Robert

HENRI-PAUL CHEVRIER
**LE CINÉMA DE RÉPERTOIRE
ET SES MISES EN SCÈNE**
Québec, L'instant même, 2012,
341 pages

Retraité du cégep de Saint-Laurent en 2008, Henri-Paul Chevrier y a enseigné pendant une trentaine d'années en plus d'avoir créé et dirigé le programme Cinéma et communication. Collaborateur de plusieurs revues de cinéma, telles *24 images* et *Ciné-Bulles*, il a également publié deux ouvrages : *Tendances du cinéma contemporain* (en 1998) et *Le langage du cinéma narratif* (en 2001). *Le cinéma de répertoire et ses mises en scène* constitue donc son troisième et plus récent ouvrage. Dans celui-ci, son titre l'indique, il s'intéresse au cinéma mondial de répertoire (ou d'auteur) depuis 1960 et cherche à en dégager les tendances esthétiques. À ce titre, il reprend d'ailleurs les lignes de son premier ouvrage, qu'il écrit avoir « remanié en profondeur et actualisé » (p. 5). Mais qu'entend l'auteur par « cinéma de répertoire » ? Il demeure très bref sur le sujet. C'est un cinéma d'auteur, explique-t-il, en dehors de la consommation courante, « qui enrichit notre imaginaire », « capable d'interpréter le monde, d'expliquer la société en racontant des histoires » (p. 5). Sa définition demeure floue, sinon intuitive. Il précise toutefois s'intéresser ici spécifiquement au cinéma de fiction. Passons.

Chevrier propose un « organigramme [du cinéma mondial de répertoire] susceptible d'être étoffé ou complété » (p. 5). Ce que j'appellerais davantage un modèle ou encore une typologie.

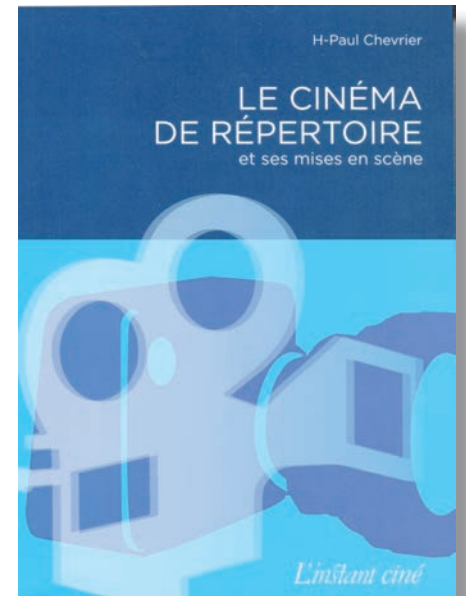
Divisé en quatre sections à travers lesquelles l'auteur y décortique le cinéma mondial de répertoire des années 1960 (moderne), 1970 (social), 1980 à 1995 (postmoderne) et finalement 1995 à 2010 (numérique), l'ouvrage propose d'expliquer « l'esthétique et les intentions » (p. 7) derrière ce genre cinématographique. Du cinéma intériorisé, déréalisé, maniériste, baroque, métaphysique, réflexif, politique. Autant de tendances esthétiques à l'intérieur desquelles l'auteur campe l'œuvre de différents cinéastes connus et moins connus : Jean-Luc Godard, Michelangelo Antonioni, David Lynch, Jim Jarmusch, Lars von Trier, Ken Loach, Denys Arcand et Wong Kar-wai pour ne nommer que ceux-là. On a là un réel panorama cinématographique mondial très fouillé.

Le principal problème dans cet ouvrage réside toutefois dans (l'absence de) la méthode. En énonçant son modèle (ou sa typologie) du cinéma de répertoire post-1960 sans en

préciser, en amont, les balises méthodologiques, Chevrier oblige le lecteur à le croire sur parole. On pourrait certes excuser la chose ; il s'agit bien d'un essai. D'ailleurs, Chevrier s'en défend d'entrée de jeu : « Avant toute chose, disons qu'il s'agit dans ce livre d'élaborer une histoire [...] subjective, non pas celle d'un historien » (p. 5). Je ne connais personnellement pas d'historien(ne) qui se réclame d'une histoire qualifiée d'objective, mais on comprend l'intention de l'auteur de se dégager de toute critique en provenance des cercles d'historien(ne)s.

Or si l'essai, dans sa structure et en opposition à l'étude, demeure une œuvre essentiellement réflexive sur un sujet donné et selon le point de vue de l'auteur, on a l'impression ici que Chevrier a apposé l'étiquette de l'essai à son travail *a posteriori*, pour éviter d'avoir à justifier sa méthode. Pourtant, il aurait très bien pu faire de cette proposition de typologie du cinéma de répertoire post-1960 une étude à part entière. Ce qui a pour effet malheureux de semer le doute dans l'esprit du lecteur quant à la crédibilité du modèle proposé par l'auteur. On a ainsi l'impression que Chevrier a réfléchi à sa typologie *avant* de chercher à la valider dans les sources (les films). Et qu'il a ensuite pigé, ici et là, dans les œuvres du cinéma de répertoire pour la justifier. C'est bien une erreur qui guette toujours le chercheur : trouver ce que l'on veut bien trouver. D'autant plus qu'il ne précise pas, en introduction, le choix des cinéastes et des films retenus dans son travail, qu'il cite ensuite en exemple.

Dans un autre registre, on déplore aussi la quasi-absence du cinéma québécois, surtout, puis canadien dans l'ouvrage. Sans les quelques pages très synthétiques sur les grandes figures pionnières (archiconnues) du cinéma québécois (Jutra, Arcand, Perrault, Brault, Lamothe, Groulx et Carle), on aurait pu se demander si notre cinéma national invalidait complètement son modèle. Il y a quand même un encart sur Bernard Émond, un autre sur Robert Morin. Une section aussi sur Atom Egoyan (la seule toutefois sur le cinéma canadien !). Pourtant, s'il est un cinéma de répertoire par excellence, c'est bien le cinéma québécois. Puisque l'auteur nous fait découvrir, tout au long de l'ouvrage, nombre de cinéastes mondiaux méconnus ou carrément inconnus (sinon par des experts), il aurait pu justement insister davantage sur des cinéastes québécois méconnus, mais qui ont produit, et produisent encore, du cinéma de répertoire de grande qualité. Pourquoi se réfugier ainsi dans la facilité alors que les exemples ne manquent pas ?



Ouvrage que l'on souhaite destiné au grand public, *Le cinéma de répertoire et ses mises en scène* intéressera toutefois davantage les « connaisseurs ». Car s'il a l'avantage de nous faire découvrir un cinéma moins commercial et plusieurs cinéastes mondiaux (chapeau là-dessus !), le commun des mortels ne connaîtra pas même la moitié des noms et des films évoqués (j'avais moi-même du mal à en reconnaître plusieurs), ce qui peut agacer. Au final, on a l'impression de suivre la théorie d'un cours qu'il a enseigné et dirigé pendant plusieurs années au cégep de Saint-Laurent. Chose certaine, il nous fait montre de son impressionnante connaissance du cinéma mondial d'auteur.

Chevrier conclut son essai sur un ton quelque peu alarmiste : « Dans ses tendances les plus significatives [le cinéma de répertoire] semble en voie de disparition » (p. 311). À la lecture de l'ouvrage, je serais tenté d'affirmer le contraire. Depuis les années 1960, ce genre de cinéma n'a cessé de se développer, surtout depuis le passage au numérique. Depuis les années 2000, on assiste à l'émergence de nombreux nouveaux cinémas nationaux sur la scène mondiale (l'auteur le confirme) et qui gagnent en popularité, sinon en diffusion (par le biais de festivals multiples). J'ai du mal à comprendre l'inquiétude de l'auteur. Il renchérit : « Il faudrait un cinéma capable de s'indigner, de défendre la primauté du bien commun sur l'intérêt financier, de proposer l'engagement de la société civile, de promouvoir la solidarité entre les générations. » (p. 312) N'est-ce pas la définition du genre documentaire ? Quoique le cinéma (de fiction) de répertoire actuel regorge d'exemples : je pense entre autres au cinéma des frères Jean et Serge Gagné.

En somme, je dirais qu'en dépit de l'absence de méthode et du peu de référents québécois et canadiens, le livre d'Henri-Paul Chevrier sur le cinéma de répertoire demeure un outil de référence et de découverte indispensable pour tout passionné de cinéma. L'excellente plume de l'auteur, couplée à la contextualisation synthétique, mais efficace du cinéma par décennie, nous fait dévorer chaque page avec grand appétit... sans toutefois nous rassasier complètement. ♦



UNE SYNTHÈSE INCONTOURNABLE

Robert Laplante



NORMAND MOUSSEAU

LE DÉFI DES RESSOURCES MINIÈRES

Québec, Éditions Multimondes, 2012, 260 pages

C'est un ouvrage touffu, une synthèse ambitieuse et un pari réussi. Une fois de plus, Normand Mousseau, qui avait déjà donné des ouvrages indispensables pour comprendre les enjeux du développement pétrolier, de l'indépendance énergétique et de l'exploitation des gaz de schiste¹, fait preuve d'un admirable talent de vulgarisateur scientifique. *Le défi des ressources minières* dresse un panorama fascinant qui permet de bien situer les débats que suscite le regain d'intérêt pour les mines.

C'est le Plan Nord du sinistre gouvernement Charest qui aura été à l'origine de l'ouvrage. Déplorant l'absence de vision de cet exercice qui «n'était qu'un assemblage improvisé d'annonces et de dépenses et d'investissements qui ne reposaient sur aucune analyse sérieuse du secteur» (p. XIV) Mousseau a estimé nécessaire de faire le point et de tenter de situer l'engouement pour les ressources minérales dans son contexte plus global. Pour penser la situation québécoise, il faut sortir des étroites perspectives provinciales. La perspective est large, l'exposé fort bien documenté. Tous les matériaux sont réunis pour soutenir une réflexion sérieuse et bien saisir dans quoi s'inscrit la frénésie présente pour les ressources minérales.

L'histoire des métaux de l'âge du bronze à aujourd'hui

Dans une première partie, Mousseau présente en une synthèse aussi dense que réussie les contextes géologiques, métallurgiques et économiques qui ont caractérisé les divers âges des métaux. L'exploitation des minerais, depuis toujours, fonde les grands paradigmes de civilisation. De l'âge du bronze à aujourd'hui, le destin de l'humanité se façonne toujours dans les choix et les modes de transformation de la matière. Choix technologiques, modèles économiques, rapports à l'environnement et choix de société se nouent dans l'utilisation et la mise en valeur des minerais qui rendent possible et donne sa forme au développement de la civilisation. Mobilisant les ressources de l'archéologie aussi bien que celles de l'histoire des sciences et des technologies, l'ouvrage permet de voir comment les progrès décisifs de la chimie et de la métallurgie ont introduit une véritable rupture dans l'histoire de l'usage des métaux et rendue possible la Révolution industrielle. Percées conceptuelles (tableau périodique) et nouveaux procédés technologiques ont propulsé le monde dans l'âge de l'acier et créé les conditions d'un usage toujours plus complexe d'une gamme de plus en plus vaste d'éléments. Aujourd'hui, les deux tiers des éléments sont utilisés de manière industrielle.

Plaçant les concepts qui permettent de bien mesurer l'état des ressources, Mousseau rappelle que la distribution des gisements sur le globe ne répond pas aux règles de la justice distributive et que les contextes géologiques ont favorisé le développement de conditions géopolitiques particulières. Même si depuis toujours, les minerais s'échangent sur des circuits longs, en raison même de la distribution géologique, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui au moins dix minéraux d'importance sont contrôlés par trois pays producteurs ou moins. L'univers minier est celui de la forte concentration et d'une intégration internationale très poussée. Cela conditionne beaucoup de choses dans les échanges économiques et fait peser des déterminations lourdes sur la capacité à imaginer des modèles de rechange.

L'exploitation des minerais dans la création de richesses

C'est que l'exploitation des minerais, en raison même de l'importance qu'elle revêt dans le processus de création de la richesse, fait naître un bien curieux paradoxe: en dépit de la place relativement limitée qu'elle occupe dans l'économie globale, le rôle qu'elle joue dans la chaîne de valeur détermine lourdement les dynamiques économiques dans lesquelles s'inscrivent la transformation et la création de richesse qu'elle produit. C'est une question complexe qui a suscité et suscite encore bien des débats chez les économistes. Mousseau consacre toute la deuxième partie de son ouvrage à bien cerner les enjeux économiques tels qu'ils se révèlent au travers les débats théoriques et les observations des économistes. La lecture de cette partie sera sans doute exigeante pour bien des lecteurs. Les discussions sont assez complexes et la confrontation des concepts aux observations empiriques mène à des raisonnements nuancés qui exigent une attention aussi soutenue que rigoureuse.

En gros, Mousseau présente et discute les deux grands paradigmes qui charpentent les débats des économistes. D'un côté, celui de l'école classique et néo-classique pour qui une ressource non exploitée n'a pas de prix. C'est la théorie du coût d'opportunité, paradigme dominant dans le discours économique pour lequel «l'exhaustion n'est jamais un problème économique» (p. 89) puisqu'une

¹ Voir *Les Cahiers de lecture*: volume II, numéro 3 (Été 2008), volume V, numéro 1 (Automne 2010) et volume V, numéro 3 (Été 2011) pour les recensions.



ressource exploitée peut toujours être remplacée par une autre rendue utilisable par la technologie et à meilleur prix. C'est une façon de voir très répandue, celle du productivisme qui a bien pénétré les discours courants et le sens commun, à laquelle s'oppose le paradigme des ressources finies, mis de l'avant par les écologistes et nombre d'économistes critiques. Ce paradigme prend le contrepied et rejette l'hypothèse de la substitution: une ressource qui disparaît est une perte, un appauvrissement que rien ne vient compenser. La disparition d'une espèce, l'épuisement d'un minéral ou d'une plante sont des facteurs de perturbation globale – y compris économique. C'est par l'analyse du cycle de vie d'un produit qu'on peut comprendre et mesurer l'impact d'un usage et d'un mode de transformation de la matière, et c'est par cette analyse qu'on peut déterminer, ultimement, le coût global d'une marchandise. Ce paradigme, aux multiples variantes, tente de tenir compte des effets négatifs (et positifs) d'une production sur le contexte global de l'échange, ce que les sciences économiques appellent tenir compte des externalités.

Campée entre ces deux paradigmes la question de l'exploitation durable d'une ressource non renouvelable devient rapidement complexe et laborieuse. Commenant par faire la part des choses au sujet des déclarations vertueuses sur le développement durable, l'exposé établit clairement qu'en dépit de la rhétorique, l'industrie de même que les grandes agences (FMI, Banque Mondiale, etc.) continuent de soutenir une position d'autoréglementation, dont on sait qu'elle rime avec laisser-faire. La notion de développement durable exploré par les théoriciens et économistes reste elle-même difficile à circonscrire. L'exploitation durable d'une ressource non renouvelable pose des défis conceptuels majeurs. Mousseau navigue bien dans une littérature aussi abondante que contradictoire. Discutant de l'hypothèse de la maladie hollandaise ou encore de la thèse classique de Prebish, un économiste argentin, thèse dite de la malédiction des ressources, et tentant de mettre les concepts à l'épreuve des faits, il conduit le lecteur au cœur des polémiques qui sous-tendent l'essentiel des discussions et des choix de politiques publiques sur l'exploitation des ressources naturelles.

L'hypothèse de la maladie hollandaise est désormais familière: elle fait référence à la situation des Pays-Bas où l'exploitation du pétrole a fait grimper la devise, produit des pressions sur les salaires et qui ont détruit la capacité concurrentielle du secteur manufacturier. Cette hypothèse est souvent évoquée à propos du cas canadien où le pétrole des sables bitumineux a fait gonfler le dollar et fait souffrir le secteur manufacturier au point d'avoir provoqué les délocalisations et l'affaiblissement des exportations. L'hypothèse de Prebish va dans le même sens: pour lui, un pays dont l'économie serait principalement centrée sur l'exploitation des ressources est condamné à s'appauvrir, incapable de se maintenir face à une économie industrielle. L'écart entre les prix des matières premières et ceux des produits transformés les tient dans un étau. Les études empiriques vont traiter abondamment des faits soutenant ou pas la pertinence de ces hypothèses. Le débat sur l'interprétation de la hausse récente des prix des ressources est ici résumé de façon passionnante, en particulier en ce qui concerne la question de savoir si cette hausse témoigne ou pas de l'existence d'un supercycle haussier qui laisserait présager d'un avenir porteur pour l'exploitation. Il n'en reste pas moins que ce chapitre restera peut-être un peu déroutant pour plusieurs, l'auteur devant, pour mener sa synthèse, faire appel à des éléments qui se retrouveront également traités dans les sections ultérieures de l'ouvrage, ce qui, le moment venu, en

Mousseau rappelle que malgré tous les superlatifs, le Québec reste un tout petit joueur à l'échelle mondiale et que tous les projets évoqués, quand bien même ils se réaliseraient tous, n'y changeront rien. Il rappelle également que l'industrie minière ne représente qu'à peine 2,3% du PNB québécois et que cela ne bougera pas beaucoup, Plan Nord ou pas.

obligera plusieurs à faire l'aller-retour entre les divers chapitres.

La revue de littérature, en effet, ne permet pas de trancher de façon théoriquement satisfaisante et cela ne fera que rendre plus difficile le débat sur les politiques publiques. Les données d'observations démontrent néanmoins que l'accroissement de la part de l'exploitation des ressources dans l'économie produit des effets néfastes indéniables. Le cas du Canada est éloquent à cet égard: en moins de vingt ans sa balance commerciale a muté, faisant une place toujours plus grande à l'exportation de matières brutes ou semi-transformées alors que l'emploi manufacturier y décline à une vitesse alarmante. Avec raison, Mousseau fait remarquer que le Canada aurait pu faire autrement pour profiter de l'augmentation de la demande et des prix et éviter les effets pervers que l'on sait, mais qu'il en est incapable en raison même de sa structure politique dysfonctionnelle. Les ressources sont de compétence provin-

ciiale et «l'impact négatif de la valeur du dollar pour l'industrie manufacturière du centre n'est pas compensé localement par les retombées des gisements albertains» (p. 128) provoquant du coup une dualisation et une fracture de l'espace économique.

La gestion boursière canadienne des ressources minières mondiales

La discussion de quelques exemples de modèles de gestion des ressources naturelles dresse un contexte intéressant pour examiner dans une troisième partie ce que Mousseau appelle «la gestion des ressources minières au quotidien». Quelles que soient les difficultés que pose à l'interprétation les controverses des théoriciens, plusieurs cas laissent en effet, voir qu'il y a moyen de contrer efficacement certains des effets les plus néfastes de l'exploitation: fonds souverains, politiques de participation et de contrôle de l'industrie, création de nouveaux impôts, resserrement des règles environnementales, etc. Ces moyens évoqués, la description de la situation canadienne n'en devient que plus contrastée. L'industrie y est pour l'essentiel sous contrôle étranger, elle transforme de moins en moins, elle y est fortement concentrée, elle génère d'importants profits sur lesquels les ponctions publiques restent congrues. Davantage que sur le plan industriel, c'est par sa place dans le domaine financier qu'elle se démarque: c'est par Toronto que transitent 40% de tous les capitaux boursiers du monde. La chose n'est pas fortuite, l'encadrement juridique canadien se compare avantageusement à ce qu'on trouve dans les plus beaux paradis fiscaux.

Mousseau fait remarquer que c'est d'ailleurs bien davantage dans les bureaux que se distribuent les retombées: «En 2011, les 58 premières sociétés d'exploration inscrites à la Bourse de Toronto ont dépensé deux fois plus d'argent en frais généraux d'administration (197 millions) qu'en dépenses d'exploration (96 millions)» (p. 162). L'industrie de la spéculation se porte bien: «53% des sociétés d'exploration présentes dans le top 100 du marché de capitalisation visent l'or». La fièvre, toujours.

Le chapitre consacré au Plan Nord donne une excellente synthèse des données qui sont désormais assez connues, mais éparpillées un peu partout depuis que les efforts se multiplient pour tenter de démêler la propagande du réel. Ce qui a été présenté comme un plan n'est que l'emballage de projets qui depuis un bon moment déjà cheminaient au rythme lent du développement minier – le



UNE SYNTHÈSE INCONTOURNABLE

suite de la page 29

potentiel de la fosse du Labrador est connu depuis les années 1950. Le gouvernement Charest a voulu accélérer les choses pour profiter de la hausse des prix et de la demande et tenter de se démarquer dans la concurrence que se livrent les provinces canadiennes pour attirer l'investissement. C'est en acceptant de transférer aux contribuables la plus grande part du risque qu'il a souhaité le faire: en vingt-cinq ans, c'est 80 milliards d'investissements publics que ce gouvernement voulait consacrer aux infrastructures de production d'énergie et de transport pour rendre le territoire attrayant aux minières. Auparavant, c'est aux compagnies qu'il revenait d'internaliser ces coûts pour rentabiliser un projet de mine. Combinée à une politique de redevances aussi indigente qu'inadéquante, cette offre ne pouvait faire autrement qu'attiser toutes les convoitises et remplir le Palais des congrès de Montréal de sous-traitants se chamaillant pour cueillir les miettes d'un banquet dont le menu a sans doute été dressé à Davos ou dans les suites feutrées des hôtels cinq étoiles.

Mousseau rappelle que malgré tous les superlatifs, le Québec reste un tout petit joueur à l'échelle mondiale et que tous les projets évoqués, quand bien même ils se réaliseraient tous, n'y changeront rien. Il rappelle également que l'industrie minière ne représente qu'à peine 2,3% du PNB québécois et que cela ne bougera pas beaucoup, Plan Nord ou pas. Quant à la création d'emplois, hormis une pointe provoquée par les travaux de construction, elle restera somme toute modeste – 4000 emplois estimés –, pas de quoi bousculer la structure de notre économie. Revenant sur le rapport du Vérificateur général qui a fait tant de bruit et contraint l'ex-ministre Bachand à faire des modifications, Mousseau montre bien que même en supposant que les échappatoires soient rendues inopérantes (ce que l'actualité récente a démenti), ces changements n'ont rien du pactole. Il en coûtera au moins quatre fois ce que le Québec a récolté de redevances en 2011 pour restaurer les sites miniers orphelins. Sa critique s'étend également au *free mining* qui reste encore le cœur des propositions de nouvelle politique minière, un principe qui autorise à piétiner les communautés et à faire fi du primat des ambitions de protection de l'environnement sur la cupidité des promoteurs.

Les enjeux québécois dans le contexte mondial

Les éléments d'une politique et d'un modèle de gestion appropriée sont abordés au terme d'une quatrième partie qui situe les enjeux québécois dans le contexte mondial. La Chine et les économies émergentes y feront le jeu et tout porte à croire que nous sommes aspirés dans un supercycle haussier de la demande pour au moins encore une génération. La pression ira donc croissante pour contrôler l'approvisionnement et maîtriser les conditions d'exploitation. Cette pression va s'exercer dans un contexte où les gisements à exploiter seront plus pauvres et moins accessibles, ce qui contraint d'ores et déjà l'industrie à poursuivre inlassablement les gains de productivité et l'exploration. Cela se répercutera inévitablement sur les coûts économiques et environnementaux de l'exploitation et modifie d'ores et déjà la problématique de l'épuisement des ressources. C'est moins la fin des métaux qui menace que l'enfermement dans une logique de développement insoutenable: «il arrivera un moment où l'extraction de ressources particulières ne pourra plus se faire à un coût énergétique acceptable, éliminant les ressources restantes de l'équation. On se retrouvera donc en pénurie effective de produits malgré la pré-



sence de réserves formelles» (p. 209). Bien avant la fin des métaux, c'est le chaos qui menace.

Passant en revue les scénarios combinant les défis démographiques, économiques et énergétiques qui se dessinent, Mousseau, en analyste relativement optimiste, mais exigeant, identifie clairement les conditions de succès d'une stratégie qui permettrait à la fois aux pays émergents d'atteindre des niveaux de vie acceptables et aux pays développés de cesser le gaspillage alimenté par les illusions d'une croissance illimitée. Ces conditions se regroupent autour du changement de base énergétique et du renouveau du paradigme technologique, le premier faisant une plus grande place aux énergies

renouvelables, le second en faisant appel à des façons de produire centrées sur le recyclage et la réutilisation. De là l'importance de placer l'analyse de cycle de vie au cœur des préoccupations et d'en faire un critère majeur dans l'élaboration des politiques publiques. C'est là un défi gigantesque puisque les outils et les données manquent pour établir ces

cycles pour des minerais qui s'échangent et se transforment dans des circuits planétaires aussi longs que complexes. Pour le physicien Mousseau, ce n'est pas là une raison suffisante pour renoncer.

Cela dit, la perspective globale qu'il cherche à garder n'implique pas qu'il faille délaisser pour autant la perspective nationale. Le dernier chapitre de l'ouvrage examine ces enjeux et explore les moyens pour que le Québec se donne une stratégie gagnante et cohérente aussi bien sur le plan des principes que sur celui des modalités. Reposant sur des choix de valeurs eu égard au respect de l'environnement, aux principes de justice et d'équité aussi bien qu'à ce qui définit la prospérité authentique, une stratégie globale doit se déployer sur six plans: la gestion du territoire, le droit des communautés locales et des autochtones, les règles du commerce et des échanges, le contrôle national et l'investissement étranger, le travail et la formation et enfin, la protection de l'environnement. Le chapitre passe en revue les différentes propositions jusqu'ici élaborées sur chacun de ces enjeux. C'est un chapitre dont la lecture est essentielle à quiconque cherche à comprendre et participer aux débats à venir concernant une future politique d'exploitation des ressources naturelles.

Même s'il reconnaît se ranger dans le camp des propriétaires de la ressource – le peuple du Québec –, Mousseau lui-même ne propose pas ici un modèle intégré. Au fil de l'exposé, discutant des différentes mesures (hausse du prix des permis, participation au capital des entreprises, exigence de transformation, etc.) il ne rate pas l'occasion d'exprimer ici une préférence, là une réserve sur la proposition de tel ou tel auteur, mais il ne termine pas son parcours en mettant au débat une proposition intégrée. On comprend que telle n'était pas son ambition et l'on se compte déjà fort heureux qu'il ait ici proposé une synthèse incontournable, mais il n'en reste pas moins que ce besoin est urgent. Est-ce se faire lecteur trop exigeant que de l'attendre dans un prochain ouvrage? ♦



UNE HISTOIRE POUR L'AVENIR

Patrice LeBlanc

RÉJEAN GIRARD (DIR.)

HISTOIRE DU NORD-DU-QUÉBEC

Québec, Presses de l'Université Laval et INRS, 2012,
556 pages

Le nord du Québec est présent dans l'imaginaire québécois. Qui n'a pas en effet déjà entendu parlé par exemple des barrages hydroélectriques de la Baie-James ou encore du Plan Nord du gouvernement Charest? Mais que savons-nous réellement de ce vaste territoire de plus de 700 000 km² de terre ferme, représentant 55 % du Québec? En réalité, peu de choses, cette région, les gens qui y vivent et leur histoire restent encore souvent méconnus par la grande majorité de nos concitoyens. L'*Histoire du Nord-du-Québec*, le 22^e volume de l'importante collection de l'INRS retraçant l'histoire des différentes régions du Québec, vise à combler ce manque. Issue d'une demande d'acteurs de cette région, cette synthèse historique arrive, comme le soulignent les auteurs dans leur avant-propos, à point nommé. En effet, il y a 100 ans, était rattachée au Québec une partie des terres de Rupert (correspondant à peu près à l'actuel Nunavik), il y a 25 ans, la région administrative du Nord-du-Québec était créée et, il y a 10 ans, était signé le traité de la Paix des braves entre le gouvernement québécois et la nation crie. Il s'agit donc d'autant d'anniversaires importants à souligner.

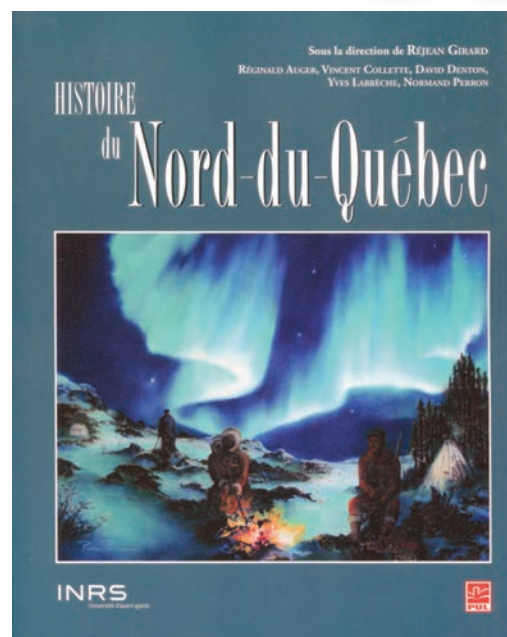
Cette intéressante et fort bien documentée synthèse historique est plus qu'un simple rappel chronologique des événements et des gens qui en auraient marqué son évolution. L'archéologie, l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, les sciences politiques et économiques sont mises à contribution tout au long de l'ouvrage afin de retracer l'histoire complexe et multiple de cette région méconnue du Québec. De lecture facile et agréable, cet ouvrage s'adresse tant aux chercheurs, aux acteurs sociopolitiques qu'aux citoyens de la région et du Québec. Il devrait rapidement devenir un ouvrage de référence.

Les auteurs (ils sont six: Réjean Girard, Réginald Auger, Vincent Collette, David Denton, Yves Labrèche et Normand Perron) ont pris le parti de retracer l'histoire de ce territoire nordique en fonction des trois populations qui le peuplent: les Inuits, les Cris et, plus récemment, les Jamésiens. C'est ainsi que, la plupart du temps, tout au long de l'ouvrage on suit en parallèle dans des chapitres distincts l'histoire de ces trois populations, bien que des contacts plus ou moins fréquents ont eu lieu entre eux au fil des ans et des siècles.

L'ouvrage s'ouvre sur un chapitre qui présente le Nord-du-Québec sous l'angle biophysique. Ainsi, l'histoire géologique, le climat, la faune et la flore, le réseau hydrographique tout comme les potentiels hydroélectrique, minier et agricole sont tour à tour abordés. Le chapitre se termine par une courte section sur les paysages naturels de la région et de la préoccupation somme toute assez récente quant à leur potentiel touristique et sur la nécessaire préservation des sites naturels.

Les neuf autres chapitres de cette histoire régionale s'intéressent davantage aux hommes et aux femmes qui ont habité le territoire. Ils peuvent être regroupés en trois grandes sections, bien que l'ouvrage ne soit pas explicitement divisé ainsi.

La première partie retrace les origines des premiers occupants du territoire. Se basant pour l'essentiel sur les recherches archéologiques, elle expose d'abord en deux chapitres le peuplement du Nunavik – la partie la plus nordique du Nord-du-Québec – par les Dorsétiens puis les Thuléens, ancêtres des Inuits. Le chapitre suivant s'intéresse à



ce qui se passait à ces mêmes époques un peu plus au sud, à Eeyou Istchee, la terre des Cris. Cette fois, comme le disent les auteurs, c'est l'histoire ancienne des Cris qui est retracée. Ces trois chapitres nous font bien voir l'occupation millénaire du Nord-du-Québec et nous font découvrir, à travers ce que l'archéologie peut en révéler, les origines ainsi que les modes de vie de ces premiers habitants. Les auteurs ne se privent pas toutefois de faire ressortir les différentes

interprétations que les archéologues et historiens développent de l'histoire du territoire et de ces habitants.

Les deux chapitres suivants retracent l'histoire des premiers contacts des Inuits et des Cris avec les Européens entre le XVI^e siècle et le milieu du XX^e siècle et sont construits selon la même logique: d'abord une présentation des populations autochtones présentes

à cette époque sur le territoire (inuites dans un chapitre, crises dans l'autre), puis le développement des relations entre ces populations et les Européens et enfin quelques considérations sur les modes de vie traditionnels. Cette section de l'ouvrage met bien en évidence la diversité des populations inuite et crie et fait ressortir la complexité des relations qui se sont tissées entre elles et, d'abord, les Européens, puis les Canadiens. Les impacts à la fois positifs et négatifs sur les populations autochtones sont à chaque fois explorés, remettant notamment en cause pour les Cris la thèse de l'échange inégal entre eux et les Européens.

La dernière section de l'ouvrage porte sur l'histoire récente du Nord-du-Québec. Un premier chapitre raconte l'arrivée des Jamésiens sur le territoire, surtout à partir des années 1950. Il démontre que ce sont les industries minière et forestière puis les grands projets hydroélectriques qui contribueront à attirer des gens du sud du Québec et à créer de nouvelles villes, Chapais, Chibougamau, Matagami, Lebel-sur-Quévillon, ou encore le village de Radisson. L'histoire sociale, culturelle, sportive et celles des relations de travail, parfois houleuses, sont abordées par les auteurs, tout comme l'histoire politique avec notamment la création dans les années 1980 du comté Ungava et de la région administrative Nord-du-Québec. L'évolution des sociétés inuite et crie, entre 1950 et 1990 environ, est abordée par la suite dans deux chapitres distincts. On y discute de la sédentarisation des Inuits, de la nouvelle vie sociale que cela impose et des problèmes sociaux et de santé qui en découlent, mais aussi de la résilience de ce peuple et des moyens originaux qu'il met en place pour préserver sa langue et sa culture. Le chapitre sur les Cris de la Baie-James analyse également ces grandes transformations dans les modes de vie, mais porte une attention toute particulière à la signature en 1975 de la



SORTIR LE JURIDIQUE DU POLITIQUE

Guillaume Rousseau

NORMAND LANDRY

SLAPP: BÂILLONNEMENT ET RÉPRESSION JUDICIAIRE DU DISCOURS POLITIQUE

Montréal, Écosociété, 2012, 211 pages

Le juriste et l'activiste le savent, le simple citoyen s'en doute, il est possible pour quiconque en moyen de tenter de bâillonner un adversaire à l'aide d'une poursuite judiciaire. C'est à ce phénomène désigné par l'acronyme SLAPP, pour *Strategic Lawsuit Against Public Participation*, que Normand Landry consacre son livre justement intitulé *SLAPP: Bâillonnement et répression judiciaire du discours politique*.

Dans le premier chapitre, grâce à une impressionnante recherche, notamment dans la doctrine américaine, l'auteur explique avec précision ce qu'est une SLAPP ou poursuite-bâillon. Pour lui, il s'agit d'une poursuite qui a comme caractéristiques :

- 1) de faire suite à la mobilisation ou à l'expression citoyenne en regard d'un enjeu d'intérêt public
- 2) avec comme intention l'instrumentalisation du processus judiciaire
- 3) afin de limiter l'étendue de la liberté d'expression de ces individus ou organisations, de neutraliser leur action ou de limiter, de circonscrire ou de mettre un terme à la discussion et à la mobilisation publiques en regard de l'enjeu initial en litige
- 4) par le recours aux tribunaux à des fins d'intimidation, de coercition, ou de représailles politiques.

En définissant ainsi le phénomène au cœur de son étude dès le début, l'auteur facilite la compréhension de la suite. Par contre, en multipliant les définitions peu après, il brouille le portrait et ennuie quelque peu son lecteur. Surtout que le deuxième chapitre qui porte sur la mécanique et le processus de la poursuite-bâillon répète des éléments contenus dans le premier chapitre.

Néanmoins, ce deuxième chapitre contient aussi des éléments nouveaux. On y retrouve une nomenclature des contextes dans lesquels sont utilisées les poursuites-bâillons : grandes sociétés commerciales ou industrielles poursuivant des militants écologistes qui critiquent certains de leurs projets, entrepreneurs modestes faisant face à une opposition sociale, responsables politiques désirant étouffer une controverse, etc. On y apprend également qu'une poursuite-bâillon peut se terminer de différentes manières : rejet hâtif ou abandon de la poursuite, étirement du dossier jusqu'à un procès ou entente hors-cour. Plus pertinent encore, l'auteur donne des exemples concrets, comme celui d'une compagnie de recyclage qui a poursuivi pour 700 000 \$ un citoyen qui s'était plaint publiquement des odeurs de putréfaction... avant d'abandonner cette poursuite et de plaider coupable à des infractions liées à ces odeurs, non sans avoir profité pendant des mois du silence de ce citoyen et de ses voisins.

Ce deuxième chapitre donne le goût d'en apprendre sur les lois anti poursuite-bâillon qui font l'objet du chapitre suivant. L'auteur y décrit une série de lois américaines de ce type, avec suffisamment de détails pour que cela soit instructif, mais sans s'appesantir sur trop de détails techniques. Puis, il aborde d'autres lois étrangères, dont une loi australienne qui interdit les poursuites en diffamation intentées par des sociétés commerciales, et une loi tasmanienne qui fait de même à l'égard poursuites en diffamation intentées par des politiciens. Alors que ce passage est des plus intéressants, celui sur les projets de loi de diverses provinces canadiennes l'est moins, entre autres parce qu'aucune de ces initiatives n'a abouti à une loi durable. L'ensemble des exemples a quand même le mérite de permettre à l'auteur de dégager les principaux critères que doit respecter une loi anti poursuite-bâillon pour être efficace : possibilité de rejet hâtif

Normand Landry

SLAPP

Bâillonnement et répression judiciaire
du discours politique

Préface d'André Bélisle



de la poursuite, renversement du fardeau de preuve en faveur de la personne visée par la poursuite et protection financière en cours d'instance au profit de cette personne.

C'est à la lumière de ces critères que Normand Landry évalue la loi anti poursuite-bâillon qui a été adoptée au Québec en 2009. Mais avant, il décrit la mobilisation qui a mené à cette adoption. Au sujet de cette mobilisation, il rappelle qu'elle a été lancée par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et le Comité de restauration de la rivière Etchemin, avant d'être appuyée par diverses personnalités connues. Il ajoute que ce n'est qu'après un rapport d'expert, une commission parlementaire et diverses manifestations utilisant des images-chocs, comme celle de personnes bâillonnées par des billets de banque, que le gouvernement s'est finalement senti forcé d'agir. Pourtant, ce dénouement n'allait pas de soi, considérant l'opposition au projet de loi exprimée notamment par le Conseil du patronat, pour qui il était invraisemblable que le Québec puisse être la seule juridiction canadienne dotée d'une telle législation.

Quant au contenu de la loi québécoise contre les poursuites-bâillons qui a modifié le *Code de procédure civile*, l'auteur le juge plutôt positivement, car il prévoit une définition large de l'abus et permet le rejet rapide des procédures abusives, l'attribution de provision pour

frais au profit de la partie défenderesse, des dommages punitifs et exemplaires, le renversement du fardeau de preuve et la condamnation des administrateurs d'une personne morale. Même si l'auteur insiste peu sur certains éléments importants, comme le fait que cette loi a abrogé les articles 75.1 et 75.2 du *Code de procédure civile* qui permettaient déjà le rejet d'un acte de procédure frivole ou manifestement mal fondé, son analyse est plutôt juste.

Cela dit, c'est vraiment dans le cinquième chapitre que l'auteur apporte sa plus grande contribution à la réflexion, en soulignant que les poursuites-bâillons sont le symptôme de maux plus profonds : l'influence de l'argent sur le système judiciaire et la judiciarisation du politique. Sur ce dernier point, Normand Landry y va de quelques perles qui méritent d'être citées : « Cette participation étendue des tribunaux, juges et juristes dans les affaires politiques du pays est régulièrement associée à une menace d'inféodation du politique au judiciaire et à la désuétude progressive du parlementarisme canadien (de même que de la notion de débat public) au profit du technocratisme et de l'autoritarisme judiciaire ». Plus loin, il affirme « Trente ans après l'adoption de la Charte, les tribunaux canadiens doivent désormais être abordés comme des législateurs judiciaires ». Puis, il ajoute « la question essentielle est de baliser le travail des tribunaux



UNE HISTOIRE D'AVENIR

suite de la page 31

Convention de la Baie-James et de l'impact que cela a eu sur l'identité crie et sur le développement politique, social et économique de cette nation. Le dixième et dernier chapitre de l'ouvrage explore l'histoire du Nord-du-Québec depuis 1987, moment de la création de la région administrative Nord-du-Québec, jusqu'à aujourd'hui. Encore une fois, la description des sociétés inuite, crie et jamésienne et de leur évolution est abordée en parallèle dans trois sections distinctes. Les questions politiques – recherche d'une autonomie gouvernementale par les Inuits, signature de la Paix des Braves par les Cris, structuration de la région Nord-du-Québec –, démographiques, des services de santé, d'éducation et de justice, de la vie sociale et culturelle et celles reliées au développement économique sont traitées.

Réjean Girard, le directeur de cet ouvrage collectif, le conclut en rappelant que les populations du Nord-du-Québec ont rarement parlé d'une seule voix. Elles devront dans les années à venir, soutient-il, dépasser la simple collaboration actuelle et parvenir à planifier conjointement l'aménagement de la région. Pour ce faire, il en appelle à la création d'une nouvelle structure politique commune. L'ouvrage qu'il a dirigé peut sans aucun doute être considéré comme une pierre importante dans cet édifice commun à construire. En faisant mieux connaître ses racines multiples, il contribue sans contredit à bâtir l'identité riche du Nord-du-Québec. À un moment où l'on s'interroge sur le développement nordique du Québec, cet ouvrage devrait être lu par tous les acteurs régionaux et provinciaux afin que l'avenir se bâtisse avec et pour les populations du Nord-du-Québec en tenant compte des leçons du passé que met bien en évidence cet ouvrage. ❖

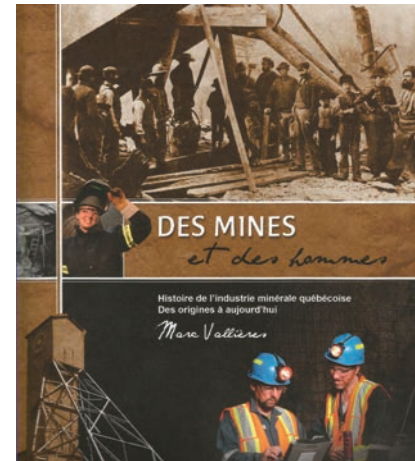


SORTIR LE JURIDIQUE DU POLITIQUE

suite de la page 32

afin qu'ils ne s'approprient pas les discussions de nature politique». Selon lui, les lois anti poursuite-bâillon forment une part de la solution, mais une part congrue, considérant l'ampleur de l'influence de l'argent sur le système judiciaire et de la judiciarisation du politique.

Dans ce contexte, on aurait pu s'attendre à ce que l'auteur développe davantage au sujet de solutions alternatives. Certes, il est possible de tirer de son livre certaines informations qui pointent vers de telles solutions; pensons aux lois étrangères qui modifient le fond, et non seulement la forme, en limitant le droit de poursuivre pour diffamation. Néanmoins, le lecteur aurait apprécié certaines suggestions relatives à la lutte contre la judiciarisation du politique. Pourquoi pas une loi contre la judiciarisation du politique faite sur le modèle de la loi québécoise contre les poursuites-bâillons? Serait-ce réaliste à court terme? Sans doute que non, mais ce livre et la genèse de cette loi démontrent que, du moins au Québec, rien n'est impossible lorsque la société civile se mobilise pour mettre fin à des abus qui menacent la démocratie. ❖



MARC VALLIÈRES

DES MINES ET DES HOMMES. HISTOIRE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE QUÉBÉCOISE. DES ORIGINES À AUJOURD'HUI

Québec, Ministère des Ressources naturelles, 2012, 319 pages

Des Forges du Saint-Maurice au Plan Nord, de la découverte des mines d'amiante à l'exploitation du lithium, du droit seigneurial à la loi des mines, de la fonderie de Noranda à la naissance de Schefferville, à la mort de Gagnon et à la fondation de Fermont; de la ruée vers l'or de la Beauce aux premiers désastres environnementaux dans les Cantons de l'Est, de la frénésie des découvertes de la faille de Cadillac aux concessions de la fosse du Labrador, vous saurez tout. Jusque dans le moindre détail. Des descriptions factuelles minutieuses, des compilations surprenantes, une chronologie qui permet de suivre pratiquement année après année le début des mines, les découvertes des différents minerais, l'arrivée des grandes minières, le tout servi avec une merveilleuse iconographie, voilà le travail de moins que livre ici Marc Vallières.

Reprenant l'ouvrage du même titre qu'il avait fait paraître en 1989, mais livré ici dans une édition considérablement remaniée, Vallières fait une contribution essentielle pour bien comprendre comme se charpente l'actuel débat sur les mines. Voici un ouvrage de référence dont la lecture s'impose à quiconque cherche à connaître le Québec minier et bien saisir comment se sont façonnées les tendances et les réalités qui déterminent à leur tour les enjeux d'aujourd'hui et ceux qui pointent, en particulier au Nord.

Découpé en quatre périodes chronologiques qui vont de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1850, de la moitié du XIX^e siècle aux années 1920, de celles-là jusqu'à 1960 et, finalement de la Révolution tranquille au Plan Nord, l'ouvrage retrace les grands moments de la structuration de l'industrie qui décolle d'abord dans le sud du Québec autour des découvertes d'or, de cuivre et d'amiante, pour se déplacer ensuite vers l'Abitibi du cuivre et de l'or et de là vers le nord-est pour le fer, le titane, l'or et le reste. L'exposé reprend pour chacune des périodes les mêmes thématiques descriptives des trois principales phases du développement minier: prospection et recherche, exploitation et retombées socio-économiques et environnementales. Le lecteur y trouvera les points de repère essentiels et les références utiles pour approfondir chacun des thèmes. Les sources bibliographiques sont très riches et bien exploitées.

Qu'il s'agisse de connaître le détail des tractations de Maurice Duplessis pour le fer de la Côte-Nord, l'évolution de l'impôt minier ou celle de la réglementation environnementale, sur à peu près tous les sujets afférents, l'ouvrage donne les matériaux de base pour bien aborder le monde minier. Situant bien cette industrie dans la logique depuis des siècles mondialisée, Vallières pointe bien les déterminants qui fixent les conditions d'inscription dans l'économie québécoise des géants industriels qui la dominent. On pourra certes lui reprocher de ne pas aller très loin dans l'analyse de l'économie politique de ces conditions, mais ce serait là se montrer fort gourmand. On aura compris que telle n'était pas son ambition, mais que pour ce qui est de son intention descriptive et de sa volonté de synthèse monographique, son ouvrage est une réussite.

Robert Laplante

« La lecture n'est pas un exercice solitaire. Lire n'est pas seulement oeuvrer dans l'espace intime où chacun fait son miel de ce que le livre a à offrir, matériau, occasion, questionnement, c'est également bâtir une intangible et néanmoins prégnante communauté des interprétants. »

Éditorial inaugural, janvier 2007

Au cours des six dernières années, plus de cinq cents comptes rendus d'essais québécois ont paru dans Les Cahiers de lecture.



Les numéros précédents sont en vente à la boutique internet de L'Action nationale.

action-nationale.qc.ca



ÉMILIE GUILBEAULT-CAYER

La Crise d'Oka Au-delà des barricades

La crise d'Oka de 1990 marque un tournant dans l'histoire des relations entre l'État québécois et les Autochtones. Plusieurs affrontements et 78 jours de crise laissent un souvenir amer, tant du côté des populations que

chez les responsables politiques. À la suite de cet *été des Indiens*, plusieurs questions demeurent sans réponse et certains enjeux restent encore incompris.

MARIO MIMEAULT

L'Exode Québécois 1852-1925

« Si Théodore-Jean Lamontagne est un homme d'affaires si prospère, cela [ce livre] change un peu l'image de la Gaspésie des Jersiais, d'une présence anglaise et d'une absence de puissance économique canadienne-française. Ce fonds, qui a échappé de peu à la destruction, est un cas unique dans le monde francophone. Il donne un portrait de la société nord-américaine et se lit comme un véritable téléroman. »

Joël Le Bigot, *Samedi et rien d'autre* (Radio-Canada)

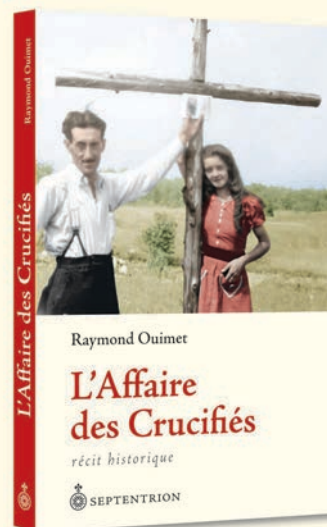


Sous la direction de
GUILLAUME LAMY

C'est faux ! 50 idées déconstruites par des spécialistes

Des chercheurs spécialisés réfutent toute affirmation qui se prétend être vraie pour en éradiquer la contagion. Les domaines abordés dans le livre sont la démographie, l'économie, la prostitution, l'intelligence humaine, la mondialisation, le terrorisme et le Moyen-Orient.

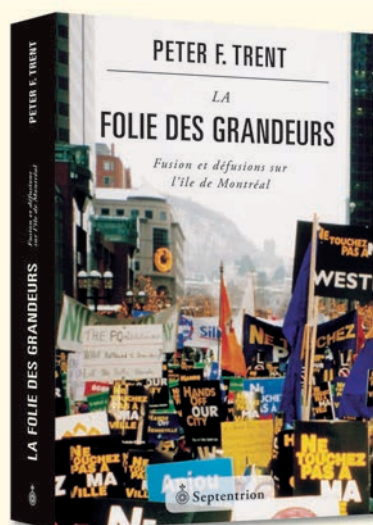
« Hautement recommandé pour le sceptique qui sommeille en vous... » – Michel Dumais, *Journal de Montréal*



RAYMOND OUIMET

L'Affaire des Crucifiés Récit historique

La secte des Crucifiés est fondée durant l'hiver 1932 par un Montréalais désœuvré, Ovila Girard. Celui-ci se hasarde à former des couples chez ses membres en mariant des jeunes gens à la suite de prétendus ordres venus du Saint-Esprit. Son frère Omer, psychopathe pervers, épouse la jeune et belle Irma, qui n'a pas encore 16 ans et semble plutôt amoureuse du maître de la secte.



PETER F. TRENT

La Folie des grandeurs Fusion et défusions sur l'île de Montréal

Première longue réflexion sur le sujet, *La Folie des grandeurs* est une critique acerbe et perspicace par un acteur clé de la lutte contre les fusions, Peter Trent.

« Je vous conseille la lecture du nouveau livre écrit par le maire de Westmount, Peter Trent, pour comprendre comment on a mutilé Montréal avec les fusions et les défusions. »

Anne Lagacé Dawson, *Journal de Montréal*

HUGUES THÉORÊT

Les Chemises bleues Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français

Alors qu'Adolf Hitler s'empare du pouvoir en Allemagne, Adrien Arcand jette au Québec les bases du Parti national social chrétien. Ses membres, appelés les Chemises bleues, portent l'uniforme militaire et arborent la croix gammée. Arcand voit des complots juifs partout. Son discours trouve écho chez des adeptes qui, comme lui, cherchent un bouc émissaire à tout le mal qui ronge la société.





Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca